TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Les compacteurs hydrauliques fixes et intégrés de PTR Baler and Compactor sont renommés dans l'industrie comme étant des produits de conception supérieure et de la meilleure qualité.

Les produits PTR Baler and Compactor sont accrédités par Underwriters Laboratory et portent le sceau d'approbation UL/cUL.

Tous les produits sont inspectés et testés en usine afin de maintenir ce niveau élevé de qualité et d'assurer un rendement supérieur et durable sur le terrain.

Les nombreuses particularités techniques avancées de nos compacteurs en facilitent le fonctionnement sans pour autant en sacrifier la sécurité.

Chez PTR Baler and Compactor, la sécurité des opérateurs passe avant tout. Nous leur demandons tous de lire ce manuel, de s'assurer qu'ils l'ont parfaitement compris et de visionner la vidéo d'informations du compacteur.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez aux produits de compactage hydrauliques de PTR Baler and Compactor.

GÉNÉRALITÉS

La conception des compacteurs fixes et intégrés de PTR Baler and Compactor tient compte de la sécurité de tout un chacun. Comme pour la plupart des équipements industriels, la sécurité demeure ultimement la responsabilité de la direction et des opérateurs.

Il revient à chaque opérateur de s'assurer qu'il comprend parfaitement ce manuel avant de faire fonctionner cet équipement.

Les opérateurs sont également responsables de s'assurer que l'appareil est utilisé conformément aux exigences et aux codes en matière de sécurité, plus précisément à tous les règlements et normes applicables de l'OSHA (**O**ccupational **S**afety and **H**ealth **A**ct) et de l'ANSI (**A**merican **N**ational **S**tandard **I**nstitute).

PTR Baler and Compactor recommande fortement que les opérateurs puissent accéder en tout temps aux normes actuelles de l'ANSI et de l'OSHA.

Ce manuel contient des procédures relatives aux compacteurs de PTR Baler and Compactor Co. ainsi qu'une liste de pièces de rechange. Facile à installer et à utiliser, ce compacteur nécessite un minimum d'entretien. Si un problème ne peut être résolu à l'aide du présent manuel, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou votre fournisseur de services d'entretien ou de réparation.

Grâce à la simplicité de leurs composants, ces appareils sont accessibles et faciles à installer. La préparation de l'emplacement est minimale; nous recommandons toutefois d'installer l'équipement sur une plateforme de béton (résistance à la compression de 3 000 lb/pied², en béton armé, 15 cm [6 po] d'épaisseur, généralement de 3 à 3,6 m de large par 12 m de long [10 à 12 pi x 40 pi]).

Ce manuel contient également un simple tableau de dépannage permettant à un technicien autorisé de diagnostiquer et de solutionner la plupart des problèmes électriques et hydrauliques.

Remarque :
Les renseignements figurant dans le présent document peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Nous nous réservons le droit d'apporter en tout temps des changements ou des modifications à l'équipement et aux renseignements mentionnés aux présentes.

Consignes de sécurité relatives à l'utilisation et à la réparation du compacteur

AVERTISSEMENT : NE PAS FAIRE FONCTIONNER CE COMPACTEUR SANS UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES INSTRUCTIONS.

QUOTIDIENNEMENT : EFFECTUER UNE VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE ET DE SÉCURITÉ

Voir la liste complète de contrôle de sécurité du compacteur dans le manuel

CE COMPACTEUR NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU RÉPARÉ QUE PAR LE PERSONNEL AUTORISÉ

Les clés doivent être retirées entre chaque utilisation de l'appareil afin de prévenir toute utilisation non autorisée. La réglementation fédérale interdit l'utilisation de cet appareil par toute personne âgée de moins de 18 ans.

NE JAMAIS TENTER DE CONTOURNER LE DISPOSITIF D'UN INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ!

Remplacer immédiatement tout interrupteur qui ne fonctionne pas correctement

NE PAS FAIRE FONCTIONNER CE COMPACTEUR SANS QUE LES GARDE-CORPS SOIENT TOUS EN PLACE

RESTER À L'ÉCART DURANT LE LEVAGE DU CONTENEUR



LES PROCÉDURES DE CADENASSAGE ET D'ÉTIQUETAGE DOIVENT ÊTRE SUIVIES AVANT TOUTE INTRUSION DANS LE COMPACTEUR OU LE CONTENEUR OU TOUTE RÉPARATION DE CEUX-CI ET AVANT LE DÉBLOCAGE DES CROCHETS DU CONTENEUR

Attendre que tous les travailleurs soient sortis et hors de portée de tous les éléments mobiles avant de redémarrer le compacteur.

La procédure de cadenassage est décrite à la page suivante.



SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ PEUT OUVRIR LE PANNEAU ÉLECTRIQUE

Ce compacteur fonctionne sous haute tension; son entretien ne doit être accompli que par du personnel accrédité possédant les qualifications requises.
Il faut effectuer la procédure de cadenassage avant d'ouvrir le panneau électrique.



PRENEZ GARDE AUX PIÈCES EN MOUVEMENT

Ne jamais ouvrir les portes de chargement pendant que le bélier avance sous pression. L'utilisateur doit se tenir à l'écart du compacteur pendant son fonctionnement et ne jamais tenter d'accéder à l'appareil de quelque façon que ce soit.



IL NE FAUT, EN AUCUN CAS, GRIMPER SUR LE COMPACTEUR OU SUR LE CONTENEUR

L'utilisateur doit également connaître tous les codes de sécurité applicables, y compris les normes applicables ANSI, OSHA, UL, NFPA, etc. Il est recommandé que le propriétaire mette un exemplaire de la norme ANSI Z245.2 à la disposition du personnel

Si le fonctionnement d'un compacteur semble non sécuritaire, il faut **IMMÉDIATEMENT** en aviser **PTR Baler and Compactor en composant le : (800) 523-3654**

LA PROCÉDURE DE CADENASSAGE SE TROUVE À LA PAGE SUIVANTE



ÉLABORATION D’UNE PROCÉDURE DE CADENASSAGE

La norme OSHA (occupational health and safety administration) 29CFR (code de réglementation fédérale) 1910.147 exige que toutes les entreprises élaborent, maintiennent et appliquent une procédure de cadenassage et d’étiquetage pour les employés et l’équipement. Cette procédure doit être appliquée avant d’effectuer toute opération d’entretien ou de réparation et avant d’accéder à toute zone potentiellement dangereuse. Les données suivantes sont présentées simplement à titre de lignes directrices visant la création d’une procédure de cadenassage et d’étiquetage pour une entreprise ou un équipement en particulier; elles ne sont pas destinées à remplacer la procédure spécifique d’une entreprise ni les normes 29 CFR 1910.147 et 29 CFR 1910.147 annexe A de la réglementation OSHA.

1. Tous les employés concernés doivent être avisés que l’équipement doit être éteint et cadenassé avant d’effectuer tout travail de réparation ou d’entretien.
2. Les appareils qui fonctionnent doivent être éteints par les moyens habituels et le dispositif d’isolation des sources d’énergie doit être désactivé afin d’isoler l’équipement de la source d’énergie. L’isolation doit comprendre les étapes suivantes :

   a) retirer la clé de l’interrupteur à clé ON-OFF;
   b) fermer le disjoncteur, installer un dispositif de cadenassage (cadenas ou autre), bloquer en place le disjoncteur en position « off »;
   c) apposer sur le dispositif de cadenassage une étiquette identifiant clairement la personne qui a effectué le cadenassage de l’appareil et comprenant une mise en garde de conditions dangereuses ainsi que les mesures à prendre pour éviter de telles conditions, par exemple : « Ne pas faire fonctionner ».

3. L’isolation de l’équipement doit être vérifiée en activant les dispositifs de commande usuels tout en s’assurant d’abord que personne n’est exposé à des conditions dangereuses (vérifier que les dispositifs de commande sont remis à la position neutre ou « off » après avoir vérifié l’isolation de l’équipement).
4. Une fois les travaux de réparation ou d’entretien terminés, vérifier d’abord que l’équipement est prêt à fonctionner : s’assurer que la zone environnante n’est pas obstruée, que les employés sont en sûreté ou sortis de cette zone et vérifier que les dispositifs de commande sont à la position neutre. Ce n’est qu’après toutes ces étapes que les dispositifs de cadenassage pourront être retirés et que l’équipement pourra être remis sous tension. Les étiquettes et les dispositifs de cadenassage doivent être enlevés par la même personne qui les a installés.
5. Aviser les employés concernés que les travaux de réparation ou d’entretien sont terminés et que l’équipement peut être utilisé à nouveau.

- PTR Baler and Compactor recommande fortement de mettre à la disposition des opérateurs les normes applicables actuelles de l’ANSI et de l’OSHA afin qu’ils puissent les consulter en tout temps. Au moment de la rédaction de ce document, la norme applicable est la norme OSHA 29 CFR 1910.147 / 1910.147 annexe A. Voir aussi la norme ANSI Z245.2; d’autres normes peuvent également s’appliquer.

À REMPLIR PAR L'INSTALLATEUR Immédiatement après l'installation, veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer par la poste ou par télécopieur, avec la liste de contrôle de sécurité du compacteur remplie.

PTR Baler and Compactor
2207 E Ontario St.
Philadelphia, PA 10134
Téléc. : (215) 533 - 8907

PTR Baler and Compactor

Données d'installation du compacteur

Compacteur :

N° de modèle : ______________	N° de série : ______________
Installé par : ______________	Date : ______________
Signature de l'installateur : ______________	

Client :

N° de client et de magasin : ______________

Adresse : ______________

N° de téléphone : ______________

Manuel d'utilisation et d'entretien reçu par :

Nom et signature : ______________

Les personnes suivantes ont reçu les instructions relatives aux consignes de sécurité et d'utilisation de l'appareil :

Noms et signatures : ______________

____

____

Clés reçues par :

Nom et signature : ______________

Vidéo d'utilisation de l'appareil reçue par :

Fonction, nom et signature : ______________

VOIR ÉGALEMENT : LA LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DU COMPACTEUR QUI SE TROUVE DANS LE MANUEL

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PTR Baler and Compactor Company recommande fortement que tout le personnel utilisant nos compacteurs hydrauliques soit tenu de lire ce manuel et de regarder la vidéo très attentivement. Des dossiers sur la formation donnée doivent être tenus.

Il faut faire la lecture du manuel aux opérateurs analphabètes ou non-francophones tout en s'assurant qu'ils comprennent parfaitement toutes ces informations.

Le non-respect de toutes les consignes de sécurité prescrites pourrait entraîner des blessures ou la mort.

AVERTISSEMENT

Cet appareil ne peut être utilisé que par le personnel autorisé. La loi interdit l'utilisation de cet équipement par toute personne âgée de moins de 18 ans.

1. La procédure de cadenassage doit être suivie durant tout travail d'entretien ou de réparation.
2. Cet appareil est doté d'un système de mise en marche et d'arrêt par clé; ces clés ne doivent jamais être laissées dans l'interrupteur. Seuls les employés autorisés peuvent en posséder un exemplaire.
3. Attention! – « ESPACE CLOS » - Utiliser les procédures de cadenassage et d'étiquetage avant d'accéder au vide-ordures, au vide-ordures fermé (doghouse), à la trémie (« hopper ») et à la zone du cylindre de l'appareil.
4. L'opérateur doit s'assurer que personne ne se tient à proximité du point d'opération avant d'activer les commandes.
5. L'équipement ne doit jamais être utilisé si tous les dispositifs de sécurité ne sont pas en bon état de fonctionnement. ***Ne jamais contourner un dispositif de sécurité.***

En cas d'urgence

1. ***Appuyez sur le bouton rouge d'urgence « Stop ».***
2. Tournez la clé de mise en marche et d'arrêt à la position **OFF** et retirez-la.
3. Tirez la poignée murale du disjoncteur pour couper toute alimentation électrique à l'équipement.
4. Suivez les instructions de la section : PROCÉDURES DE CADENASSAGE ET D'ÉTIQUETAGE. ~ Voir page 31

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [1]

7 Exigences opérationnelles

7.1 Responsabilités du propriétaire/employeur relativement aux compacteurs fixes.

Le propriétaire/employeur doit fournir des compacteurs fixes bien entretenus qui satisfont à toutes les exigences réglementaires applicables en matière de sécurité de même qu'à toutes les exigences de cette norme et il est responsable de prendre toutes les mesures suivantes :

a) s'assurer que l'installation du compacteur fixe est conforme aux codes et aux règlements locaux et aux recommandations du fabricant. Si le compacteur est installé à l'intérieur d'un système existant, consulter les normes de sécurité en vigueur de l'équipement connexe;

b) fournir aux employés les consignes et la formation nécessaires en matière de méthodes de travail sécuritaires avant de les affecter à des tâches d'utilisation, de nettoyage, de vérification, d'entretien, de modification ou de réparation du compacteur fixe. Ces consignes et cette formation doivent comprendre les procédures fournies par le fabricant. L'employeur tiendra des dossiers indiquant le nom des employés formés ainsi que les dates des sessions de formation;

c) fournir les consignes à suivre en cas de situations anormales (p. ex., couronnement de la chambre ou de la trémie de chargement, bourrage de matériaux);

d) n'affecter que les employés ayant reçu la formation nécessaire à l'exécution des tâches relatives au compacteur fixe (ces tâches comprennent entre autres l'utilisation, le chargement, le nettoyage, la vérification, l'entretien ou la réparation);

e) surveiller l'utilisation du compacteur fixe par l'employé et prendre les mesures appropriées pour en assurer une utilisation adéquate, notamment le respect des règles de sécurité et des exigences de cette norme par l'employé;

f) avant la mise en service du compacteur fixe, procéder à la réparation de toute défectuosité ou tout bris mécanique pouvant compromettre l'utilisation sécuritaire du compacteur fixe;

g) mettre en place et appliquer un programme d'inspections périodiques et régulières de tous les compacteurs fixes afin de s'assurer que toutes les pièces, tous les composants, l'équipement et les garde-corps sont en état de fonctionner sans danger et qu'ils ont fait l'objet de réglages, conformément aux procédures recommandées par le fabricant; Ce programme doit également comprendre la tenue et le maintien de tous les rapports de défectuosités et des registres des inspections et des travaux d'entretien;

h) mettre en œuvre un programme d'entretien du compacteur fixe comprenant les éléments suivants :

1) exiger que les inspections et les travaux de réparation soient effectués par des préposés à l'entretien ou par des entrepreneurs formés et compétents;

2) pourvoir au nettoyage, à l'inspection et à la réparation du compacteur fixe conformément aux recommandations du fabricant, y compris l'entretien périodique;

3) avant la mise en service, s'assurer que tous les dispositifs de sécurité requis sont opérationnels et fonctionnent bien et réparer toute défaillance ou défectuosité rapportée pouvant compromettre l'utilisation sécuritaire du compacteur fixe; et

4) vérifier que tous les marquages de mise en garde, d'avertissement ou de danger requis par l'article 5.13 sont installés et lisibles, et s'assurer qu'ils soient remplacés s'ils sont endommagés, abimés ou manquants;

i) appliquer les procédures recommandées par le fabricant pour le contrôle des sources d'énergie dangereuses (cadenassage/étiquetage) dans le cadre d'un programme en conformité avec la partie 1910.147 du titre 29 du *Code of Federal Regulations* (OSHA) (voir 7.3);

j) utiliser les procédures recommandées par le fabricant pour le contrôle de l'accès aux espaces clos requérant un permis, comme faisant partie du programme de l'employeur (voir 7.4);

k) avant la mise en service du compacteur fixe, procéder à la réparation de toute défectuosité ou tout bris mécanique pouvant compromettre l'utilisation sécuritaire du compacteur fixe;

---

[1] En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [2]

l) assurer la protection de toute personne par l'un des moyens énumérés à l'article 5.9.1 ou par tout autre moyen de protection s'avérant aussi efficace.

m) Pour les compacteurs fixes alimentés par convoyeur à fosse de chargement, par convoyeur coulissant au sol ou par chargement direct dans une fosse affleurant ou sous le plancher de l'installation :

1) assurer la protection des employés :

i) en empêchant le personnel autorisé de s'approcher à moins de 180 cm (6 pi) de la fosse;

ii) en formant les employés autorisés à détecter et à éviter les dangers associés à la zone de la fosse;

iii) en exigeant que d'autres parties dont les employés utilisent la zone de la fosse donnent l'assurance que ceux-ci ont reçu une telle formation; et

iv) en limitant l'accès des personnes non autorisées à l'aide d'enseignes indiquant, par exemple :
« ZONE D'ACCÈS RESTREINT – PERSONNEL AUTORISÉ SEULEMENT »

2) fournir, dans la mesure du possible, un dispositif empêchant les camions ou autres véhicules moteur qui déchargent les matières directement dans la fosse de chargement de basculer dans la fosse;

n) lorsque des compacteurs fixes munis de commandes automatiques de démarrage/cycle sont fournis, ne permettre leur utilisation que dans les lieux utilisant des alarmes de démarrage ou qui ont démontré que le démarrage automatique ne comporte aucun risque de blessures;

o) pour les rampes de quai de chargement, fournir des garde-corps qui satisfont aux exigences de l'agence américaine Occupational Safety and Health Administration; ces garde-corps doivent être installés autour de l'ouverture de la chambre de chargement dans les environnements où il est possible d'accéder à des rampes de circulation pour déposer les déchets dans la chambre de chargement; des garde-corps et des plinthes doivent être installés sur les côtés des quais et des rampes;

p) fournir une zone de travail adéquate autour du compacteur fixe de façon à ce que les activités d'entretien, de vérification ou de réparation ou de nettoyage puissent être effectuées en toute sécurité;

q) veiller à ce que rien n'obstrue les aires de circulation et les planchers autour de l'appareil et qu'il n'y ait aucune accumulation de déchets, de graisse, d'huile ou d'eau;

r) tenir des registres ou des rapports d'employés consignant les défaillances;

s) inspecter plus particulièrement les verrouillages et les interrupteurs de sécurité et tous les autres dispositifs de sécurité pour s'assurer qu'ils ne sont pas désactivés ou contournés et ne permettre en aucun cas que le compacteur fixe soit utilisé lorsque tous ces dispositifs ne sont pas complètement fonctionnels; ces inspections doivent être effectuées conformément aux mesures mentionnées au point g);

t) s'assurer que les conteneurs fournis peuvent supporter les forces maximales générées par le système de compactage;

u) s'assurer que les préposés au chargement connaissent les risques potentiels et les exigences en matière de sécurité;

v) s'assurer que seuls les employés autorisés (âgés de 18 ans ou plus) utilisent, inspectent ou entretiennent les compacteurs fixes;

w) s'assurer que seuls les employés autorisés (âgés de 16 ans ou plus) effectuent le chargement, sans toutefois utiliser les compacteurs fixes; et

x) inclure les compacteurs fixes dans les programmes de sécurité de l'employeur (voir Section 8).

7.2 Responsabilités des opérateurs et des employés.

Tous les opérateurs travaillant sur les compacteurs fixes ou à proximité de ceux-ci ont les responsabilités suivantes :

a) utiliser toutes les fonctions de sécurité applicables dont est équipé le compacteur fixe;

b) n'utiliser le compacteur fixe qu'après avoir reçu la formation et les consignes requises;

---

2 En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [3]

c) rapporter tout dommage ou défaillance du compacteur fixe en soumettant un rapport à cet effet à l'employeur ou à l'autorité responsable dès que le dommage est détecté ou que la défaillance se produit;

d) s'assurer que les portes d'accès et les couvercles des ouvertures d'entretien (ou de réparation) sont en place, bien fermés et/ou qu'ils sont verrouillés avant le début des opérations;

e) s'assurer qu'il n'y a personne près du conteneur ni dans la zone d'opération autour des systèmes de levage de conteneur/bac, et ce, à toutes les phases de la manœuvre de levage, avant d'actionner le système de déchargement;

f) s'assurer qu'il n'y a personne au point d'opération du compacteur fixe avant d'activer les commandes du cycle de compactage ou les commandes du système de levage de conteneur ou de bac et être prêt à arrêter le cycle de compactage ou la manœuvre de déchargement du conteneur au besoin;

g) s'assurer qu'il n'y a personne à proximité de la porte arrière (pour les machines combinées « compacteur – conteneur » qui en sont munies) avant d'ouvrir ou de fermer cette porte. L'opérateur doit avertir toute personne présente de ne pas passer derrière ou sous la porte arrière ouverte;

h) utiliser le compacteur fixe conformément aux directives du fabricant, y compris s'assurer que tous les dispositifs de verrouillage, les portes, garde-corps, etc. sont dans la position appropriée;

i) s'assurer que personne ne désactive ou ne contourne les verrouillages ou les interrupteurs de sécurité ou autres dispositifs de sécurité et que le compacteur fixe n'est pas utilisé si ces dispositifs ne sont pas complètement fonctionnels;

j) cadenasser l'appareil avant de vérifier une défaillance, un bourrage, blocage ou tout autre problème lié aux opérations quotidiennes, avant toute réparation ou procédure d'entretien (sauf lors des essais de maintenance). L'employé concerné doit identifier le type et l'amplitude de l'énergie utilisée par le compacteur fixe, comprendre les risques et connaître les méthodes de contrôle de cette énergie (voir 7.3);

k) accoupler un conteneur compatible à la structure d'un compacteur et l'arrimer en place, tel que spécifié par le(s) fabricant(s) du compacteur et du conteneur;

l) faire fonctionner, inspecter et assurer l'entretien du compacteur, sous réserve d'être âgé de 18 ans et plus et d'avoir reçu l'information et la formation adéquates; et

m) charger le compacteur, à l'exclusion de le faire fonctionner, si âgé 16 ans ou plus.

7.3 Procédures de contrôle des sources d'énergie dangereuse (cadenassage/étiquetage)

7.3.1 Le propriétaire/employeur doit disposer d'une procédure de contrôle des sources d'énergie dangereuse (cadenassage/étiquetage) qui doit être suivie lors d'opérations de réparation, de vérification ou d'entretien des compacteurs fixes dans un environnement où un rétablissement de l'alimentation ou un démarrage intempestif de l'équipement (par inadvertance) pourrait blesser les employés.

7.3.2 Le propriétaire/employeur doit utiliser les directives fournies par le fabricant pour le contrôle des sources d'énergie dangereuse. La procédure de cadenassage et d'étiquetage doit isoler et neutraliser toutes les sources d'énergie, y compris les énergies électrique, mécanique, hydraulique, pneumatique, chimique, thermique ou toute autre source d'énergie potentielle (p. ex., gravitationnelle, cinétique, etc.) Elle doit être utilisée pour s'assurer que le compacteur est éteint, isolé de toutes les sources d'énergie potentiellement dangereuse et cadenassé avant que les employés effectuent toute tâche de vérification, de réparation ou d'entretien dans un environnement où un rétablissement de l'alimentation ou un démarrage intempestif du compacteur (par inadvertance) ou la libération d'une énergie accumulée pourrait entraîner des blessures.

---

[3] En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [4]

7.3.3 La procédure de cadenassage et d'étiquetage doit comprendre les étapes suivantes, sans toutefois s'y limiter :

a) couper toutes les sources d'alimentation;
b) retirer les clés ou autres dispositifs permettant d'activer le compacteur fixe;
c) installer une étiquette à l'endroit approprié à l'aide d'un dispositif de fixation non réutilisable, ou installer un dispositif d'avertissement similaire;
d) disposer les composants de l'appareil de façon à éviter qu'ils ne tombent spontanément et/ou installer des dispositifs supplémentaires de blocage pour empêcher la chute spontanée de tout composant relevé ou élevé; et
e) une fois les dispositifs de blocage installés, évacuer la pression hydraulique ou pneumatique emmagasinée, si des travaux d'entretien doivent être effectués sur le système pneumatique ou hydraulique.

7.3.4 La procédure doit comprendre les étapes suivantes :

a) Séquence de cadenassage du compacteur :

1) Aviser tous les employés concernés que des travaux de réparation, de vérification ou d'entretien doivent être effectués sur le compacteur, que celui-ci doit être mis hors tension et cadenassé pour permettre l'exécution de ces travaux.
2) L'employé autorisé doit suivre la procédure de l'entreprise pour identifier le type et l'amplitude de l'énergie utilisée par le compacteur fixe, comprendre les risques posés par cette énergie et en connaître les méthodes de contrôle.
3) Si le compacteur est en mode de fonctionnement, il doit être éteint selon la procédure d'arrêt habituelle (appuyer sur un bouton d'arrêt, fermer un interrupteur, fermer une valve, etc.)
4) Désactiver le(s) dispositif(s) d'isolation d'énergie de façon à ce que le compacteur soit coupé de la (ou des) source(s) d'énergie.
5) Cadenasser le(s) dispositif(s) d'isolation des sources d'énergie à l'aide de chacun de leur(s) cadenas (ou dispositif(s) de cadenassage) individuel(s).
6) L'énergie emmagasinée ou résiduelle doit être dissipée ou confinée par des méthodes telles que la mise à la terre, le repositionnement, le blocage, la purge, etc.
7) S'assurer que le compacteur est déconnecté de la (ou des) source(s) d'énergie en vérifiant d'abord que personne n'est exposé, puis vérifier l'isolation de l'équipement en activant le bouton de commande ou autre(s) mécanisme(s) d'opération habituel(s) ou en essayant de mettre l'appareil en marche pour s'assurer qu'il ne fonctionne pas.

Attention : Vérifier d'abord l'isolation de l'équipement avant de remettre le(s) dispositif(s) de commande à la position neutre ou « off ».

REMARQUE : L'appareil ou l'équipement est maintenant cadenassé.

b) Remise en service du compacteur. Une fois que les travaux de réparation, de vérification ou d'entretien sont terminés et que le compacteur peut être remis en état de fonctionnement normal, prendre les mesures suivantes :

1) Vérifier l'appareil ou l'équipement et leur environnement immédiat pour s'assurer que tout objet non essentiel a été retiré et que leurs composants sont opérationnellement intacts.
2) Vérifier la zone de travail pour s'assurer que tous les employés sont en sûreté ou qu'ils sont sortis de cette zone.
3) Vérifier que les commandes sont à la position neutre.
4) Retirer les dispositifs de cadenassage et rétablir l'alimentation de l'appareil ou de l'équipement.

REMARQUE : Il sera peut-être nécessaire de rétablir l'alimentation de l'appareil pour pouvoir retirer certains dispositifs de blocage en toute sécurité.

5) Aviser les employés concernés que les travaux de réparation, de vérification ou d'entretien sont terminés et que l'appareil ou l'équipement peut être utilisé à nouveau.

---

[4] En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [5]

7.4 Procédures de travail en espaces clos

7.4.1 Le propriétaire/employeur doit avoir une procédure écrite pour le travail en espace clos qui satisfait aux critères du document de l'OSHA intitulé « Permit-required Confined Spaces » (Espace clos nécessitant un permis), comme pour les blocs d'alimentation intégrée. Ladite procédure doit utiliser les directives du fabricant en matière de contrôle des énergies dangereuses (cadenassage/étiquetage) pour isoler et neutraliser toutes les sources d'énergie, y compris les sources d'énergie électrique , mécanique, hydraulique, pneumatique, chimique, thermique ou toute autre source d'énergie potentielle (p. ex., gravitationnelle, cinétique, etc.) qui peuvent constituer un risque pour le personnel au moment de l'intrusion dans chacun de ces espaces clos.

a) Ces directives doivent comprendre l'obligation d'installer une enseigne sur le compacteur ou près des entrées de ces espaces clos pour lesquels des procédures de contrôle des énergies dangereuses sont fournies, par exemple une mise en garde telle que **« Attention – Suivre les procédures de cadenassage et d'étiquetage »**.
b) Ces directives doivent comprendre l'obligation d'installer une enseigne sur le compacteur fixe ou près des entrées de ces espaces clos pour lesquels des procédures de contrôle des énergies dangereuses sont fournies, par exemple une mise en garde telle que **« Danger – Espace clos »**.

8 Programme de sécurité et de formation

8.1 Généralités

8.1.1 L'évaluation et la gestion des problèmes de sécurité liés à l'utilisation d'un équipement de compactage fixe doivent faire partie du programme de sécurité de l'employeur.

8.2 Programme de sécurité

8.2.1 Le programme de l'employeur doit comprendre au minimum les éléments suivants :

a) Une évaluation des risques comportant une étude menée par l'employeur des divers équipements de compactage fixes qu'il utilise et des risques associés; il doit aussi examiner et évaluer les habiletés, les qualifications et la formation de toute personne susceptible d'être exposée à ces risques.
b) Une évaluation des moyens et des méthodes de contrôle des risques identifiés dans l'évaluation des risques, y compris des renseignements, tels que les exigences réglementaires et celles de l'industrie; des instructions relatives à l'utilisation, l'inspection et l'entretien des compacteurs fixes et toute autre information pertinente en lien avec les risques identifiés.
c) Un programme écrit, basé sur l'analyse et l'évaluation des risques, qui comprend les procédures d'utilisation, d'inspection et d'entretien des compacteurs fixes, les pratiques interdites, la tenue de registres, les exigences en matière de formation et les références normatives à des documents, tels que les manuels d'opération qui sont utilisés et qui peuvent être requis dans le cadre de ce programme;
d) Un programme, conforme à l'article 8.2 pour la mise en œuvre de ce programme écrit; et
e) Un examen périodique et, le cas échéant, une révision des programmes, afin d'assurer l'efficacité du programme de sécurité.

8.3 Formation générale

8.3.1 Les employeurs doivent s'assurer que tous les employés, y compris les superviseurs, les travailleurs contractuels et toute autre personne impliquée dans l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, la vérification ou la réparation de l'équipement de compactage fixe, reçoivent une formation appropriée aux postes qu'ils occupent et aux tâches qui leur sont assignées. Les entrepreneurs dont les services ont été retenus pour faire fonctionner et entretenir les compacteurs fixes de l'employeur doivent être informés des risques spécifiques liés à l'équipement qui peuvent affecter les activités dans lesquelles les employés de l'entrepreneur sont impliqués.

[5] En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

Équipement de compactage

Extraits de la norme Z245.2-2004 de l'American National Standard [6]

8.3.2 Fréquence de la formation

8.3.2.1 La formation doit être fournie dès l'affectation initiale à une fonction ou l'assignation initiale à une tâche et comprendre des cours de perfectionnement périodiques afin de maintenir le niveau de compétence requis. Les employés doivent suivre des cours de perfectionnement chaque fois qu'ils sont affectés à des fonctions différentes, ou qu'une modification d'équipement survient qui pourrait poser un nouveau risque. Une formation de perfectionnement supplémentaire doit être fournie chaque fois que l'employeur a raison de croire, ou qu'une inspection périodique révèle, qu'un employé n'a pas suivi les procédures ou que ses connaissances des procédures comportent, de toute évidence, des lacunes.

8.3.3 Information servant d'instructions

8.3.3.1 Les employeurs sont tenus de faire suivre les directives du fabricant par les employés et de leur donner les moyens d'y avoir accès facilement afin d'assurer que les procédures d'utilisation et d'entretien et les pratiques de travail sont comprises et suivies correctement. Les employeurs sont tenus de s'assurer que les employés possèdent les connaissances et les habiletés nécessaires à l'utilisation sécuritaire du compacteur fixe.

8.3.4 Main-d'œuvre contractuelle

8.3.4.1 Les employeurs doivent s'assurer qu'une formation est fournie soit par l'employeur d'origine soit par l'employeur du travailleur contractuel pour chacun des travaux et chacune des tâches exécutés.

8.3.5 Dossiers de formation

8.3.5.1 Les employeurs sont tenus de garder à jour des dossiers de formation indiquant la (les) date(s) des sessions de formation et le type de formation reçue. Ces dossiers doivent être tenus conformément aux lois et règlements applicables. Les entrepreneurs et les travailleurs contractuels sont tenus de fournir à l'employeur, sur demande, les dossiers de formation pertinents.

8.3.6 Formation spécifique à l'équipement

8.3.6.1 La formation doit être adaptée aux besoins opérationnels particuliers et au type d'équipement utilisé, y compris une formation spécifique à l'équipement à l'intention des opérateurs de machine, de même que pour le personnel d'entretien et les superviseurs dont les tâches incluent l'utilisation de l'équipement. La formation doit comprendre une démonstration pratique par l'employé, afin de démontrer qu'il possède les connaissances d'utilisation de l'équipement et les habiletés requises pour satisfaire aux exigences des fonctions du poste.

8.4 Exigences en matière de formation

8.4.1 Exigences minimales en matière de formation :

a) la formation requise telle que définie dans la section de l'évaluation des risques [voir 8.2.1 a)];
b) la formation exigée par les lois et les règlements fédéraux, comme les règlements de l'Occupational Safety and Health Administration, des Departments of Transportation (départements des Transports) et autres organismes de réglementation compétents; et
c) les instructions d'utilisation particulières à chaque type d'équipement utilisé par l'employé, y compris les directives fournies avec l'équipement.

---

[6] En cas de conflit ou de divergence d'interprétation entre les versions française et anglaise de ces normes de l'ANSI, le texte anglais aura préséance.

GUIDE DE DÉPANNAGE
L'APPAREIL NE FONCTIONNE PAS

CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
A. Absence de courant	1. Vérifier la source d'alimentation principale 2. Vérifier si l'interrupteur d'alimentation de commande est en position de marche 3. Réarmer les interrupteurs de surcharge 4. Vérifier si les contacts de démarrage du moteur sont trop usés
B. Interrupteur de sécurité	1. Défectuosité de l'interrupteur 2. Réglage de l'interrupteur nécessaire 3. Porte non correctement fermée
C. Interrupteur de surcharge du moteur déclenché	1. Réinitialiser l'unité de surcharge du démarreur du moteur 2. Vérifier la charge actuelle (Amp)
D. Fusibles sautés	1. Remplacer les fusibles
E. Défectuosité électrique	1. Effectuer une vérification de la continuité du système électrique

GUIDE DE DÉPANNAGE
LE BÉLIER NE SE DÉPLACE PAS

CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
A. Interrupteur de sécurité de la porte	1. Porte non correctement fermée 2. Défectuosité de l'interrupteur de sécurité 3. Régler l'interrupteur de sécurité
B. Niveau d'huile bas	1. Vérifier l'indicateur de niveau d'huile du réservoir avec le bélier levé. Ajouter de l'huile au besoin (Remplir jusqu'à la limite de la jauge en verre)
C. Défectuosité de la soupape directionnelle	1. Vérifier l'électrovanne 2. Appuyer sur la commande manuelle, placer l'axe au milieu du solénoïde
D. Rotation incorrecte de la pompe	1. Vérifier la rotation du ventilateur du moteur (le ventilateur devrait tourner dans le sens horaire)
E. Défectuosité électrique	1. Effectuer une vérification de la continuité du système électrique
F. Bélier bloqué par des matières	1. Retirer toutes les matières bloquant le bélier
G. Défectuosité de la soupape de sûreté	1. Vérifier le réglage 2. Remplacer la soupape
H. La pompe ne génère aucune pression	1. Vérifier si les raccords d'admission sont desserrés 2. Vérifier que la rotation s'effectue correctement 3. Remplacer la pompe

GUIDE DE DÉPANNAGE
COMPACTEURS FIXES ET INTÉGRÉS
LE BÉLIER NE SE DÉPLACE PAS

CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
I. La pression du système hydraulique est basse	1. Vérifier la pression du système 2. Vérifier si la soupape de sûreté est défectueuse 3. Pompe usée 4. Vérifier si les raccords d'admission sont desserrés
J. Capteur de pression	1. Réglage de pression inadéquat 2. Mauvais contact électrique
K. Cylindre	1. Vérifier s'il y a une fuite interne ou externe du cylindre
L. Solénoïde	1. Vérifier s'il y a un renversement du solénoïde (vérifier le voyant)

LA PRESSION HYDRAULIQUE NE PEUT ÊTRE OBTENUE

A. Pompe usée
B. Contournement du cylindre
C. Défectuosité de la soupape de sûreté
D. Configuration de pression inadéquate
E. Raccord desserré

GUIDE DE DÉPANNAGE

L'APPAREIL EST BRUYANT

CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
A. Frottement du bélier	1. Des matières peuvent être coincées au niveau du cylindre ou du bélier 2. La tige du cylindre peut nécessiter un graissage
B. La soupape directionnelle est bruyante	1. Soupape directionnelle usée 2. Vérifier si des ressorts de soupape sont endommagés
C. Le déflecteur frappe le ventilateur	1. Retirer le déflecteur et aligner le ventilateur sur l'arbre - Serrer 2. Réaligner le déflecteur et serrer les boulons du déflecteur

POMPE BRUYANTE

CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
A. Le niveau du réservoir d'huile est bas	1. Vérifier l'indicateur de niveau d'huile du réservoir (ajouter de l'huile au besoin)
B. Pompe usée	1. Vérifier la pression du système hydraulique
C. Filtre d'admission obstrué	1. Remplacer le filtre
D. Fuite d'air dans l'huile	1. Vérifier la présence de fluide hydraulique « mousseux » dans l'indicateur de niveau d'huile du réservoir

ELECTRICITÉ

Cet appareil, « tel qu'expédié », a été précâblé à une tension particulière, comme indiqué sur le couvercle de son panneau de commande. Le compacteur, l'alimentation et les commandes peuvent être installés soit à l'intérieur soit à l'extérieur.

ATTENTION

Si la tension d'alimentation dont vous disposez ne correspond pas à la tension indiquée sur le couvercle du panneau de commande du compacteur, **NE LE BRANCHEZ PAS**; des dommages pourraient s'ensuivre. Ayez recours au service d'un électricien agréé pour réinitialiser l'appareil afin qu'il soit compatible avec la tension d'alimentation que vous utilisez. Conformément à la prescription du « code », le faisceau de câbles du panneau de commande doit être branché sur un disjoncteur doté de fusibles de capacité adaptée. Le disjoncteur doit être de « type à fusion temporisée » et doit être installé à moins de 4,6 m (15 pi) du compacteur et en position adjacente à celui-ci de façon à être clairement visible par l'opérateur en tout temps.

CALIBRE MINIMUM REQUIS

* Le calibre des câbles se rapporte au type de fil requis depuis la source d'alimentation vers le disjoncteur; utiliser un calibre supérieur si la distance est de plus de 7,5 m (25 pi).

CONVERSION DE TENSION : Pour convertir la puissance électrique du compacteur de haute à basse tension, ou l'inverse, il faut changer les composants suivants : la connexion du ***moteur***, comme illustré dans le schéma du moteur; la connexion du ***transformateur***, comme illustré dans le schéma du transformateur. Augmenter les dimensions en fonction de la tension requise.

IMPORTANCE DE LA ROTATION DU MOTEUR

Une fois l'alimentation correctement raccordée, appuyez momentanément sur le bouton START et observez le sens de la rotation du moteur. Regardez le ventilateur du moteur; il doit tourner dans le sens horaire. (Si la rotation du ventilateur n'est pas dans le sens horaire, il faut interchanger deux des trois conducteurs d'alimentation.) Ce qui devrait corriger la rotation.

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

Pour vérifier le fonctionnement, suivez les instructions d'utilisation figurant sur la plaque du couvercle du panneau de commande.

ÉLECTRICITÉ

INSTRUCTIONS DE MISE À LA TERRE

Le compacteur doit être branché à un système d'installation électrique permanent en métal relié à la terre; ou encore, un conducteur pour relier les appareils à la terre doit être relié avec les conducteurs du circuit et connecté à une borne pour relier les appareils à la terre ou au cordon d'alimentation avec le compacteur. Si vous n'êtes pas certain que la boîte à prises ou l'appareil est correctement mis(e) à la terre, consultez un électricien qualifié.

3 HP MOTOR, 3 PHASE, 60 CYCLE				
Voltage	**F.L.A.**	**Type Fuse**	**Wire Size**	**Disconnect Switch**
200V-208V	10 amp	Time Delay	14	30 amp
220V-230V	9 amp	Time Delay	14	30 amp
440V-460V	5 amp	Time Delay	14	20 amp
550V-575V	4 amp	Time Delay	14	20 amp
5 HP MOTOR, 3 PHASE, 60 CYCLE				
200V-208V	16 amp	Time Delay	12	30 amp
220V-230V	14 amp	Time Delay	12	30 amp
440V-460V	7 amp	Time Delay	14	30 amp
550V-575V	6 amp	Time Delay	14	30 amp
10 HP MOTOR, 3 PHASE, 60 CYCLE				
200V-208V	29 amp	Time Delay	8	60 amp
220V-230V	26 amp	Time Delay	8	60 amp
440V-460V	14 amp	Time Delay	12	30 amp
550V-575V	11 amp	Time Delay	12	30 amp
15 HP MOTOR, 3 PHASE, 60 CYCLE				
200V-208V	43 amp	Time Delay	6	60 amp
220V-230V	39 amp	Time Delay	6	60 amp
440V-460V	20 amp	Time Delay	8	60 amp
550V-575V	16 amp	Time Delay	10	30 amp
20 HP MOTOR, 3 PHASE, 60 CYCLE				
200V-208V	57 amp	Time Delay	4	100 amp
220V-230V	51 amp	Time Delay	4	100 amp
440V-460V	30 amp	Time Delay	8	60 amp
550V-575V	21 amp	Time Delay	8	60 amp

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

FOR SERVICE
1-215-533-5100

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
2207 E.ONTARIO AVE.
PHILA., PA 19134

FOR SERVICE
1-800-523-3554

MODEL	HP	F.L.A. @ VOLTAGE 3-ϕ 60Hz				STARTER	OVERLOAD	OVERLOAD SETTING			
		208	230	460	575			208	230	460	575
	20	56	50			CGC-75A-120	CGE-80-2S-80	56	50		
				25	20	CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A			25	20
	15	42	38			CGC-75A-120	CGE-80-2S-80	42	38		
				18	15	CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A			18	15
	10	28	25			CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A	28	25		
				13	10	CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A			13	12
	5	15	13			CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A	16	14		
				6.5	5.3	CGC-22A-120	CGE-40-2P-20A			7.5	6.5
	3	9	8			CGC-22A-120	CGE-40-2P-20A	9	8		
				4	3.3	CGC-22A-120	CGE-40-2P-20A			4	3.3

MODEL	HP	VOLTAGE	PHASE	FREQUENCY	F.L.A.	STARTER	OVERLOAD	O.L. SETTING
		V	ϕ	Hz				

ELECTRICAL CONNECTION REQUIREMENTS

ADDITIONAL CURRENT DRAW (MAXIMUM) DUE TO HEATER OPTION IF PRESENT:
LOW VOLTAGE HEATER OPTION – 2.08 AMPS AT 240VAC.
HIGH VOLTAGE HEATER OPTION – 1.04 AMPS AT 480VAC.

CONNECT TO CIRCUIT WITH DUAL ELEMENT TIME DELAY FUSES RATED TO AT LEAST 125% OF THE MOTOR F.L.A. PLUS THE OPTIONAL HEATER LOAD AND NO MORE THAN 175% OF THE MOTOR F.L.A. PLUS THE OPTIONAL HEATER LOAD IF PRESENT.

SUPPLY WIRE AMPACITY FROM THE FUSES TO THE MACHINE CONNECTION POINT MUST BE AT LEAST THAT OF THE DUAL ELEMENT TIME DELAY FUSES PROTECTING THE WIRES.

MOTOR: ________ HP VOLTAGE: ____________ VAC ________ ϕ HEATER: YES / NO

CONNECT TO CIRCUIT WITH DUAL ELEMENT TIME DELAY FUSES RATED: __________ AMP MAX.

USE SUPPLY WIRE WITH A MINIMUM AMPACITY OF AT LEAST: __________ AMP

SETTINGS

COMPACTOR			BALER		
70%	________________	PSI	SHIFT	________________	PSI
80%	________________	PSI	RELIEF	________________	PSI
90%	________________	PSI		________________	
FULL	________________	PSI		________________	
RELIEF	________________	PSI		________________	
REV. TIMER	____________	SEC		________________	
MULTI.	________________	CYCLES		________________	

SCHEMATIC NUMBER:

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

ELECTRICAL INFORMATION

Motor Hp	Voltage 3-P VAC	Motor F.L.A. from NEC	Heater Yes/No	Use Time Delay Dual Element Fuses		Minimum Circuit Ampacity
				Recommened Size (amps)	Maximum Size (amps)	
3 Hp	200-208	10.6	No	15	20	20
3 Hp	200-208	10.6	Yes	15	20	20
3 Hp	220-240	9.6	No	12	17.5	17.5
3 Hp	220-240	9.6	Yes	15	17.5	17.5
3 Hp	440-480	4.8	No	6	9	9
3 Hp	440-480	4.8	Yes	7	9	9
3 Hp	550-575	3.9	No	5	9	9
5 Hp	200-208	16.7	No	25	30	30
5 Hp	200-208	16.7	Yes	25	30	30
5 Hp	220-240	15.2	No	20	30	30
5 Hp	220-240	15.2	Yes	25	30	30
5 Hp	440-480	7.6	No	10	15	15
5 Hp	440-480	7.6	Yes	12	15	15
5 Hp	550-575	6.1	No	8	12	12
10 Hp	200-208	30.8	No	40	60	60
10 Hp	200-208	30.8	Yes	40	60	60
10 Hp	220-240	28	No	35	50	50
10 Hp	220-240	28	Yes	40	50	50
10 Hp	440-480	14	No	17.5	25	25
10 Hp	440-480	14	Yes	20	25	25
10 Hp	550-575	11	No	15	20	20
15 Hp	200-208	46.2	No	60	60	60
15 Hp	200-208	46.2	Yes	60	60	60
15 Hp	220-240	42	No	60	60	60
15 Hp	220-240	42	Yes	60	60	60
15 Hp	440-480	21	No	30	40	40
15 Hp	440-480	21	Yes	30	40	40
15 Hp	550-575	17	No	25	30	30
20 Hp	200-208	59.4	No	80	80	80
20 Hp	200-208	59.4	Yes	80	80	80
20 Hp	220-240	54	No	70	80	80
20 Hp	220-240	54	Yes	70	80	80
20 Hp	440-480	27	No	35	50	50
20 Hp	440-480	27	Yes	35	50	50
20 Hp	550-575	22	No	30	40	40

125% Motor F.L.A. plus optional heater current - minimum fuse size
175% Motor F.L.A. plus optional heater current - maximum fuse size

Heater at 208V draws 1.80 amps
Heater at 240V draws 2.08 amps
Heater at 480V draws 1.04 amps

TITLE: ELECTRICAL INFORMATION AND FUSING REQUIREMENTS DWG. NO: AC403147

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

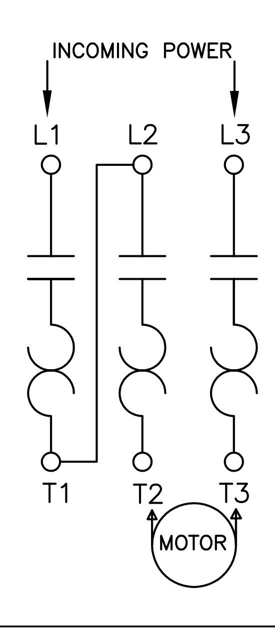
SINGLE PHASE ELECTRICAL INFORMATION

Motor Hp	Voltage 1-P VAC	Motor F.L.A.	Use Time Delay Dual Element Fuses		Minimum Circuit Ampacity
			Recommened Size (amps)	Maximum Size (amps)	
1 1/2 Hp	115	20.0	25	35	35
3 Hp	220	17.0	25	30	30
5 Hp	220	28.0	35	50	50
10 Hp	220	50.0	70	80	80

HP	F.L.A. @ VOLTAGE		STARTER	OVERLOAD	OVERLOAD SETTING	
	115	220			115	220
10		50	CGC-75A-120	CGE-80-2S-80		50
5		28	CGC-40A-120	CGE-40-2P-40A		28
3		17	CGC-22A-120	CGE-40-2P-20A		17
1.5	20		CGC-22A-120	CGE-40-2P-20A	20	

minimum fuse size:
125% Motor F.L.A. plus optional heater current
maximum fuse size:
175% Motor F.L.A. plus optional heater current

Heater at 220V draws 1.91 amps



DRAWN: MJM DATE: 8-15-06

TITLE: SINGLE PHASE ELECTRICAL INFORMATION DWG. NO: AC4032431

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

MOTOR WIRING GUIDE

12 WIRE DELTA THREE PHASE

460 VOLT

T6 T5 T4
T9 T8 T7
T11 T10 T12
T3 T2 T1

TO MOTOR STARTER

208/230 VOLT

T5 T4 T6
T9 T8 T7
T11 T10 T12
T3 T2 T1

TO MOTOR STARTER

HYDROLEC
MOTORS
(WEG)

9 WIRE STAR THREE PHASE

460 VOLT

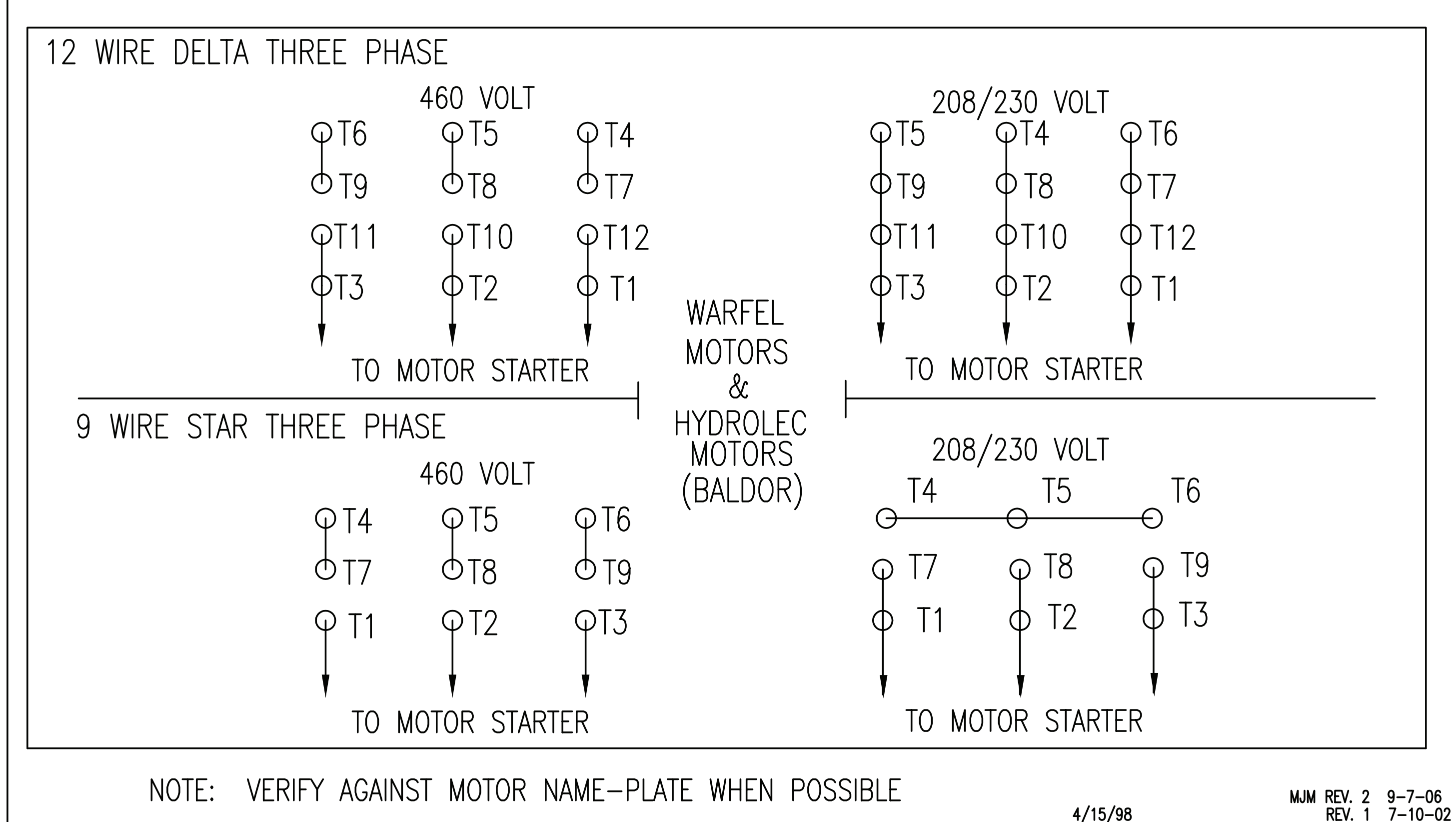
T4 T5 T6
T7 T8 T9
T1 T2 T3

TO MOTOR STARTER

208/230 VOLT

T4 T5 T6
T7 T8 T9
T1 T2 T3

TO MOTOR STARTER



NOTE: VERIFY AGAINST MOTOR NAME-PLATE WHEN POSSIBLE

4/15/98

MJM REV. 2 9-7-06
REV. 1 7-10-02

TITLE: MOTOR WIRING GUIDE

DWG. NO: AB3405482

Électricité
Installation 50 Hz

INSTRUCTIONS DE MISE À LA TERRE

Le compacteur doit être branché à un système d'installation électrique permanent en métal relié à la terre; ou encore, un conducteur pour relier les appareils à la terre doit être relié avec les conducteurs du circuit et connecté à une borne pour relier les appareils à la terre ou au cordon d'alimentation avec le compacteur. Si vous n'êtes pas certain que la boîte à prises ou l'appareil est correctement mis(e) à la terre, consultez un électricien qualifié.

3 HP MOTOR – 3 PHASE – 50 CYCLE				
Voltage	**F.L.A.**	**Type Fuse**	**Wire Size***	**Disconnect Switch**
380V	5.4 amp	Time Delay	14	30 amp
415V	5.2 amp	Time Delay	14	30 amp
440V	5.0 amp	Time Delay	14	30 amp
5 HP MOTOR – 3 PHASE – 50 CYCLE				
380V	8.7 amp	Time Delay	12	30 amp
415V	8.0 amp	Time Delay	12	30 amp
440V	7.8 amp	Time Delay	14	30 amp
10 HP MOTOR – 3 PHASE – 50 CYCLE				
380V	17 amp	Time Delay	8	30 amp
415V	16.1 amp	Time Delay	8	30 amp
440V	15 amp	Time Delay	12	30 amp
15 HP MOTOR – 3 PHASE – 50 CYCLE				
380V	23.1 amp	Time Delay	8	60 amp
415V	22 amp	Time Delay	8	60 amp
440V	21.5 amp	Time Delay	8	60 amp
20 HP MOTOR – 3 PHASE – 50 CYCLE				
380V	29.2 amp	Time Delay	8	60 amp
415V	28 amp	Time Delay	8	60 amp
440V	27.5 amp	Time Delay	8	60 amp

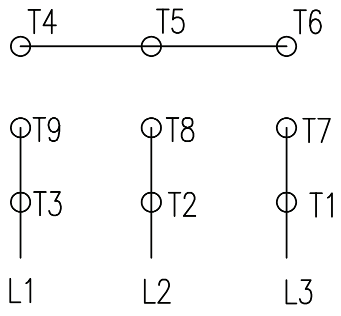
* Le calibre des câbles se rapporte au type de fil requis depuis la source d'alimentation vers le disjoncteur. Utiliser un calibre supérieur si la distance est de plus de 7,5 m (25 pi).

PTR BALER AND COMPACTOR

MOTOR WIRING GUIDE

9 WIRE DELTA THREE PHASE (FOR 3HP, 5HP)

208 / 230 VOLT



380 / 460 VOLT

T6 T5 T4

T9 T8 T7

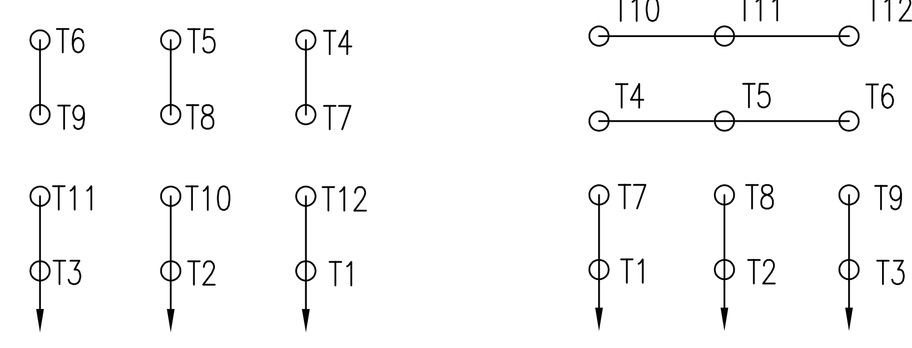
T3 T2 T1

L1 L2 L3

12 WIRE DELTA THREE PHASE (FOR 10HP, 15HP, 20HP)

415 / 440 VOLT

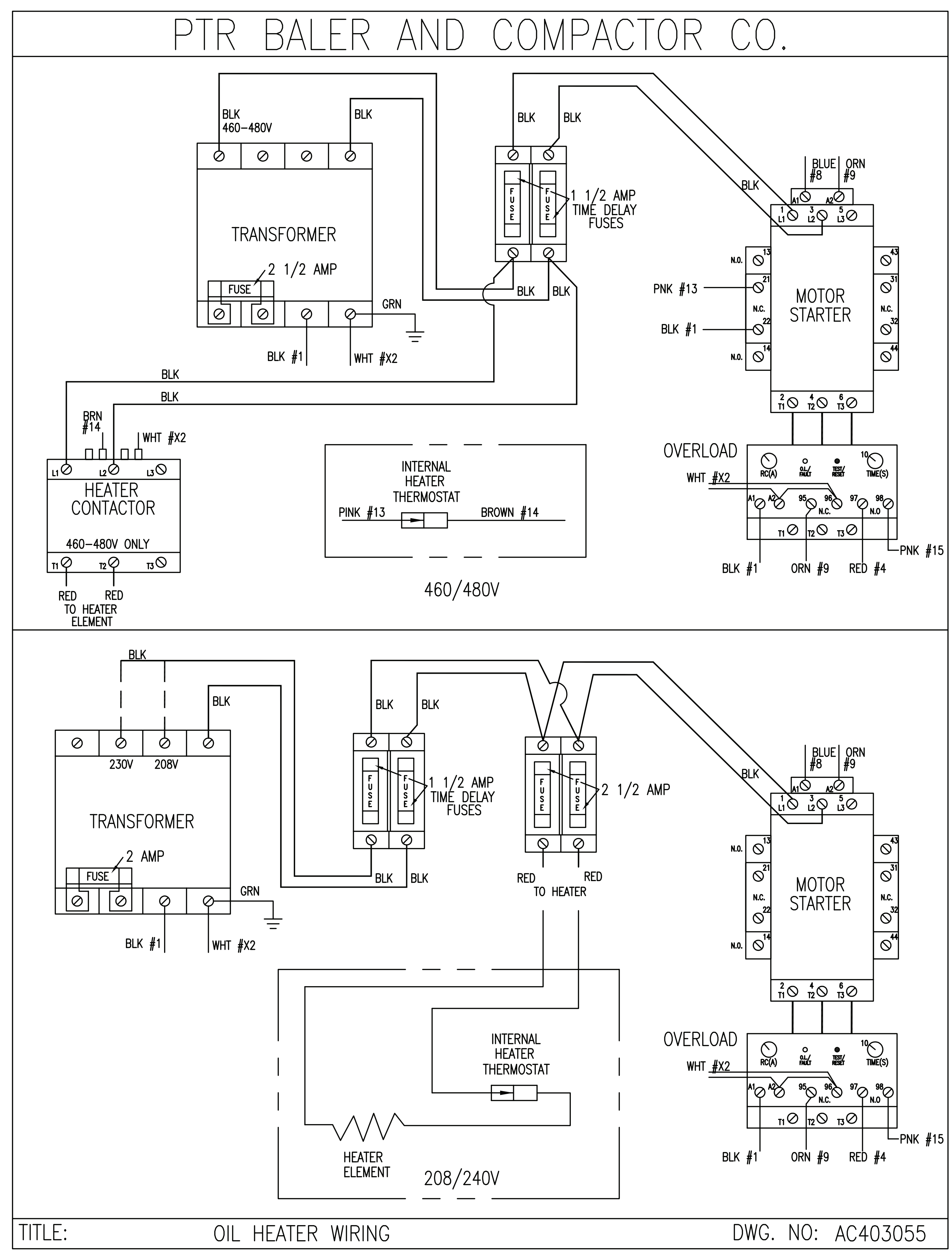
380 VOLT



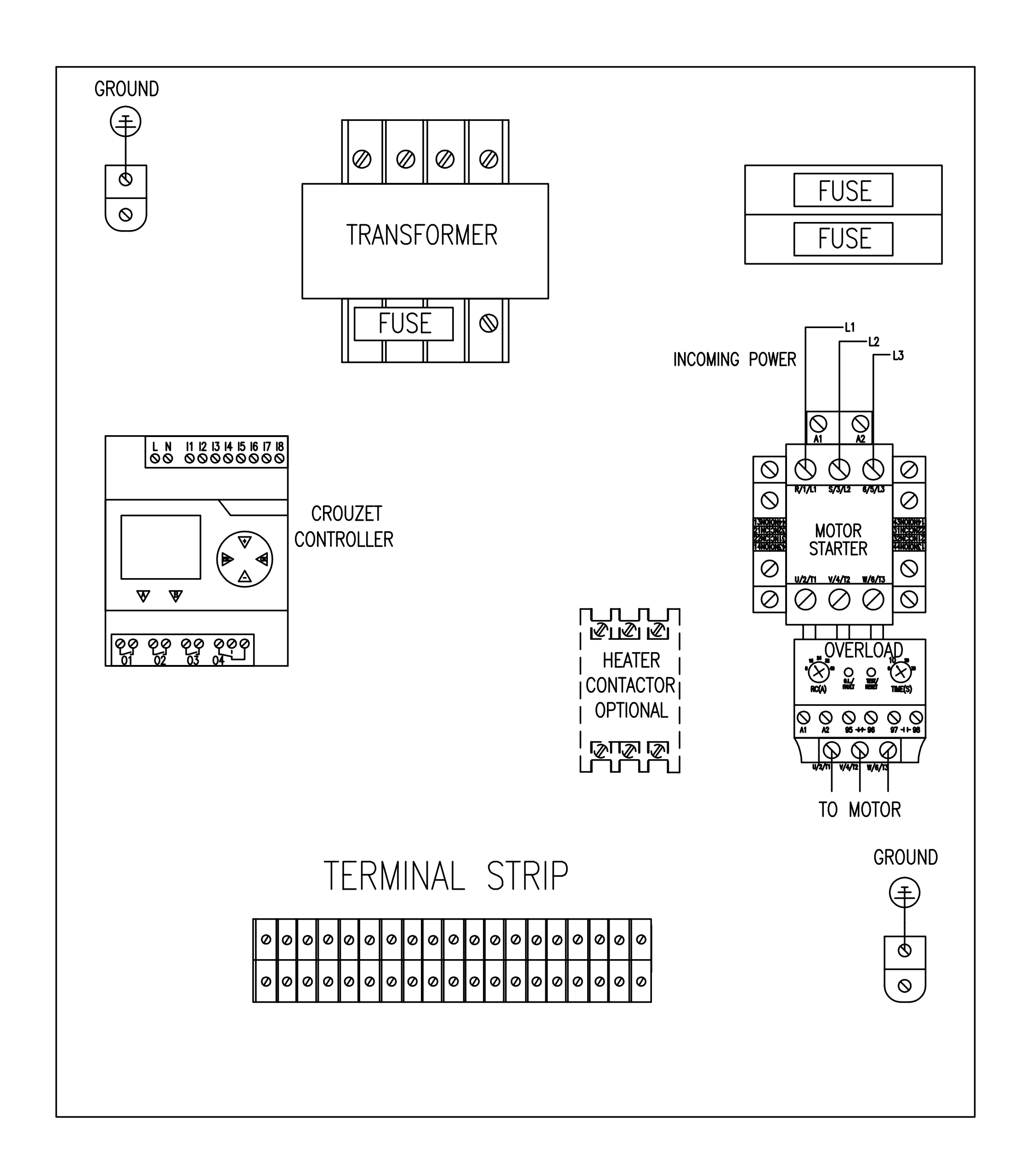
TO MOTOR STARTER | HYDROLEC MOTORS | TO MOTOR STARTER

7/17/00

TITLE: MOTOR WIRING GUIDE FOR INTERNATIONAL VOLTAGES DWG. NO: AB401376


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
BLK
460-480V
BLK
BLK
BLK
TRANSFORMER
2 1/2 AMP
FUSE
GRN
BLK #1
WHT #X2
FUSE
FUSE
1 1/2 AMP
TIME DELAY
FUSES
BLK
BLK
BLUE #8
ORN #9
MOTOR
STARTER
PNK #13
BLK #1
N.O.
N.C.
BLK
BLK
BRN #14
WHT #X2
HEATER
CONTACTOR
460-480V ONLY
RED
RED
TO HEATER
ELEMENT
INTERNAL
HEATER
THERMOSTAT
PINK #13
BROWN #14
460/480V
OVERLOAD
WHT #X2
RC(A)
TEST/RESET
TIME(S)
PNK #15
BLK #1
ORN #9
RED #4
BLK
BLK
230V
208V
TRANSFORMER
2 AMP
FUSE
GRN
BLK #1
WHT #X2
BLK
BLK
1 1/2 AMP
TIME DELAY
FUSES
BLK
BLK
2 1/2 AMP
RED
RED
TO HEATER
BLK
BLUE #8
ORN #9
MOTOR
STARTER
INTERNAL
HEATER
THERMOSTAT
HEATER
ELEMENT
208/240V
OVERLOAD
WHT #X2
PNK #15
BLK #1
ORN #9
RED #4
TITLE:
OIL HEATER WIRING
DWG. NO: AC403055

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

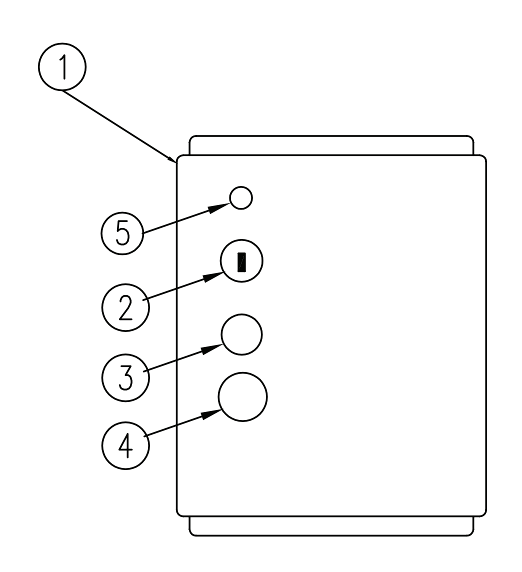


3 PHASE DELTA POWER LEADS ARE TO BE CONNECTED
IN CONTROL PANEL TO L1, L2, AND L3.

NOTE: IF MOTOR ROTATION IS REVERSED, SWITCH ANY TWO AND ONLY TWO POWER LEADS

TITLE: COMPACTOR CONTROL PANEL POWER TIE-IN EXAMPLE DWG. NO: AC4006311

PTR BALER AND COMPACTOR CO.



ITEM	QTY.	DESCRIPTION	PART NO.
1	1	ENCLOSURE (14X12X6)	500147
2	1	NO/OFF KEY SWITCH	155408
3	1	START AUTO/REV.	155397
4	1	EMERGENCY STOP BUTTON	155398
5	1	FULL LIGHT	155413

460 / 480V

GROUND
TRANSFORMER
FUSE
FUSE
FUSE
INCOMING POWER
CROUZET CONTROLLER
MOTOR STARTER
OVERLOAD
HEATER CONTACTOR OPTIONAL
TO MOTOR
TERMINAL STRIP
GROUND

208 / 240V

GROUND
TRANSFORMER
FUSE
FUSE
FUSE
INCOMING POWER
CROUZET CONTROLLER
MOTOR STARTER
OVERLOAD
FUSE
FUSE
TO MOTOR
TERMINAL STRIP
GROUND

ITEM	QTY.	DESCRIPTION	PART NO.
1	2	1 1/2 TIME DELAY FUSE	603520
2	1	TRANSFORMER	155351
3	1	STARTER	(SEE ELECTRICAL)
4	1	OVERLOAD	(SEE ELECTRICAL)
5	19	TERMINAL STRIP	155441
6	1	TERMINAL END SECTION	155442
7	2	GROUND LUG	320329
8	1	CROUZET CONTROLLER	602391
9	1	2 1/2 TIME DELAY FUSE	155602
10	1	HEATER CONTACTOR OPTIONAL	500229B
11	1	CONTACT COIL	500065
12	2	2 1/2 TIME DELAY FUSE	155602
13	1	FUSE BLOCK	500529
14	1	FUSE BLOCK	500529

TITLE: CONTROL PANEL LAYOUT DWG. NO: AC3404041

CONSIGNES D’UTILISATION DU COMPACTEUR

1. Fermez et verrouillez la porte de sécurité.
2. Insérez la clé de marche/arrêt et tournez-la à la position ON.
3. Appuyez sur le bouton de démarrage START.

Il faut appuyer sur le bouton d’arrêt « Stop » pour toute situation d’« Arrêts d’urgence du système » (Emergency System Shut Downs).

REMARQUE :

I. Un voyant (facultatif) s’allume à 80% lorsque le conteneur est rempli à 80%.

II. L’appareil s’arrête lorsque le conteneur est plein (Full). Un voyant (facultatif) alors indiquant que le conteneur est rempli à 100 %. Il est possible de redémarrer l’appareil en appuyant sur le bouton Stop pour couper le courant et effectuer un redémarrage, tel que mentionné ci-haut. — Remarque : L’appareil s’arrêtera de nouveau si la pression maximale est atteinte durant n’importe quel cycle suivant.

III. Le bouton « Emergency Stop » permet d’arrêter l’appareil en tout temps.
   a. Au redémarrage, le bélier se rétracte complètement et s’arrête. L’appareil démarrera normalement après ce redémarrage initial.

IV. Certaines options, telles que le démarrage photoélectrique et autres, peuvent également avoir une incidence sur le fonctionnement de l’appareil. Reportez-vous à la section des composants facultatifs du manuel si certaines options sont offertes avec l’appareil.

Force max

PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY

N° DE SÉRIE	N° DE MODÈLE	DATE DE FABRICATION

FONCTIONS EN OPTION

DISPOSITIF DE DÉRIVATION PAR TEMPS FROID

Le dispositif de dérivation par temps froid fonctionne comme une commande manuelle de course aller et retour de type « homme mort »; l'huile chaude est poussée dans le système hydraulique à la pression de décharge avant le fonctionnement normal.

INSTRUCTIONS DE DÉRIVATION

1. Insérer la clé de dérivation.
2. Lors du démarrage initial, utiliser la clé de dérivation pour activer le bélier et effectuer trois (3) cycles complets de course aller et retour.
3. Retirer la clé de dérivation et reprendre les procédures de fonctionnement normales.

VOYANT D'AVERTISSEMENT PRÉCOCE

Lorsque le voyant est activé, c'est que le conteneur est presque plein; une requête de ramassage doit être adressée au transporteur de déchets. Le conteneur est rempli à 80 % et continuera de fonctionner jusqu'à ce que le voyant de remplissage complet s'allume.

COMMANDE MANUELLE DE MAINTIEN DE LA PRESSION

L'opérateur doit rester au poste de commande, appuyer sur le bouton de démarrage (start/run) pendant toute la durée du cycle complet de l'appareil. Dès que le bouton est relâché, l'appareil s'arrête immédiatement de fonctionner.

MINUTERIE MULTICYCLE

Chaque fois qu'il est mis en marche, l'appareil effectue un cycle complet, une ou plusieurs fois. Il est possible de régler le nombre de cycles. (habituellement réglé en usine pour 3 cycles)

COMMANDE DE DÉMARRAGE PHOTOÉLECTRIQUE AVEC ARRÊT AUTOMATIQUE

Le capteur photoélectrique démarre l'appareil lorsque la cellule est « bloquée » par la présence de matériaux (le cycle continue jusqu'à ce que le capteur ne détecte plus la présence de matériaux). Si le capteur continue de détecter des matériaux après une période déterminée, l'appareil s'arrête et un voyant s'allume pour indiquer que l'appareil doit être vérifié.

POSTE DE DIRECTION

Le poste de direction activé par une clé est généralement situé sur l'appareil ou à proximité de celui-ci; il est utilisé par le transporteur de déchets pour dégager la zone de la trémie pour que le conteneur puisse être tiré aux fins de déchargement. Ce mécanisme, qui fonctionne comme un dispositif de veille automatique de commande de mouvement aller et retour (« homme mort »), désactive le poste de commande principal lorsque le poste de direction est utilisé.

RÉCHAUFFEUR D'HUILE À COMMANDE THERMOSTATIQUE

Installé dans le réservoir d'huile, le réchauffeur d'huile est muni d'une commande thermostatique. Il s'active automatiquement dès que la température de l'huile s'abaisse à moins de 15,5 ºC (60 ºF).

INDICATEUR D'ARRÊT – NIVEAU D'HUILE

Un détecteur de niveau d'huile arrête l'appareil et un voyant s'allume lorsque le niveau d'huile tombe sous un niveau préréglé.

Contrôleur Crouzet
Configuration générale de l'appareil

Remarque : Les procédures suivantes s'adressent uniquement à du personnel d'entretien autorisé ayant reçu la formation appropriée. L'étalonnage du contrôleur, des capteurs de pression) et des limiteurs de pression sont tous réglés en usine et ne DOIVENT PAS ÊTRE modifiés par l'utilisateur.

1) Le contrôleur PS-1 sert à la fois de capteur de pression pour l'arrêt et pour la pression maximale atteinte (full). Le capteur de pression doit être installé dans le port du capteur de façon à ce qu'il puisse lire la pression lorsque le bélier se déploie et lorsqu'il se rétracte.
2) Au besoin, le PS-2 correspond au voyant de 80 % et est installé soit dans le port d'extension ou dans le port du capteur de pression.
3) Pour configurer les valeurs de pression : (Remarque : Entrées et sorties de 120 V)
   a) Réglez le capteur de pression à pression élevée et le limiteur de pression à pression basse.
   b) Mettez l'appareil sous tension et faites-le démarrer. Le bélier buttera lors du mouvement de rétraction et la pompe continuera de fonctionner.
   c) Réglez le limiteur de pression à la pression maximale désirée.
   d) Relâchez doucement le capteur de pression jusqu'à ce que le moteur s'arrête ou que le bélier démarre en marche avant.
   e) Le capteur de pression est maintenant réglé.
   f) Réglez la minuterie de mouvement inverse (retour de course) pour une durée dépassant la durée normale du retour de course. (Appuyez sur le bouton « A » pour accéder à cet écran. Appuyez sur le bouton « OK » pour passer en mode d'édition. Servez-vous de la flèche de direction haut et bas pour régler la durée. Appuyez de nouveau sur le bouton « OK » pour valider la nouvelle valeur.)
   g) Démarrez l'appareil. Le bélier ira de l'avant jusqu'au bout et se butera.. Le voyant indiquant que le conteneur est rempli à 100 % (et le voyant 80 %, si l'appareil en est muni) s'allumera et l'appareil s'arrêtera. (Ceci permet de vérifier à nouveau le réglage de la pression maximale et le fonctionnement de l'ampoule.)
   h) Le cas échéant, le voyant 80 % peut maintenant être réglé en relâchant le limiteur de pression et en redémarrant l'appareil. Réglez le limiteur de pression à la valeur de pression 80 % voulue et redémarrez l'appareil au besoin jusqu'à ce que le bélier bute le fond en effectuant une course vers l'avant. C'est uniquement durant la course vers l'avant que vous pouvez régler la valeur 80 % du capteur de pression, jusqu'à ce que le voyant 80 % s'allume.
   i) Débranchez le fil du capteur de pression et démarrez l'appareil une fois de plus.
   j) Une fois le bélier buté, soit durant la course vers l'avant ou au retour, réglez la soupape de sûreté à la pression voulue.
   k) Rebranchez le fil du capteur de pression.
   l) Réglez la minuterie du retour de course à la durée voulue.

Remarque concernant le fonctionnement : lorsqu'une condition d'arrêt de sécurité se produit, l'appareil ne peut être démarré qu'à l'aide du bouton de démarrage manuel ou à l'aide de l'interrupteur de démarrage à clé. Aucun circuit de démarrage automatique facultatif ne pourra être activé tant que l'appareil n'aura pas effectué un cycle après démarrage manuel. Les conditions pouvant entraîner un arrêt de sécurité comprennent, entre autres, un arrêt d'urgence, une panne de courant, un état de pression maximale, un déverrouillage (ou porte ouverte) pendant le mouvement du bélier, la cellule du capteur photoélectrique « bloquée » pendant trop longtemps (détection de matériaux), etc. Le cas échéant, la fonction multicycle sera désactivée au premier démarrage suivant un arrêt de sécurité.

Exécution du logiciel Crouzet AC4025274 et AC402987

Fonctions : Multicycle, voyant 100 %

- L'appareil se met en marche arrière après une course avant pour une période dont la durée a été préréglée en usine; le point de rétractation maximale est indiqué par le niveau de pression.
- Le contrôleur n'est pas un opérateur. Le contrôleur est un dispositif situé à l'intérieur du boîtier de commandes électriques; seul le personnel d'entretien autorisé et dûment formé peut y accéder et y effectuer des réglages.
- La fonction multicycle déclenche automatiquement un nombre programmé de cycles chaque fois que l'appareil est démarré, sauf au démarrage suivant un arrêt de sécurité (Safe Stop). Voir « Arrêt de sécurité » ci-dessous. Le compteur multicycle est préréglé en usine.
- Le seul moyen de redémarrer l'appareil après un arrêt de sécurité est d'activer manuellement le bouton de démarrage. Le circuit multicycle ne pourra reprendre qu'après l'exécution d'un cycle initial de « retour au point de départ ».
- Si le bélier s'arrête en toute autre position que la position rétractée maximale, le bouton de démarrage ne pourra servir qu'à le rétracter puis à l'arrêter. Il faudra de nouveau appuyer sur le bouton de démarrage pour amorcer un cycle normal de l'appareil.
- Un « arrêt de sécurité » (safe stop) se produit lorsque le bouton d'arrêt d'urgence est activé (e-stop), lorsque l'interrupteur à clé est mis en position d'arrêt (off), lors d'une interruption d'alimentation, ou lorsque la pression maximale est atteinte alors que le bélier est en toute autre position que celle du départ (home position) (complètement rétracté). Un arrêt de sécurité se produit également si la porte de chargement s'ouvre durant le cycle de l'appareil ou si le capteur de pression fait défaut (minuterie de surveillance).
- L'état d'arrêt de sécurité entraîne la remise à zéro du compte multicycle.
- Pour voir l'écran du compteur multicycle, appuyez sur le bouton B situé sur le contrôleur. Vous y verrez à la fois le compte actuel et le compte préréglé. Appuyez sur le bouton OK de cet écran vous permettra d'accéder au mode de programmation et de régler le compte préréglé à l'aide des flèches de direction haut et bas. Une fois le nombre voulu atteint, appuyez de nouveau sur OK pour valider le compte et mettre le logiciel à jour. Appuyez sur B de nouveau pour revenir à l'écran de contrôle principal.
- La minuterie du retour de course est préréglée dans le logiciel en usine. Le réglage peut être vu ou modifié en appuyant sur le bouton A situé sur le contrôleur. Vous pourrez voir à la fois la durée actuelle et la durée préréglée. Appuyer sur le bouton OK de cet écran vous permettra d'accéder au mode de programmation et de régler la durée préréglée à l'aide des flèches de direction haut et bas. Une fois la durée voulue atteinte, appuyez de nouveau sur OK pour valider le compte et mettre le logiciel à jour. Appuyez sur A de nouveau pour revenir à l'écran de contrôle principal. Remarque : les unités de durée sont exprimées en incréments de 100 millisecondes. Par exemple, le nombre 465 indique 46, 5 secondes et 180 correspond à 18 secondes.

Exécution du logiciel de démarrage par capteur photoélectrique AC402097x

Fonctions : Voyant 100 % (compris), voyant 80 % en option et démarrage par capteur photoélectrique.

- Le capteur photoélectrique démarre automatique l'appareil chaque fois que son « champ de vision » est obstrué pendant une durée préconfigurée. Si le capteur est continuellement obstrué durant toute cette période, le contact sera coupé et un signal sera envoyé au contrôleur. Le voyant d'avertissement clignotera en continu tant que le circuit de démarrage du capteur photoélectrique sera actif. Remarque : pour effectuer des modifications sur le site, consulter la documentation du capteur photoélectrique pour le réglage du délai. La fonction photoélectrique n'est pas une commande opérateur-utilisateur.

- Une fois le signal de démarrage reçu du capteur photoélectrique ou via le bouton de démarrage par le contrôleur, une alarme sonore se fait entendre pendant vingt secondes avant le démarrage automatique de l'appareil. ***Si le capteur est découvert durant cette période ou que le bouton de démarrage est relâché, l'appareil ne démarrera pas.*** L'alarme sonore cesse dès que l'appareil démarre; le voyant d'avertissement continue de clignoter tant que l'appareil fonctionne et que le circuit de démarrage photoélectrique est activé. Le délai total est d'environ 21 secondes.

- Le seul moyen de redémarrer l'appareil après tout arrêt de sécurité est d'activer manuellement le bouton de démarrage ou de tourner la clé de démarrage. Le circuit de démarrage automatique ne pourra reprendre qu'après l'exécution d'un cycle initial.

- Un arrêt de sécurité (safe stop) se produit lorsque le bouton d'arrêt d'urgence est activé, lors d'une interruption d'alimentation, lorsque la pression maximale est atteinte, si la porte de chargement s'ouvre durant l'exécution du cycle de l'appareil, si le capteur photoélectrique demeure en état obstrué durant une période excédant le réglage de la minuterie de détection du capteur, lorsque la première minuterie de surveillance détecte une défaillance du capteur de pression ou de la soupape directionnelle, lorsque l'appareil fonctionne continuellement pendant une période excédant la durée préconfigurée de la seconde minuterie de surveillance ou si d'autres situations d'erreur surviennent.

- Pour réinitialiser le circuit de démarrage automatique, il faut d'abord annuler l'état d'arrêt, c.-à-d., tirer le mécanisme d'arrêt d'urgence, rétablir le courant, fermer la porte de chargement, etc. Il faut ensuite démarrer l'appareil manuellement en appuyant sur le bouton de démarrage ou à l'aide de l'interrupteur de démarrage à clé. Le voyant « Photo-Eye Blocked / Manual Start Req. » (Capteur photoélectrique obstrué / Démarrage manuel nécessaire) clignotera pour indiquer si un démarrage manuel est requis ou il restera continuellement allumé si le capteur est obstrué. Le voyant d'avertissement s'arrêtera également de clignoter si le circuit de démarrage du capteur photoélectrique devient inactif. Remarque : ***le délai et l'alarme seront actifs même en situation de démarrage manuel. Le bouton de démarrage DOIT être maintenu pendant 20 secondes pour que l'appareil puisse démarrer. L'appareil ne démarre pas si le bouton est relâché avant ce délai.***

- Le voyant d'avertissement et l'alarme sonore doivent pouvoir être visible et entendue, respectivement, au compacteur. De plus, un dispositif de commande de l'appareil, tel qu'un poste de direction ou un disjoncteur, doit être visible depuis l'extrémité de décharge du compacteur.

- Apposez une étiquette indiquant « Cet appareil démarre automatiquement » sur le devant de la trémie, à hauteur du capteur photoélectrique, pour qu'elle soit visible lorsque le conteneur est tiré (sauf l'unité TP-33 dont le conteneur est tiré manuellement et dont l'étiquette est nettement visible sur le côté de l'appareil au dispositif de fixation du crochet), sur une porte de nettoyage auxiliaire (s'il y en a une) et sur la porte de sécurité (s'il y en a une) (transport normal avec autocollants pour portes de sécurité). Au total, quatre étiquettes sont requises, sauf lorsque deux de ces emplacements sont suffisamment près l'un de l'autre, une étiquette suffit alors pour les deux, ou si l'une des options n'est pas disponible. Remarque : pour les installations sur site, apposez des autocollants à chacun de ces emplacements, là où il n'y en a pas.

- Sur la porte de nettoyage auxiliaire de la trémie (« hopper ») (s'il y en a une), apposez une étiquette indiquant ce qui suit : « Avant d'ouvrir cette porte, tourner la clé du panneau de commande à la position d'arrêt (Off), retirer la clé et obstruer le vide-ordures ».

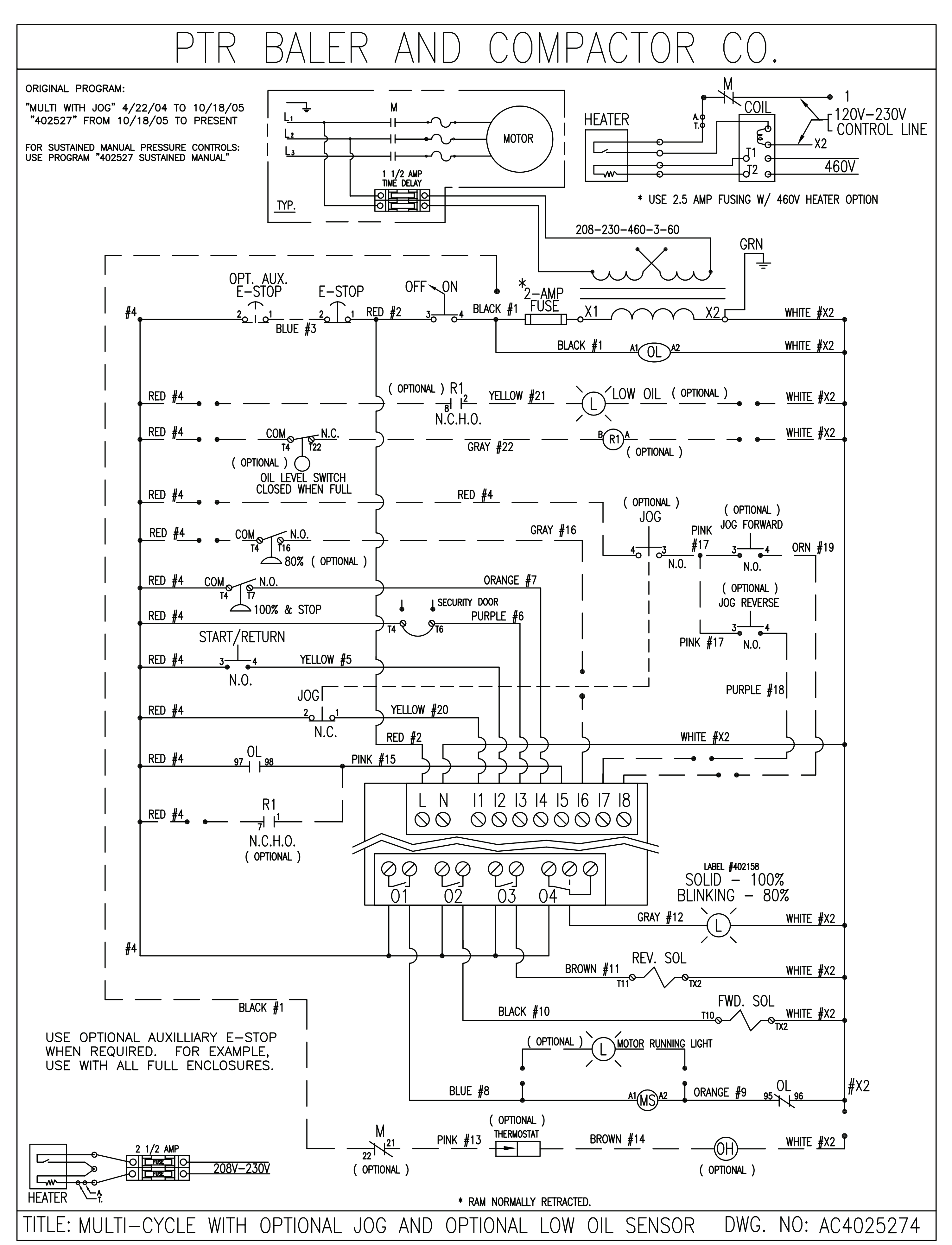
- Sur le panneau de commande, à proximité du voyant du capteur photoélectrique, apposez une étiquette mentionnant : « Voyant allumé : capteur électrique obstrué / Voyant clignotant : démarrage manuel requis. »

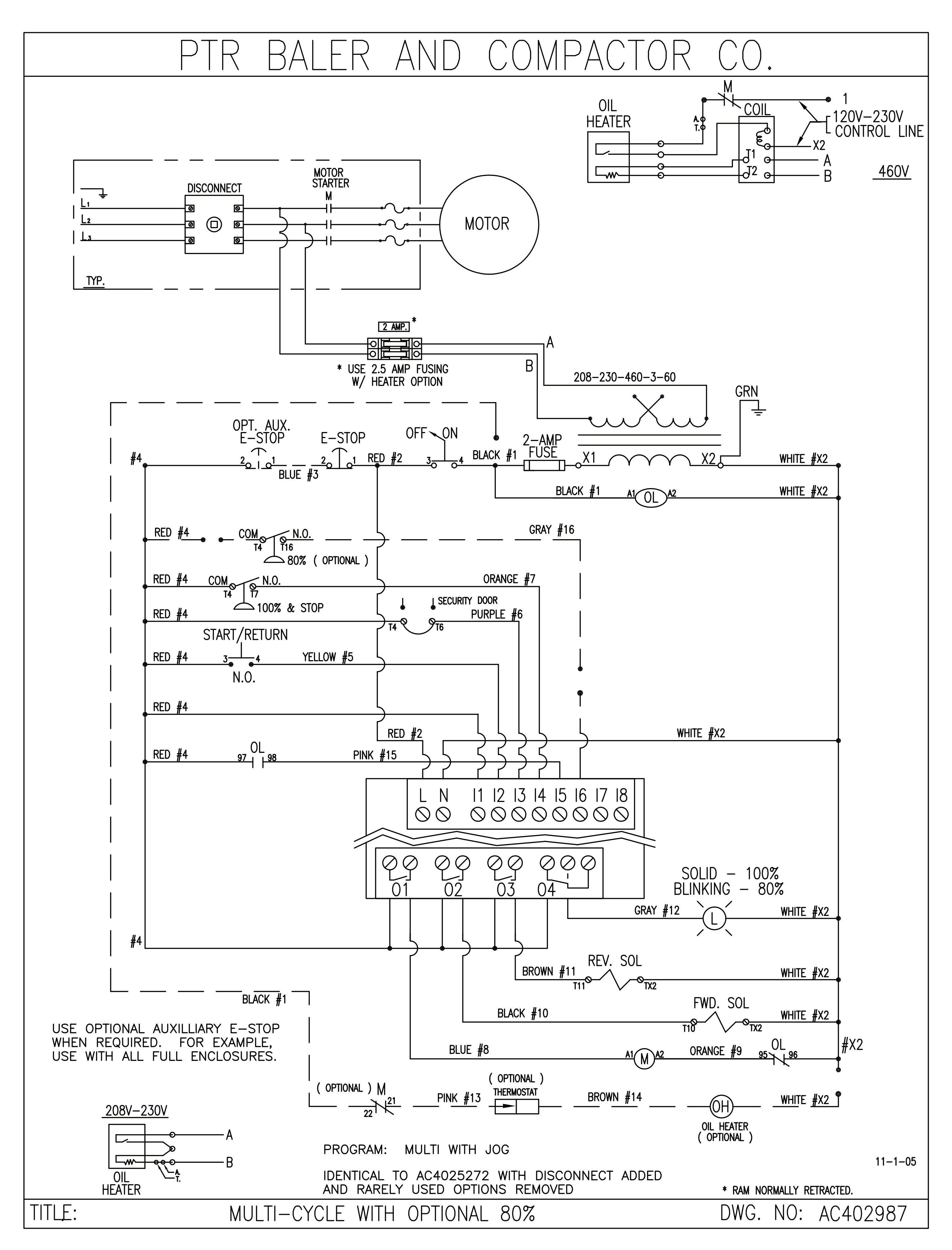
- Un interrupteur de sécurité est requis sur toutes les portes de chargement de trémie.

- Aucun interrupteur de fin de course n'est requis. La pression actionne le mouvement de l'appareil du point de départ vers l'avant alors que le retour de course vers le point de départ est relié à une minuterie.

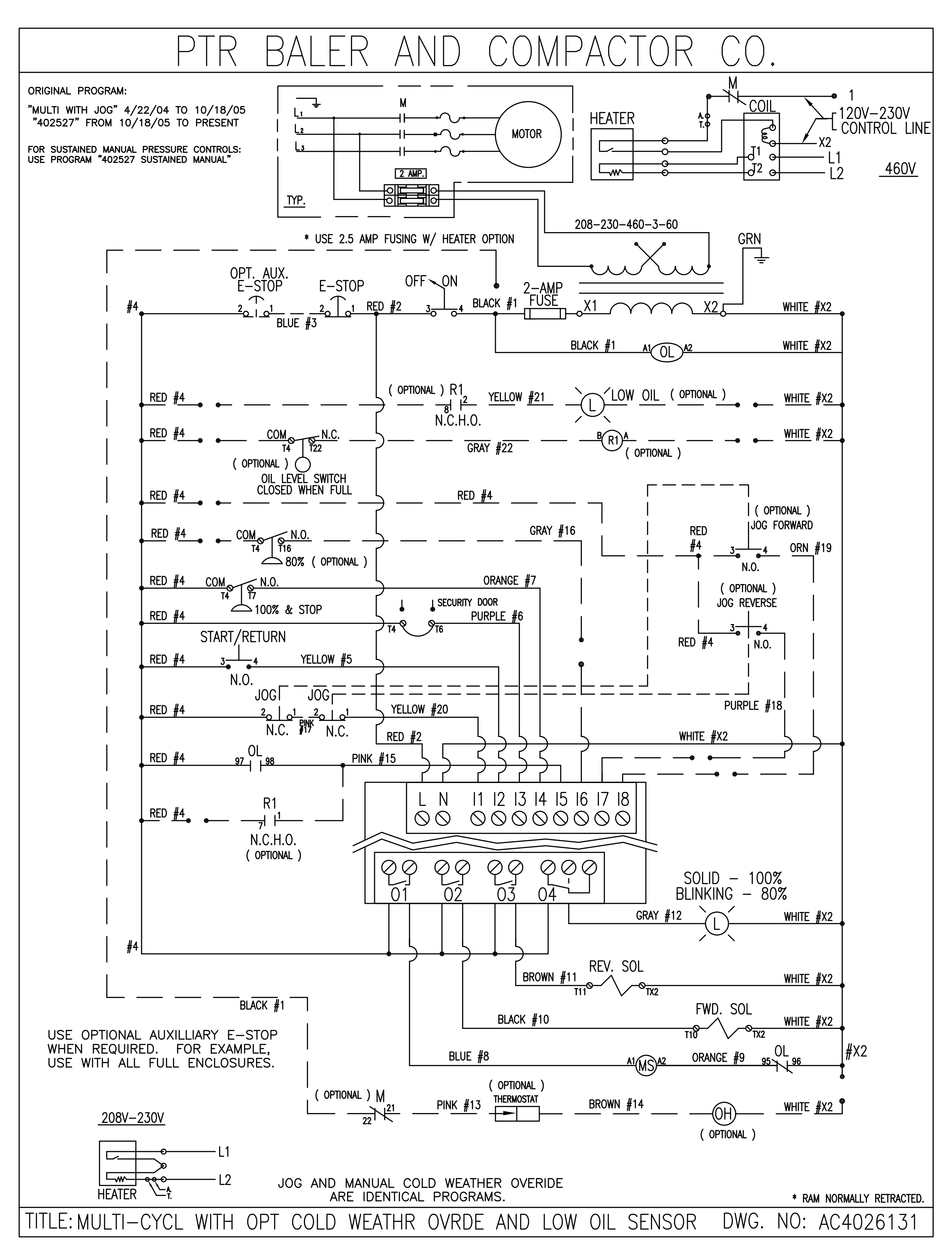
- Le contrôleur n'est pas une commande utilisateur. Le contrôleur est un dispositif situé à l'intérieur du panneau de commande; seul le personnel de service autorisé et dûment formé peut y accéder ou y effectuer des réglages.

- Pour régler la minuterie de retour de course, appuyez sur le bouton A du panneau avant du contrôleur pour accéder à l'écran de configuration de la minuterie de retour de course. Lorsque cet écran s'affiche, appuyez sur le bouton OK pour déverrouiller la valeur réglée et utilisez les flèches de direction haut et bas pour entrer le réglage de minuterie voulu. Appuyez de nouveau sur le bouton OK pour valider la nouvelle valeur. Remarque : ce réglage est exprimé en 1/10 de seconde; par exemple, le nombre 305 signifie 30,5 secondes. Appuyez de nouveau sur le bouton A pour revenir à l'écran de contrôle principal.

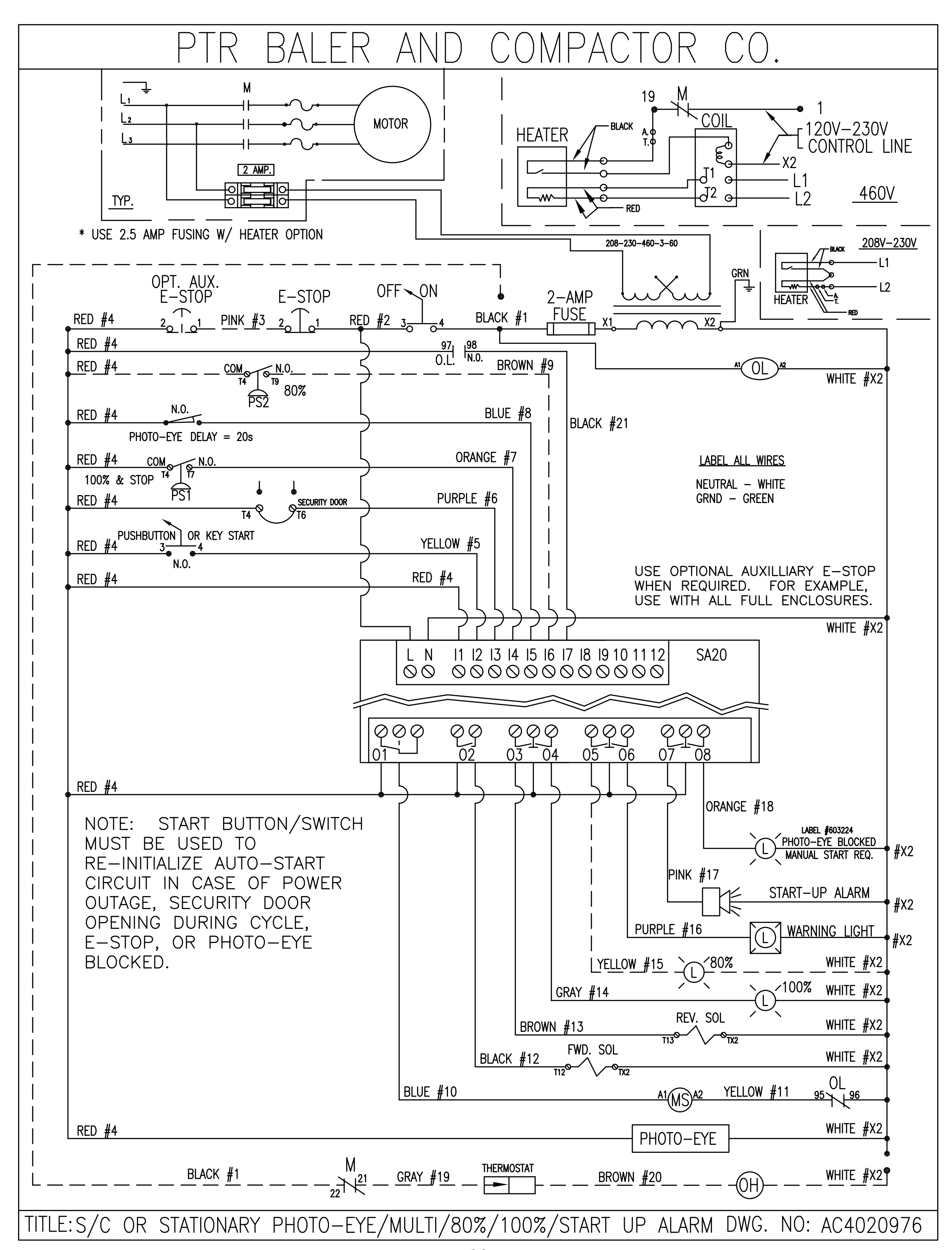

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
ORIGINAL PROGRAM:
"MULTI WITH JOG" 4/22/04 TO 10/18/05
"402527" FROM 10/18/05 TO PRESENT
FOR SUSTAINED MANUAL PRESSURE CONTROLS:
USE PROGRAM "402527 SUSTAINED MANUAL"
MOTOR
1 1/2 AMP TIME DELAY
TYP.
HEATER
COIL
120V-230V CONTROL LINE
460V
* USE 2.5 AMP FUSING W/ 460V HEATER OPTION
208-230-460-3-60
GRN
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF ON
*2-AMP FUSE
BLACK #1
RED #2
BLUE #3
WHITE #X2
(OPTIONAL) R1
N.C.H.O.
YELLOW #21
LOW OIL (OPTIONAL)
GRAY #22
OIL LEVEL SWITCH CLOSED WHEN FULL
RED #4
(OPTIONAL) JOG
(OPTIONAL) JOG FORWARD
PINK #17
ORN #19
GRAY #16
80% (OPTIONAL)
(OPTIONAL) JOG REVERSE
ORANGE #7
100% & STOP
SECURITY DOOR
PURPLE #6
START/RETURN
YELLOW #5
N.O.
PURPLE #18
JOG
N.C.
YELLOW #20
OL
PINK #15
R1
N.C.H.O. (OPTIONAL)
L N I1 I2 I3 I4 I5 I6 I7 I8
01 02 03 04
LABEL #402158
SOLID - 100%
BLINKING - 80%
GRAY #12
BROWN #11
REV. SOL
BLACK #10
FWD. SOL
(OPTIONAL) MOTOR RUNNING LIGHT
BLUE #8
ORANGE #9
BLACK #1
USE OPTIONAL AUXILLIARY E-STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
PINK #13
(OPTIONAL) THERMOSTAT
BROWN #14
(OPTIONAL)
2 1/2 AMP
208V-230V
HEATER
* RAM NORMALLY RETRACTED.
TITLE: MULTI-CYCLE WITH OPTIONAL JOG AND OPTIONAL LOW OIL SENSOR
DWG. NO: AC4025274

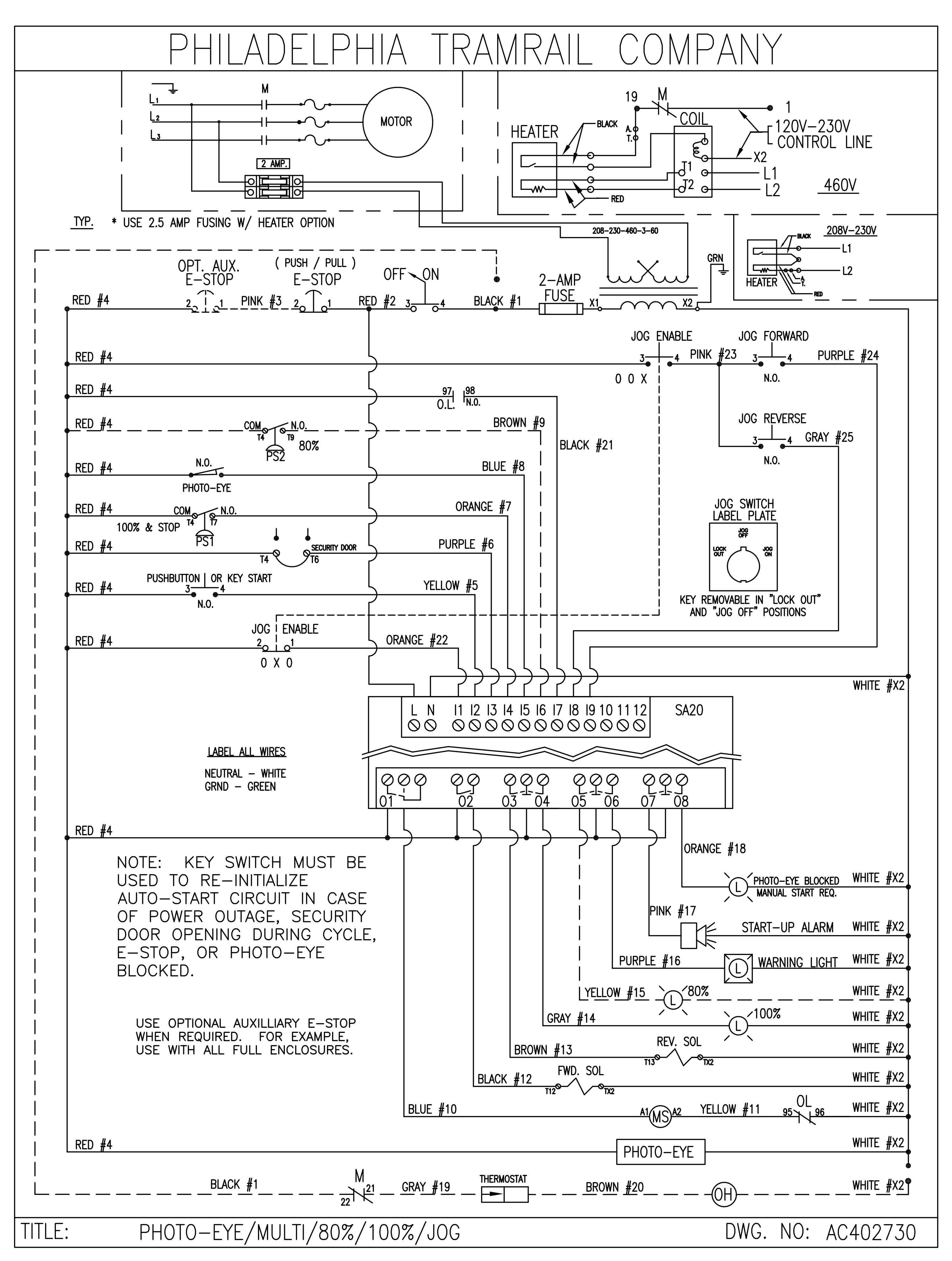


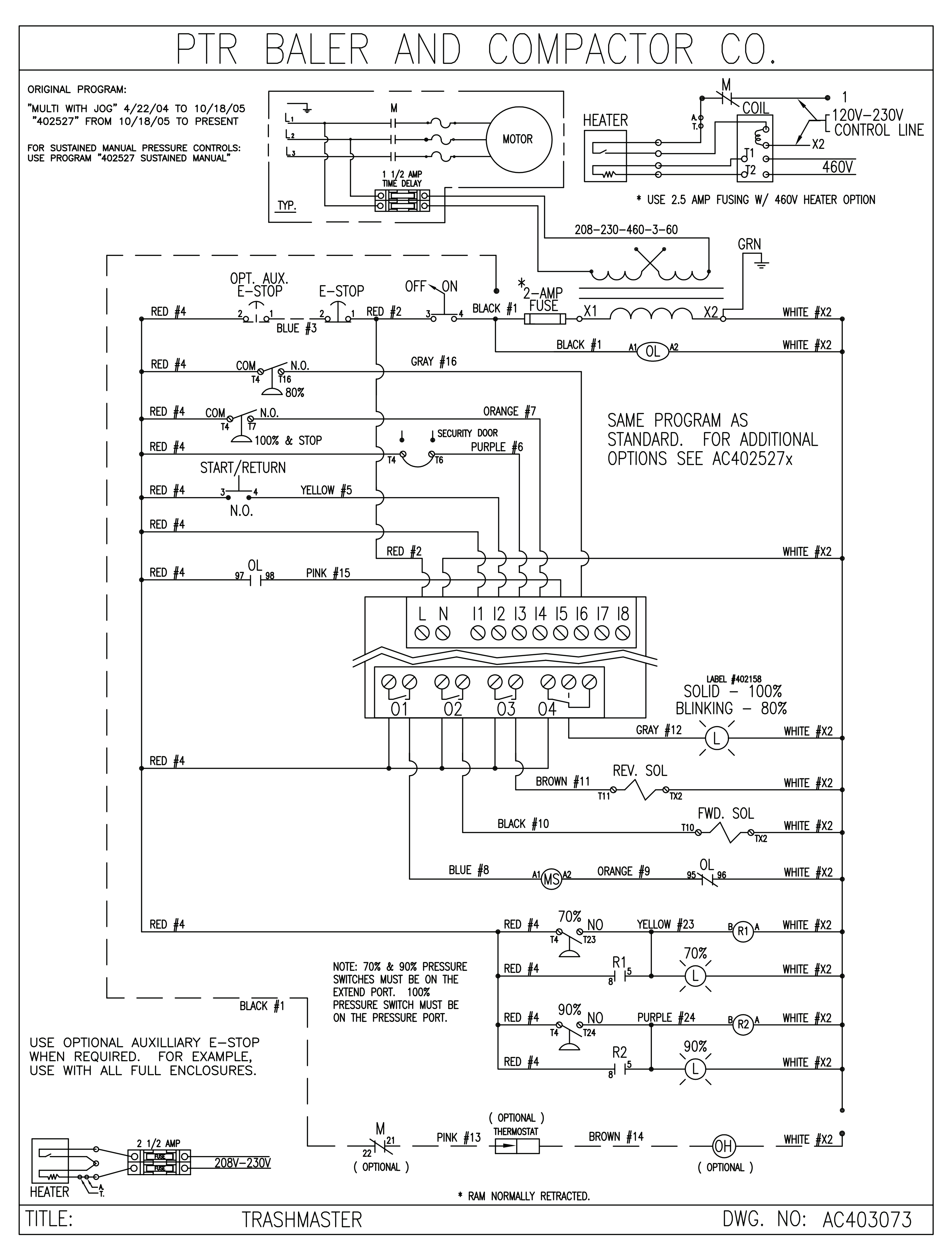
PTR BALER AND COMPACTOR CO.
OIL HEATER
M
COIL
1
120V–230V CONTROL LINE
X2
T1
T2
A
B
460V
DISCONNECT
MOTOR STARTER
M
MOTOR
L1
L2
L3
TYP.
2 AMP. *
* USE 2.5 AMP FUSING W/ HEATER OPTION
A
B
208-230-460-3-60
GRN
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF ON
2-AMP FUSE
X1
X2
#4
BLUE #3
RED #2
BLACK #1
WHITE #X2
OL
RED #4
COM
N.O.
T4
T16
80% (OPTIONAL)
GRAY #16
100% & STOP
T7
ORANGE #7
SECURITY DOOR
PURPLE #6
T6
START/RETURN
YELLOW #5
N.O.
PINK #15
L N I1 I2 I3 I4 I5 I6 I7 I8
01 02 03 04
SOLID - 100%
BLINKING - 80%
GRAY #12
L
BROWN #11
REV. SOL
T11
TX2
FWD. SOL
BLACK #10
T10
BLUE #8
ORANGE #9
#X2
USE OPTIONAL AUXILLIARY E-STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
(OPTIONAL) M
PINK #13
(OPTIONAL) THERMOSTAT
BROWN #14
OH
OIL HEATER (OPTIONAL)
208V–230V
OIL HEATER
PROGRAM: MULTI WITH JOG
IDENTICAL TO AC4025272 WITH DISCONNECT ADDED AND RARELY USED OPTIONS REMOVED
11-1-05
* RAM NORMALLY RETRACTED.
TITLE: MULTI-CYCLE WITH OPTIONAL 80%
DWG. NO: AC402987

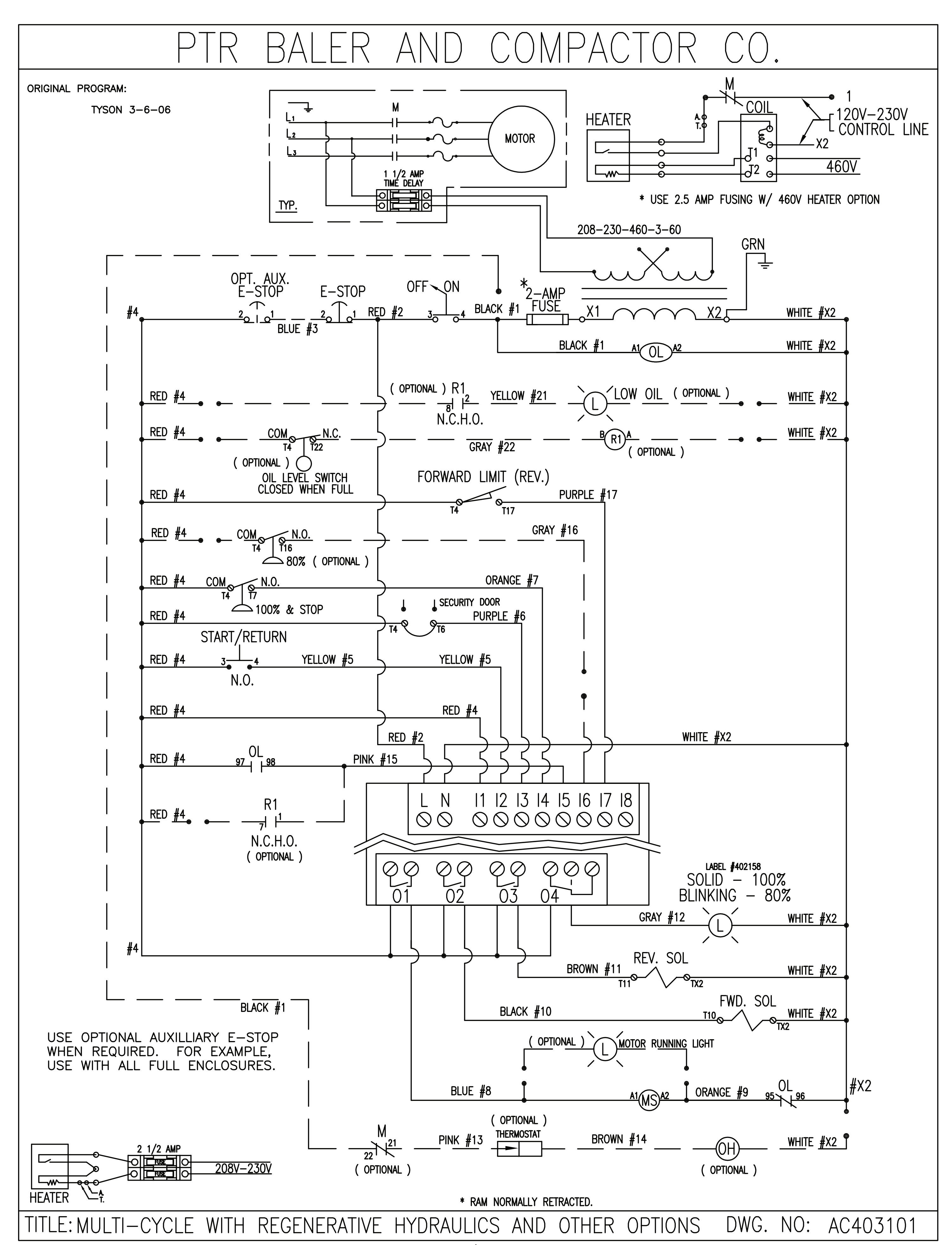


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
ORIGINAL PROGRAM:
"MULTI WITH JOG" 4/22/04 TO 10/18/05
"402527" FROM 10/18/05 TO PRESENT
FOR SUSTAINED MANUAL PRESSURE CONTROLS:
USE PROGRAM "402527 SUSTAINED MANUAL"
MOTOR
2 AMP.
TYP.
HEATER
COIL
120V–230V
CONTROL LINE
460V
208–230–460–3–60
* USE 2.5 AMP FUSING W/ HEATER OPTION
GRN
OPT. AUX. E–STOP
E–STOP
OFF ON
2–AMP FUSE
BLACK #1
RED #2
BLUE #3
WHITE #X2
LOW OIL (OPTIONAL)
YELLOW #21
N.C.H.O.
GRAY #22
OIL LEVEL SWITCH CLOSED WHEN FULL
(OPTIONAL) JOG FORWARD
(OPTIONAL) JOG REVERSE
GRAY #16
ORN #19
80% (OPTIONAL)
ORANGE #7
100% & STOP
SECURITY DOOR
PURPLE #6
START/RETURN
YELLOW #5
YELLOW #20
PURPLE #18
PINK #15
SOLID – 100%
BLINKING – 80%
GRAY #12
BROWN #11
REV. SOL
BLACK #10
FWD. SOL
BLUE #8
ORANGE #9
PINK #13
(OPTIONAL) THERMOSTAT
BROWN #14
(OPTIONAL)
USE OPTIONAL AUXILLIARY E–STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
208V–230V
HEATER
JOG AND MANUAL COLD WEATHER OVERIDE ARE IDENTICAL PROGRAMS.
* RAM NORMALLY RETRACTED.
TITLE: MULTI–CYCL WITH OPT COLD WEATHR OVRDE AND LOW OIL SENSOR
DWG. NO: AC4026131

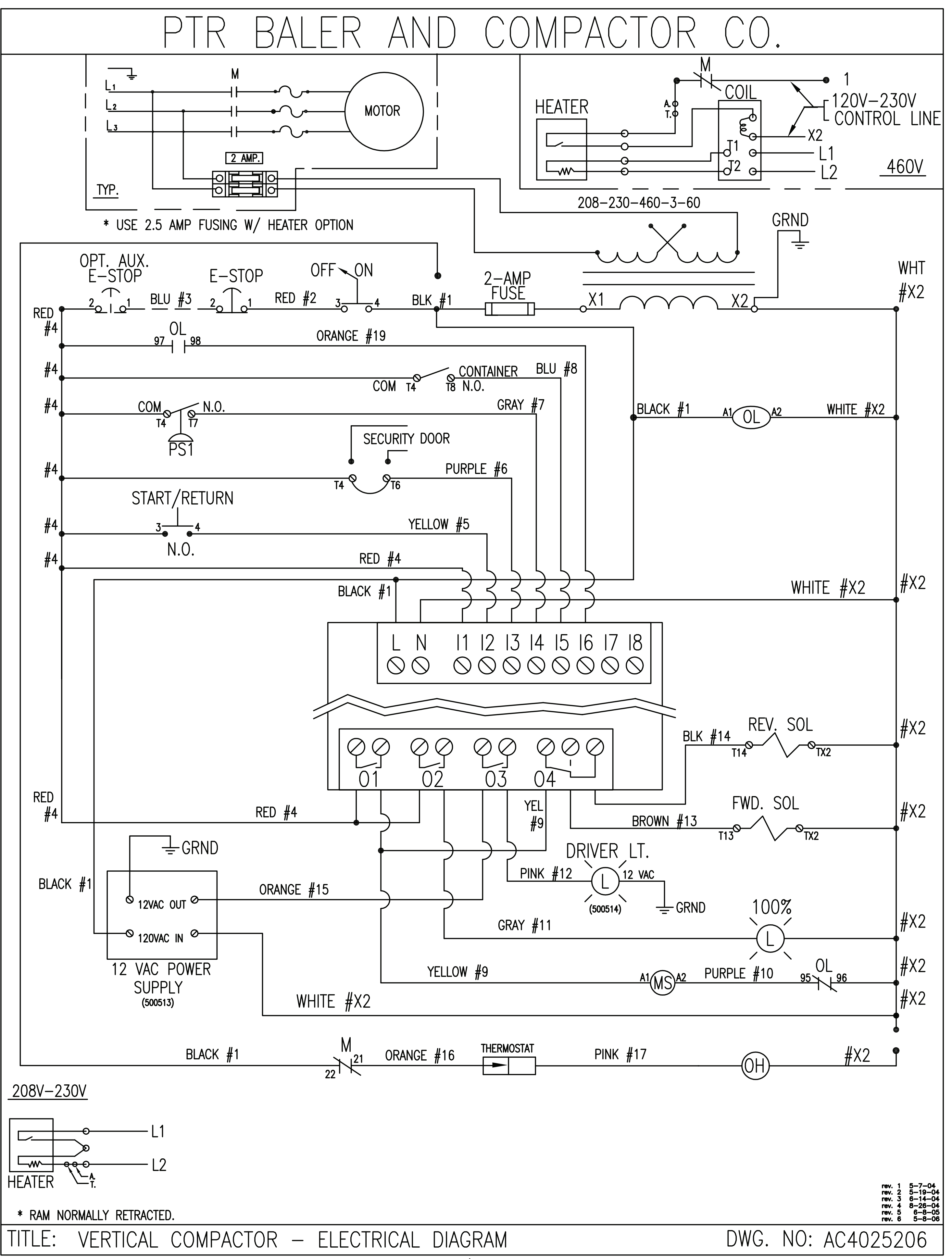

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
L1
L2
L3
M
MOTOR
2 AMP.
TYP.
* USE 2.5 AMP FUSING W/ HEATER OPTION
19
M
1
COIL
HEATER
BLACK
A.T.
120V-230V CONTROL LINE
X2
T1
L1
T2
L2
460V
RED
208-230-460-3-60
208V-230V
BLACK
L1
L2
GRN
HEATER
A.T.
RED
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF
ON
2-AMP FUSE
X1
X2
RED #4
PINK #3
RED #2
BLACK #1
RED #4
97
98
O.L.
N.O.
BROWN #9
RED #4
COM
T4
N.O.
T9
80%
PS2
A1
OL
A2
WHITE #X2
RED #4
N.O.
BLUE #8
BLACK #21
PHOTO-EYE DELAY = 20s
RED #4
COM
N.O.
T4
T7
100% & STOP
PS1
ORANGE #7
LABEL ALL WIRES
NEUTRAL - WHITE
GRND - GREEN
RED #4
T4
SECURITY DOOR
T6
PURPLE #6
PUSHBUTTON OR KEY START
RED #4
3
4
N.O.
YELLOW #5
RED #4
RED #4
USE OPTIONAL AUXILLIARY E-STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
WHITE #X2
L N I1 I2 I3 I4 I5 I6 I7 I8 I9 I10 I11 I12
SA20
01 02 03 04 05 06 07 08
RED #4
ORANGE #18
LABEL #603224
PHOTO-EYE BLOCKED
MANUAL START REQ.
#X2
NOTE: START BUTTON/SWITCH MUST BE USED TO RE-INITIALIZE AUTO-START CIRCUIT IN CASE OF POWER OUTAGE, SECURITY DOOR OPENING DURING CYCLE, E-STOP, OR PHOTO-EYE BLOCKED.
PINK #17
START-UP ALARM
#X2
PURPLE #16
WARNING LIGHT
#X2
YELLOW #15
80%
WHITE #X2
GRAY #14
100%
WHITE #X2
BROWN #13
REV. SOL
T13
TX2
WHITE #X2
BLACK #12
FWD. SOL
T12
TX2
WHITE #X2
BLUE #10
A1
MS
A2
YELLOW #11
OL
95
96
RED #4
PHOTO-EYE
WHITE #X2
BLACK #1
M
21
22
GRAY #19
THERMOSTAT
BROWN #20
OH
WHITE #X2
TITLE: S/C OR STATIONARY PHOTO-EYE/MULTI/80%/100%/START UP ALARM DWG. NO: AC4020976

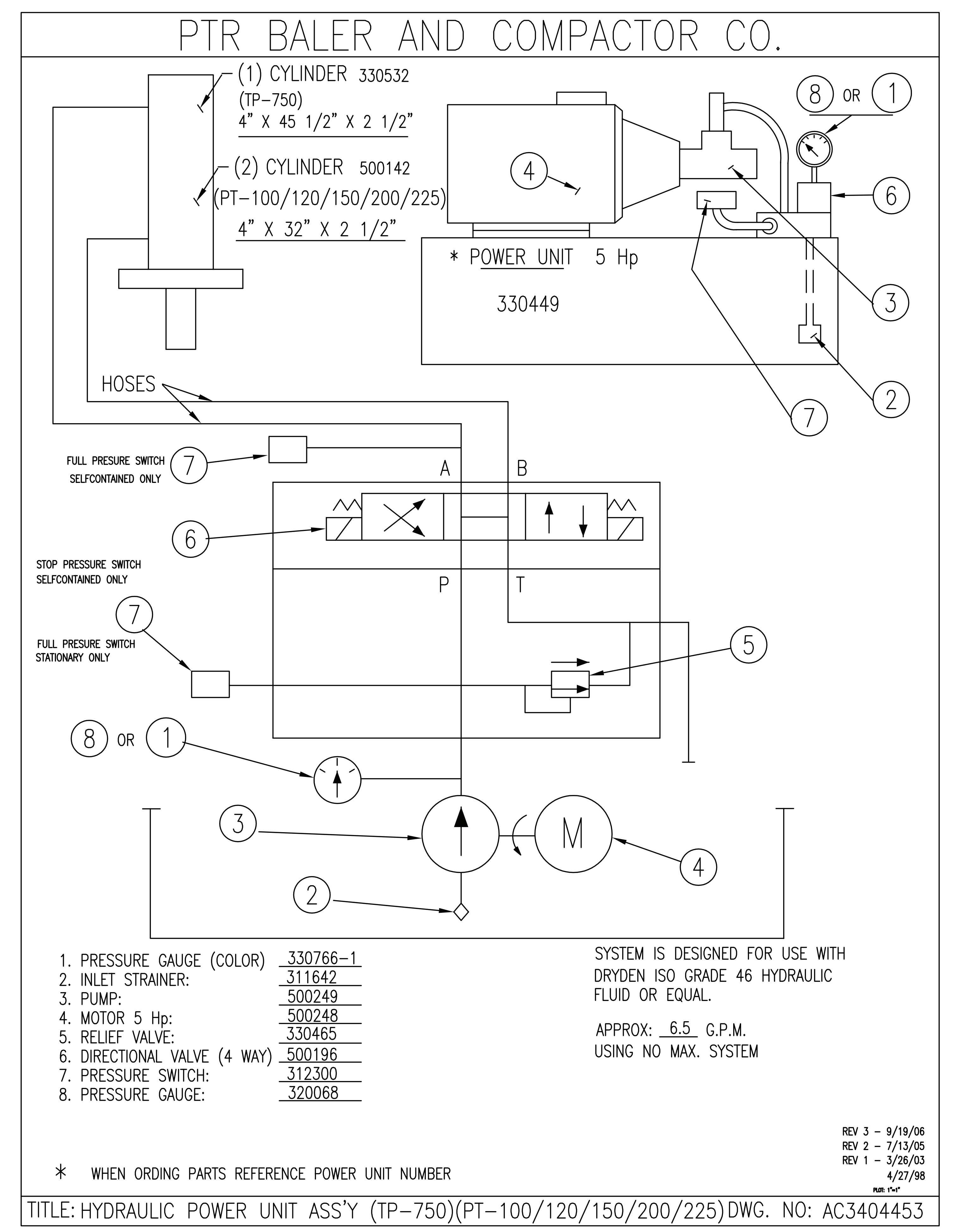

PHILADELPHIA TRAMRAIL COMPANY
MOTOR
2 AMP.
TYP. * USE 2.5 AMP FUSING W/ HEATER OPTION
HEATER
COIL
1
120V–230V CONTROL LINE
X2
L1
L2
460V
208-230-460-3-60
208V–230V
OPT. AUX. E–STOP
(PUSH / PULL) E–STOP
OFF ON
2–AMP FUSE
RED #4
PINK #3
RED #2
BLACK #1
JOG ENABLE
JOG FORWARD
PINK #23
PURPLE #24
N.O.
O.L.
BROWN #9
BLACK #21
JOG REVERSE
GRAY #25
PS2
80%
PHOTO–EYE
BLUE #8
ORANGE #7
100% & STOP
PS1
SECURITY DOOR
PURPLE #6
JOG SWITCH LABEL PLATE
LOCK OUT
JOG OFF
JOG ON
PUSHBUTTON OR KEY START
YELLOW #5
KEY REMOVABLE IN "LOCK OUT" AND "JOG OFF" POSITIONS
ORANGE #22
WHITE #X2
SA20
LABEL ALL WIRES
NEUTRAL – WHITE
GRND – GREEN
NOTE: KEY SWITCH MUST BE USED TO RE–INITIALIZE AUTO–START CIRCUIT IN CASE OF POWER OUTAGE, SECURITY DOOR OPENING DURING CYCLE, E–STOP, OR PHOTO–EYE BLOCKED.
ORANGE #18
PHOTO–EYE BLOCKED MANUAL START REQ.
PINK #17
START–UP ALARM
PURPLE #16
WARNING LIGHT
YELLOW #15
GRAY #14
100%
USE OPTIONAL AUXILLIARY E–STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
BROWN #13
REV. SOL
BLACK #12
FWD. SOL
BLUE #10
YELLOW #11
OL
PHOTO–EYE
BLACK #1
GRAY #19
THERMOSTAT
BROWN #20
OH
TITLE: PHOTO–EYE/MULTI/80%/100%/JOG
DWG. NO: AC402730

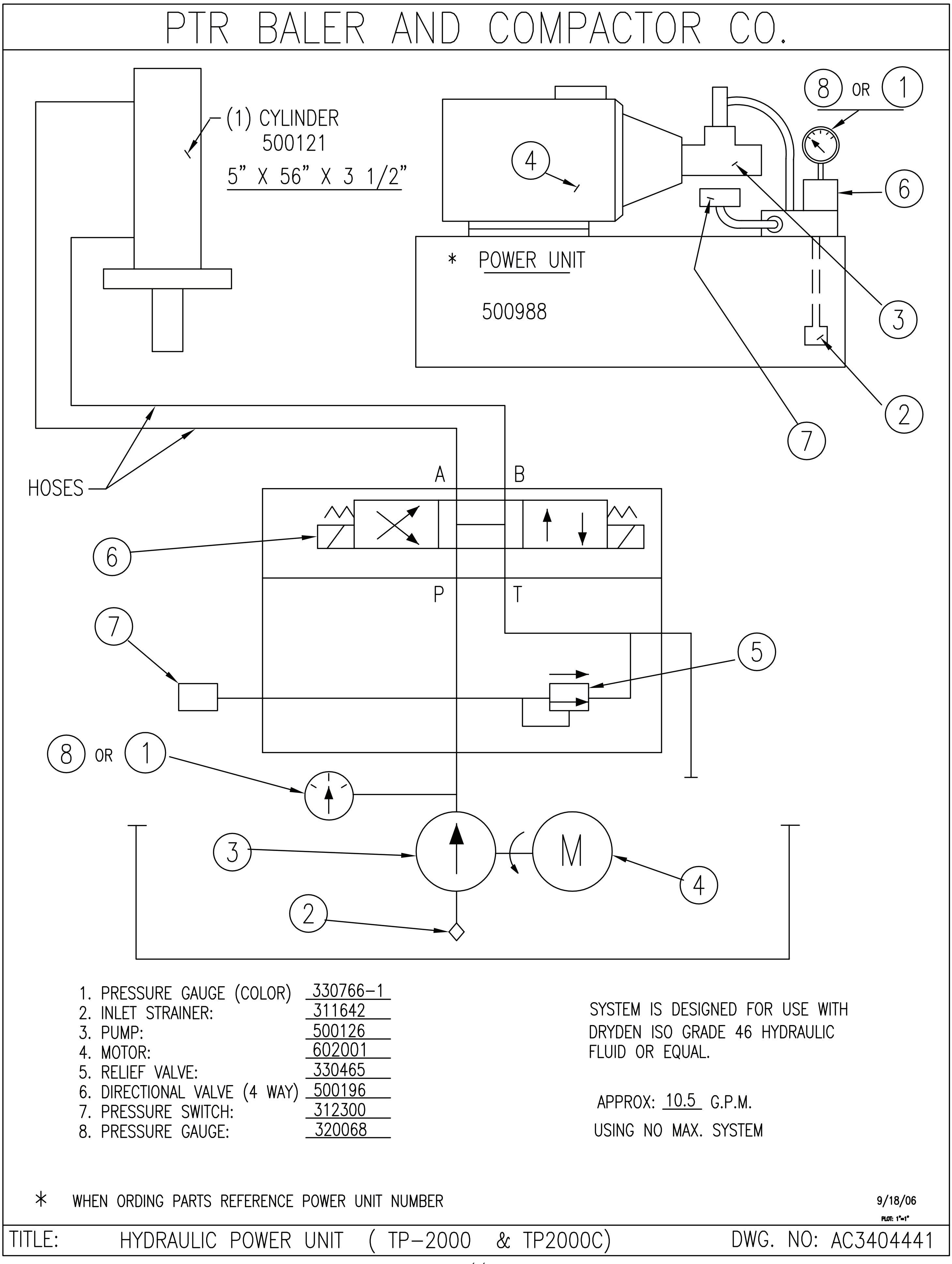

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
ORIGINAL PROGRAM:
"MULTI WITH JOG" 4/22/04 TO 10/18/05
"402527" FROM 10/18/05 TO PRESENT
FOR SUSTAINED MANUAL PRESSURE CONTROLS:
USE PROGRAM "402527 SUSTAINED MANUAL"
MOTOR
1 1/2 AMP TIME DELAY
TYP.
HEATER
COIL
120V–230V CONTROL LINE
460V
* USE 2.5 AMP FUSING W/ 460V HEATER OPTION
208-230-460-3-60
GRN
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF ON
*2-AMP FUSE
RED #4
BLUE #3
RED #2
BLACK #1
WHITE #X2
GRAY #16
80%
ORANGE #7
100% & STOP
SECURITY DOOR
PURPLE #6
START/RETURN
YELLOW #5
N.O.
PINK #15
SAME PROGRAM AS STANDARD. FOR ADDITIONAL OPTIONS SEE AC402527x
LABEL #402158
SOLID - 100%
BLINKING - 80%
GRAY #12
BROWN #11
REV. SOL
BLACK #10
FWD. SOL
BLUE #8
ORANGE #9
YELLOW #23
PURPLE #24
NOTE: 70% & 90% PRESSURE SWITCHES MUST BE ON THE EXTEND PORT. 100% PRESSURE SWITCH MUST BE ON THE PRESSURE PORT.
USE OPTIONAL AUXILLIARY E-STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
(OPTIONAL) THERMOSTAT
PINK #13
BROWN #14
(OPTIONAL)
2 1/2 AMP
208V-230V
* RAM NORMALLY RETRACTED.
TITLE: TRASHMASTER
DWG. NO: AC403073

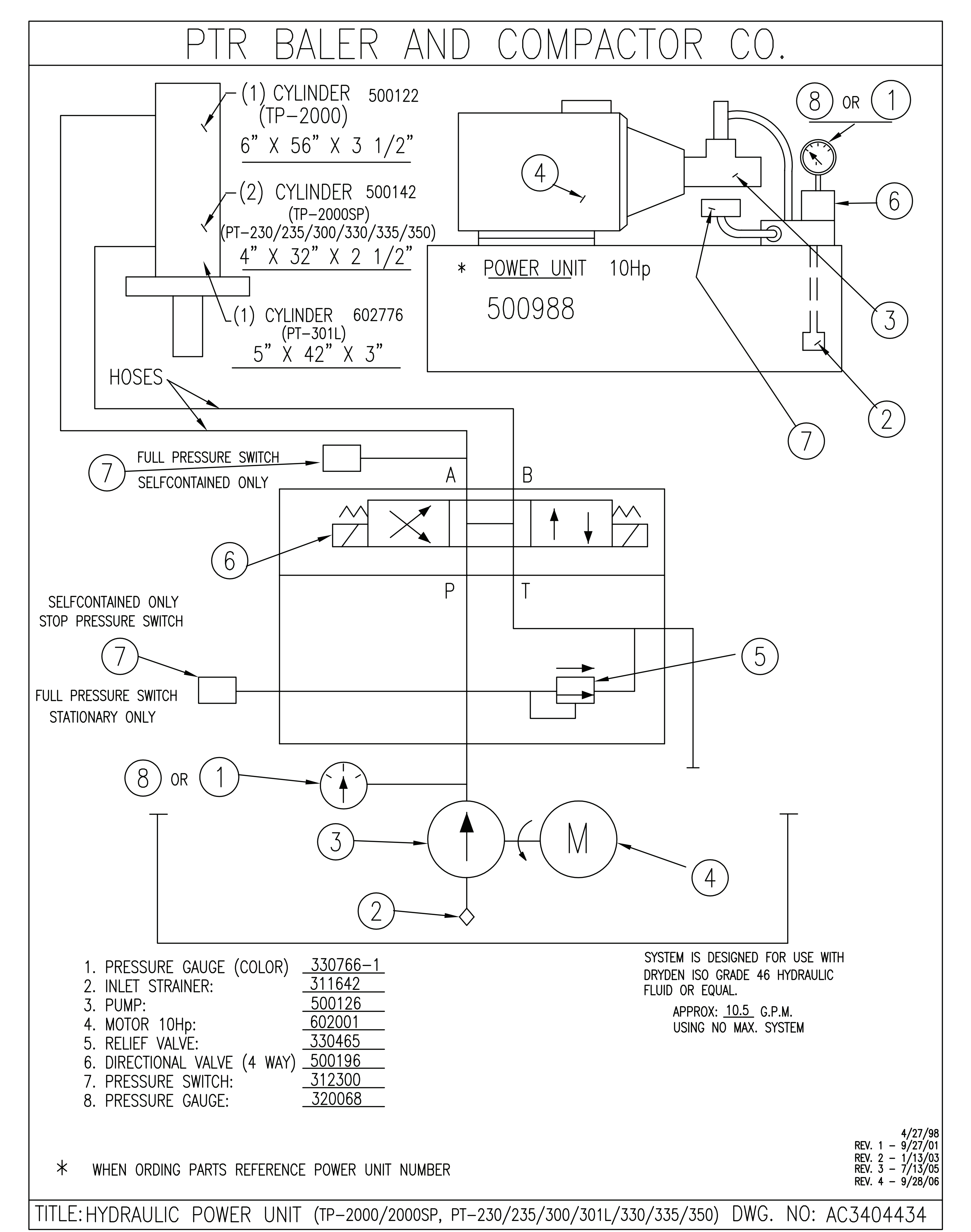


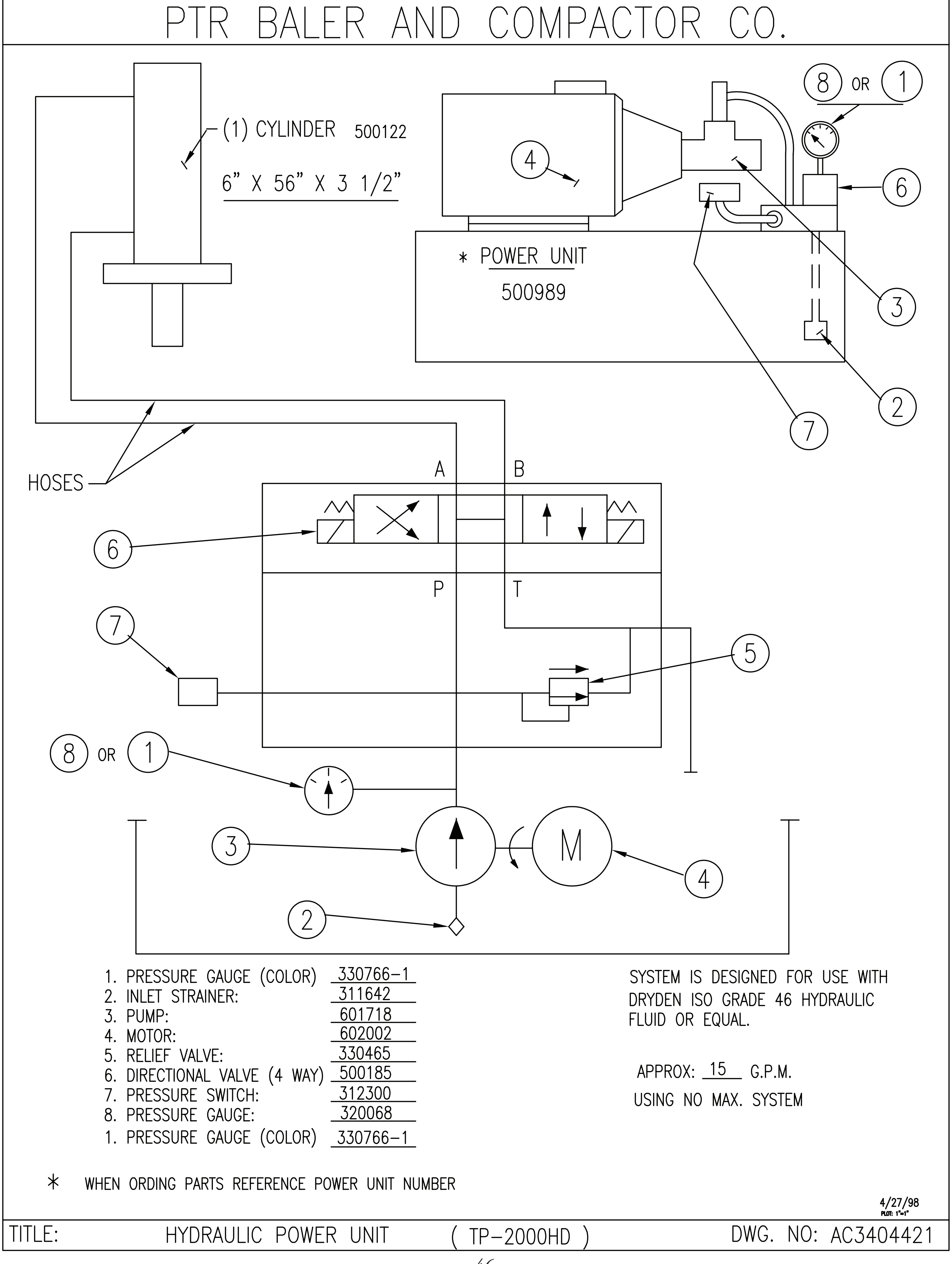
PTR BALER AND COMPACTOR CO.
ORIGINAL PROGRAM:
TYSON 3-6-06
MOTOR
1 1/2 AMP TIME DELAY
TYP.
HEATER
COIL
120V-230V CONTROL LINE
460V
* USE 2.5 AMP FUSING W/ 460V HEATER OPTION
208-230-460-3-60
GRN
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF ON
*2-AMP FUSE
RED #2
BLACK #1
BLUE #3
WHITE #X2
(OPTIONAL) R1
N.C.H.O.
YELLOW #21
LOW OIL (OPTIONAL)
GRAY #22
(OPTIONAL)
OIL LEVEL SWITCH CLOSED WHEN FULL
FORWARD LIMIT (REV.)
PURPLE #17
GRAY #16
80% (OPTIONAL)
ORANGE #7
100% & STOP
SECURITY DOOR
PURPLE #6
START/RETURN
N.O.
YELLOW #5
RED #4
PINK #15
N.C.H.O.
(OPTIONAL)
LABEL #402158
SOLID - 100%
BLINKING - 80%
GRAY #12
BROWN #11
REV. SOL
BLACK #10
FWD. SOL
(OPTIONAL)
MOTOR RUNNING LIGHT
BLUE #8
ORANGE #9
BLACK #1
USE OPTIONAL AUXILLIARY E-STOP WHEN REQUIRED. FOR EXAMPLE, USE WITH ALL FULL ENCLOSURES.
PINK #13
(OPTIONAL) THERMOSTAT
BROWN #14
2 1/2 AMP
208V-230V
HEATER
* RAM NORMALLY RETRACTED.
TITLE: MULTI-CYCLE WITH REGENERATIVE HYDRAULICS AND OTHER OPTIONS
DWG. NO: AC403101

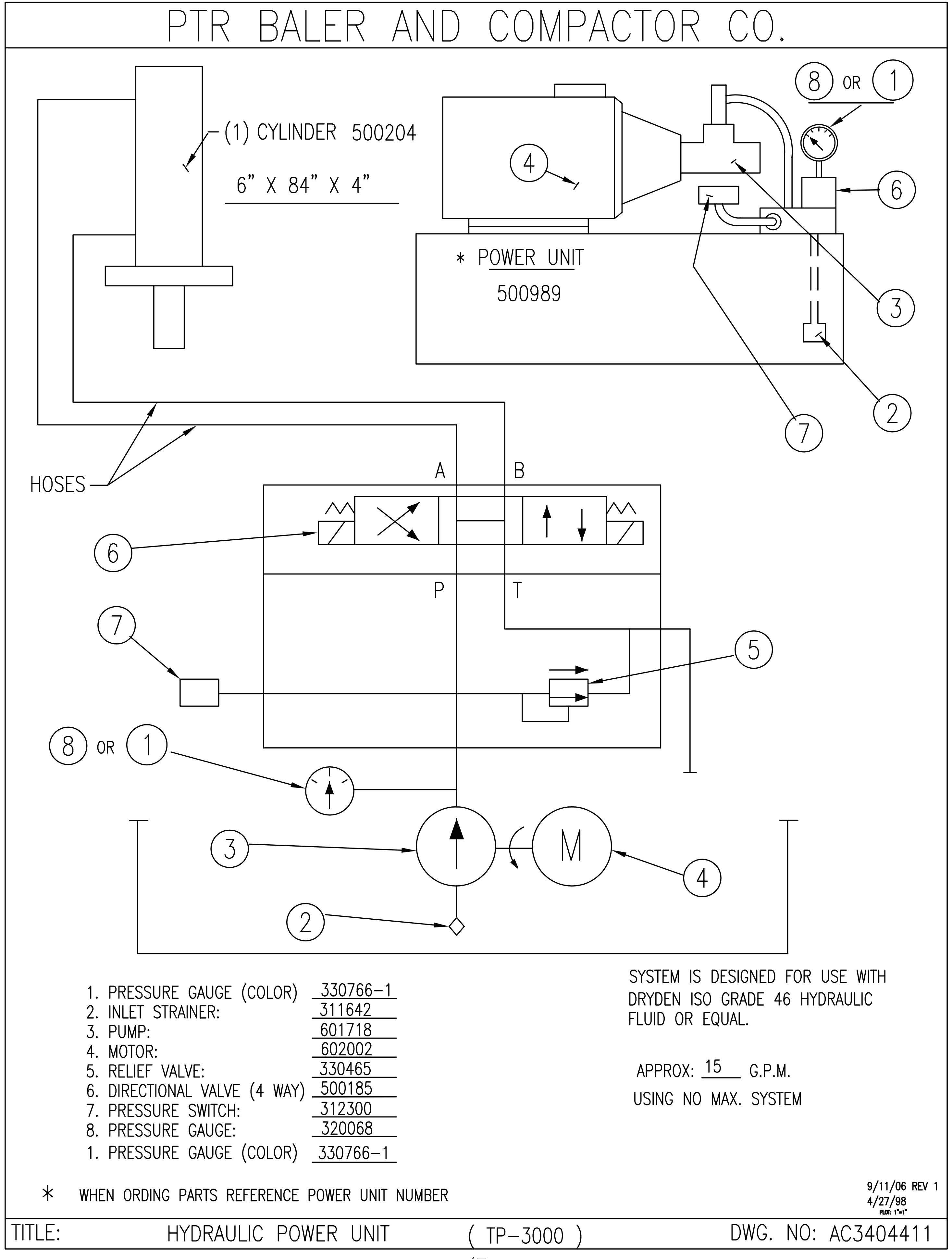

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
M
MOTOR
2 AMP.
TYP.
* USE 2.5 AMP FUSING W/ HEATER OPTION
HEATER
COIL
1
120V–230V CONTROL LINE
X2
L1
L2
460V
208-230-460-3-60
GRND
OPT. AUX. E-STOP
E-STOP
OFF ON
2-AMP FUSE
WHT #X2
RED #4
BLU #3
RED #2
BLK #1
X1
X2
OL
ORANGE #19
CONTAINER
BLU #8
COM
N.O.
GRAY #7
BLACK #1
OL
WHITE #X2
PS1
SECURITY DOOR
PURPLE #6
START/RETURN
YELLOW #5
N.O.
RED #4
BLACK #1
WHITE #X2
#X2
L N I1 I2 I3 I4 I5 I6 I7 I8
01 02 03 04
BLK #14
REV. SOL
FWD. SOL
BROWN #13
YEL #9
RED #4
GRND
DRIVER LT.
PINK #12
12 VAC
(500514)
BLACK #1
12VAC OUT
120VAC IN
ORANGE #15
12 VAC POWER SUPPLY
(500513)
100%
GRAY #11
YELLOW #9
MS
PURPLE #10
WHITE #X2
BLACK #1
ORANGE #16
THERMOSTAT
PINK #17
OH
208V–230V
L1
L2
HEATER
* RAM NORMALLY RETRACTED.
rev. 1 5-7-04
rev. 2 5-19-04
rev. 3 6-14-04
rev. 4 8-26-04
rev. 5 6-8-05
rev. 6 5-8-06
TITLE: VERTICAL COMPACTOR – ELECTRICAL DIAGRAM
DWG. NO: AC4025206

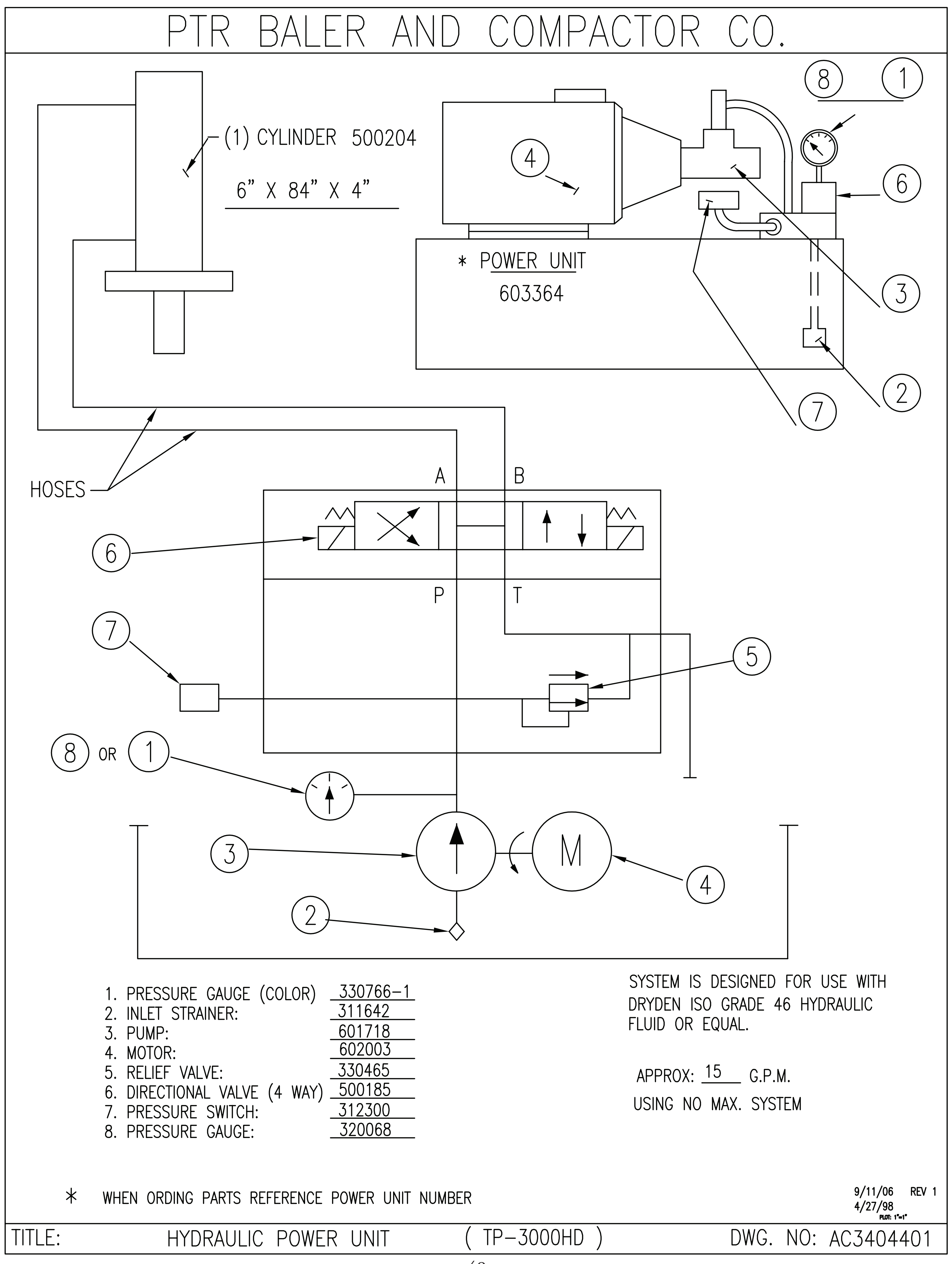

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 330532
(TP-750)
4" X 45 1/2" X 2 1/2"
(2) CYLINDER 500142
(PT-100/120/150/200/225)
4" X 32" X 2 1/2"
8 OR 1
4
6
* POWER UNIT 5 Hp
330449
3
2
7
HOSES
FULL PRESURE SWITCH
SELFCONTAINED ONLY
7
A
B
6
STOP PRESSURE SWITCH
SELFCONTAINED ONLY
P
T
7
FULL PRESURE SWITCH
STATIONARY ONLY
5
8 OR 1
3
M
4
2
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 500249
4. MOTOR 5 Hp: 500248
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500196
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH
DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC
FLUID OR EQUAL.
APPROX: 6.5 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
REV 3 - 9/19/06
REV 2 - 7/13/05
REV 1 - 3/26/03
4/27/98
PLOT: 1"=1"
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT ASS'Y (TP-750)(PT-100/120/150/200/225) DWG. NO: AC3404453


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER
500121
5" X 56" X 3 1/2"
8 OR 1
4
6
* POWER UNIT
500988
3
2
7
HOSES
A
B
6
P
T
7
5
8 OR 1
M
3
4
2
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 500126
4. MOTOR: 602001
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500196
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH
DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC
FLUID OR EQUAL.
APPROX: 10.5 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
9/18/06
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT (TP-2000 & TP2000C)
DWG. NO: AC3404441

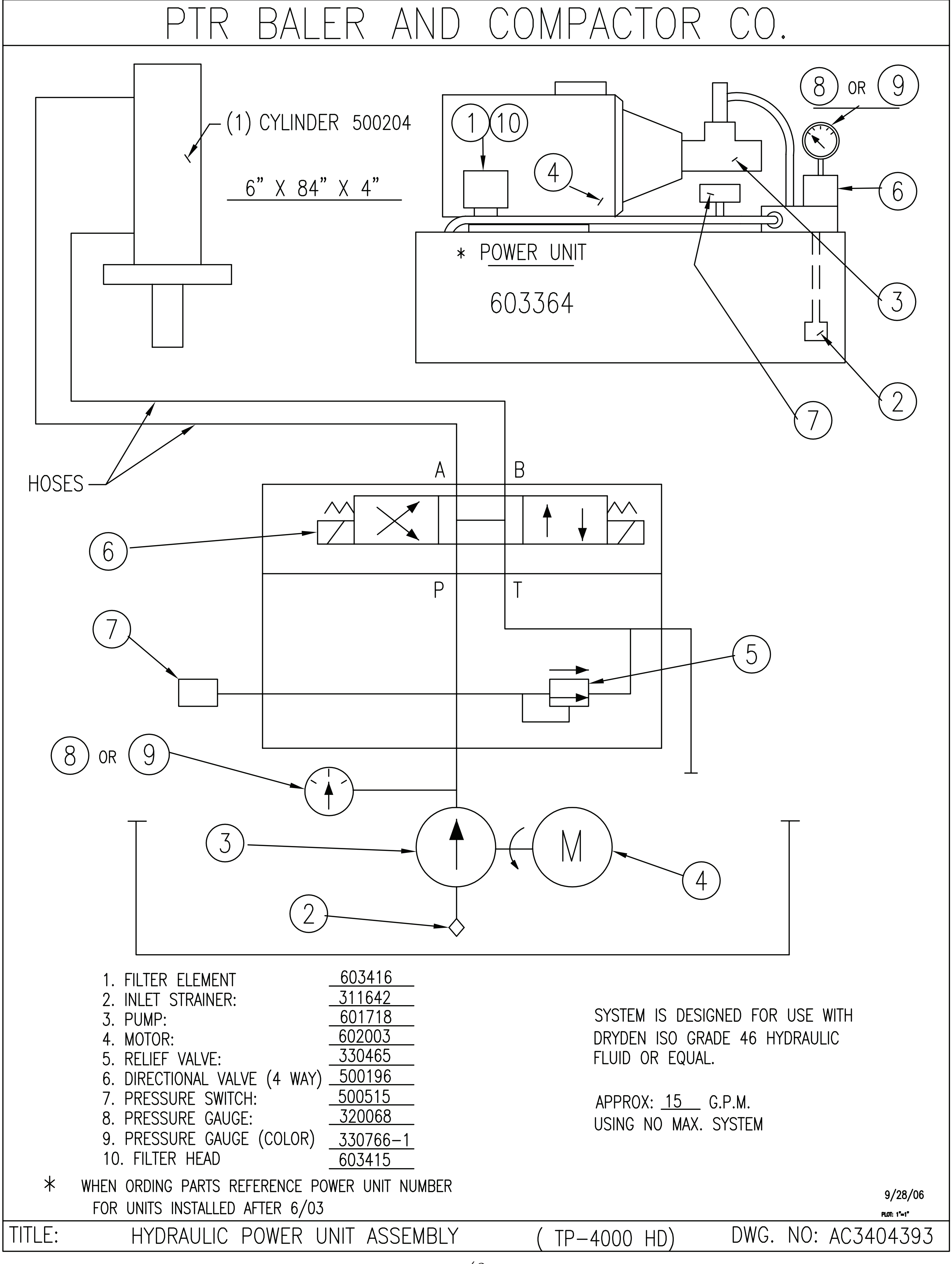

PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 500122
(TP-2000)
6" X 56" X 3 1/2"
(2) CYLINDER 500142
(TP-2000SP)
(PT-230/235/300/330/335/350)
4" X 32" X 2 1/2"
(1) CYLINDER 602776
(PT-301L)
5" X 42" X 3"
HOSES
* POWER UNIT 10Hp
500988
8 OR 1
6
4
3
2
7
FULL PRESSURE SWITCH
SELFCONTAINED ONLY
A
B
P
T
SELFCONTAINED ONLY
STOP PRESSURE SWITCH
FULL PRESSURE SWITCH
STATIONARY ONLY
5
M
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 500126
4. MOTOR 10Hp: 602001
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500196
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH
DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC
FLUID OR EQUAL.
APPROX: 10.5 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
4/27/98
REV. 1 - 9/27/01
REV. 2 - 1/13/03
REV. 3 - 7/13/05
REV. 4 - 9/28/06
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT (TP-2000/2000SP, PT-230/235/300/301L/330/335/350) DWG. NO: AC3404434


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 500122
6" X 56" X 3 1/2"
* POWER UNIT
500989
8 OR 1
HOSES
A
B
P
T
M
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 601718
4. MOTOR: 602002
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500185
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC FLUID OR EQUAL.
APPROX: 15 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
4/27/98
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT (TP-2000HD)
DWG. NO: AC3404421


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 500204
6" X 84" X 4"
* POWER UNIT
500989
8 OR 1
6
4
3
2
7
HOSES
A
B
P
T
6
7
5
8 OR 1
3
M
4
2
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 601718
4. MOTOR: 602002
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500185
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC FLUID OR EQUAL.
APPROX: 15 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
9/11/06 REV 1
4/27/98
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT (TP-3000)
DWG. NO: AC3404411



PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 500204
6" X 84" X 4"
* POWER UNIT
603364
HOSES
A
B
P
T
M
8 OR 1
1. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 601718
4. MOTOR: 602003
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500185
7. PRESSURE SWITCH: 312300
8. PRESSURE GAUGE: 320068
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC FLUID OR EQUAL.
APPROX: 15 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
9/11/06 REV 1
4/27/98
PLOT: 1"=1"
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT (TP-3000HD) DWG. NO: AC3404401


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
(1) CYLINDER 500204
6" X 84" X 4"
8 OR 9
1 10
4
6
3
2
7
* POWER UNIT
603364
HOSES
A
B
P
T
6
7
5
8 OR 9
3
M
4
2
1. FILTER ELEMENT 603416
2. INLET STRAINER: 311642
3. PUMP: 601718
4. MOTOR: 602003
5. RELIEF VALVE: 330465
6. DIRECTIONAL VALVE (4 WAY) 500196
7. PRESSURE SWITCH: 500515
8. PRESSURE GAUGE: 320068
9. PRESSURE GAUGE (COLOR) 330766-1
10. FILTER HEAD 603415
SYSTEM IS DESIGNED FOR USE WITH
DRYDEN ISO GRADE 46 HYDRAULIC
FLUID OR EQUAL.
APPROX: 15 G.P.M.
USING NO MAX. SYSTEM
* WHEN ORDING PARTS REFERENCE POWER UNIT NUMBER
FOR UNITS INSTALLED AFTER 6/03
9/28/06
TITLE: HYDRAULIC POWER UNIT ASSEMBLY (TP-4000 HD) DWG. NO: AC3404393

NOTICE D’ENTRETIEN
PROCÉDURES DE CADENASSAGE

1. Tous les employés concernés doivent être avisés que l’équipement doit être éteint et cadenassé avant d’effectuer tous travaux de réparation ou d’entretien.
2. Les appareils qui fonctionnent doivent être éteints par les moyens habituels et le dispositif d’isolation des sources d’énergie doit être désactivé afin d’isoler l’équipement de la source d’énergie. L’isolation doit comprendre les étapes suivantes :
   a. retirer la clé de l’interrupteur à clé ON/OFF;
   b. installer une étiquette au poste de cadenassage (disjoncteur) et sur le panneau de commande du compacteur;
   c. disposer les composants de l’appareil de façon à éviter qu’ils ne tombent spontanément et/ou installer des dispositifs supplémentaires de blocage pour empêcher une chute spontanée;
   d. une fois les dispositifs de blocage installés, évacuer la pression hydraulique ou pneumatique emmagasinée;
3. L’isolation de l’équipement doit être vérifiée en activant les dispositifs de commande usuels tout en s’assurant d’abord que personne n’est exposé à des conditions dangereuses (vérifier que les dispositifs de commande sont remis à la position neutre ou « OFF » après avoir vérifié l’isolation de l’équipement).
4. Une fois les travaux de réparation ou d’entretien terminés, vérifier d’abord que l’équipement est prêt à fonctionner : s’assurer que la zone environnante n’est pas obstruée, que les employés sont en sûreté ou sortis de cette zone et vérifier que les dispositifs de commande sont à la position neutre. Ce n’est qu’après toutes ces étapes que les dispositifs de cadenassage pourront être retirés et que l’équipement pourra être remis sous tension.
5. Aviser les employés concernés que les travaux de réparation ou d’entretien sont terminés et que l’équipement peut être utilisé à nouveau.
6. Voir aussi la norme OSHA 29 CFR 1910.147 Annexe A .

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Le technicien d’entretien autorisé effectuant le travail de nettoyage (Clean Out) sur les compacteurs intégré et fixe doit suivre les PROCÉDURES DE CADENASSAGE susmentionnées.

COUVERCLE D’ACCÈS

Lorsque les couvercles d’accès sont enlevés, quelle qu’en soit la raison, les PROCÉDURES DE CADENASSAGE susmentionnées doivent être suivies, et les fusibles retirés par une personne qualifiée. Lorsque vous remettez les couvercles en place, calfeutrez tous les contours pour assurer une obturation étanche aux liquides.

ESPACES CLOS

Appliquez les procédures de cadenassage avant toute intrusion dans le VIDE-ORDURES, dans Le VIDE-ORDURES FERMÉ (« doghouse »), dans la TRÉMIE, « hopper ») ou dans la ZONE DU CYLINDRE de cet appareil.

Inspection de sécurité et entretien périodique

Il suffit d'un entretien périodique pour garder votre compacteur en excellent état de marche.

Veillez à ce que le niveau d'huile se maintienne à mi-niveau de la jauge, sur le côté du réservoir, lorsque le bélier est complètement déployé.

L'appareil intégré doit être lubrifié et doit être graissé tous les 90 jours. Pour les raccords de graissage 3/16 po, il faut utiliser une graisse ultralégère URN MD ou l'équivalent; ces raccords se trouvent :

a. à l'extrémité de tous les axes de rouleau;
b. à l'extrémité de tous les essieux;
c. au centre de tous les tubes de cylindre;
d. dans les tubes de charnière de porte arrière

Il est recommandé de nettoyer la zone des cylindres du compacteur deux fois par année (au printemps et à l'automne). C'est le moment d'effectuer une inspection de sécurité complète de l'appareil en entier. Après le nettoyage, vérifiez l'usure des tuyaux, vérifiez les cylindres et tous les raccords hydrauliques pour vous assurer qu'il n'y a aucune fuite d'huile. Vérifiez quotidiennement le fonctionnement de tous les interrupteurs des dispositifs de sécurité et autres dispositifs de protection. Une inspection de sécurité complète de l'appareil en entier doit être effectuée au moins une fois par année.

Assurez-vous de sceller à nouveau le panneau arrière des appareils intégrés avec un enduit d'étanchéité pour joint « Form A Gasket No.2 Sealant » ou l'équivalent. Enlevez d'abord tout résidu du vieux produit d'étanchéité, et appliquez ensuite une nouvelle couche uniforme du Gasket No. 2 Sealant à l'intérieur du bord extérieur du panneau arrière avant de le boulonner en place.

Remplacement des fusibles

Remplacez toujours les fusibles sautés par des fusibles de même intensité. Après avoir remplacé un fusible, observez toujours le fonctionnement de l'appareil afin de découvrir la cause de cet incident. Reportez-vous à la fiche d'installation électrique pour voir les tailles de fusible.

Changement d'huile

Au fil du temps, la saleté et la poussière contaminent l'huile. Par conséquent, il est recommandé de changer l'huile tous les deux ou trois ans. Au même moment, la crépine de succion doit être retirée et nettoyée.

Si la zone environnante du compacteur est particulièrement sale et poussiéreuse, le réservoir doit être vidangé, le couvercle enlevé et le fond du réservoir doit être nettoyé à fond environ une fois tous les trois ans.

De l'huile basse température (5w-20) doit être utilisée dans les régions du pays où les hivers peuvent être rigoureux. Selon l'intensité du froid, l'huile peut être utilisée seule ou avec un réchauffeur d'huile. Remarque : Si le réservoir de cet appareil a été rempli en usine avec de l'huile basse température, une indication à cet effet se trouvera sur le bloc d'alimentation. Il est recommandé de changer l'huile basse température une fois par année ou tous les deux ans.

LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DU COMPACTEUR

La liste ci-dessous est une LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ visant à maintenir le compacteur dans un état de fonctionnement sûr.

A. ASSUREZ-VOUS QUE TOUTES LES ENSEIGNES ET TOUS LES AVERTISSEMENTS SONT EN PLACE ET EN BONNE CONDITION.				
	Tous les panneaux d'accès doivent porter une enseigne d'avertissement :			**ATTENTION – NE PAS RETIRER LE COUVERCLE D'ACCÈS SAUF POUR RÉPARATION OU FIN D'ENTRETIEN. TOURNER L'INTERRUPTEUR À CLÉ DU PANNEAU DE COMMANDE À LA POSITION « OFF » ET RETIRER LA CLÉ.**
	Tous les dispositifs électriques tels que l'armoire de commande, le moteur, etc. dont la tension est supérieure à 120 V doivent porter l'avertissement suivant :			**« DANGER – HAUTE TENSION »**
	Près de toute ouverture à laquelle une personne peut accéder (entrée ou intrusion) :			**« ATTENTION – RESTER HORS DE PORTÉE**
	À l'intérieur d'une zone telle que la trémie ou le vide-ordures :			**« DANGER – NE PAS ENTRER »**
	À toutes les portes de sécurité :			**« ATTENTION – FERMER LA PORTE DE SÉCURITÉ »**
	À toutes les ouvertures de chargement des matériaux :			**« ATTENTION – NE PAS FAIRE FONCTIONNER LE COMPACTEUR PENDANT L'ÉTAPE DE CHARGEMENT DES MATÉRIEUX »**
B. VÉRIFIEZ QUE LES FONCTIONS DE COMMANDE SUIVANT FONCTIONNENT CORRECTEMENT				
	_____ Interrupteur à clé On/Off (Marche/Arrêt)		**_____ Sélecteur manuel/automatique**	
	_____ Sélecteur à bouton poussoir Aller/retour		**_____ Bouton de démarrage de cycle**	
	_____ Bouton d'arrêt		**_____ Voyant « Rempli »**	
	_____ Autre			
C. PORTE DE SÉCURITÉ AU VIDE-ORDURES				
	Si le compacteur est muni d'un vide-ordures, l'orifice de chargement doit avoir une porte de sécurité verrouillée réciproquement dont le mécanisme arrête l'appareil en cas d'ouverture.			
	_____ *Le vide-ordures est muni d'une porte de sécurité.*		**_____ La porte du vide-ordures est de style passerelle.**	
	_____ La porte de sécurité est munie d'un dispositif de sécurité électrique.		**_____ La porte de sécurité est munie d'un dispositif de sécurité mécanique.**	
	Durant le fonctionnement en mode automatique, ouvrir la porte de sécurité. Le bélier s'arrête lorsque la porte de sécurité s'ouvre.			
D. EXIGENCES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET D'ASPECT PHYSIQUE				
	Le disjoncteur principal doit être situé de façon à être visible depuis l'extrémité compactage du compacteur.			
Les compacteurs à alimentation directe dont la hauteur de chargement est inférieure à 42 cm doivent être pourvus de :				
(a) commandes de veille automatique (« homme mort »), avec panneau de commande situé de façon à ce que l'opérateur ne puisse atteindre le point où il pourrait être « pincé » dans la zone de chargement.				
(b) L'installation de garde-corps au point d'opération : doit empêcher l'intrusion des *mains*, des doigts ou de toute autre partie du corps à l'intérieur du point d'opération; ne doit créer, en soi, aucun point de pincement entre le garde-corps et les pièces en mouvement du compacteur fixe; doit permettre un maximum de visibilité du point d'opération qui soit en conformité avec les autres exigences; doit être interverrouillée de telle sorte que le compacteur fixe ne puisse fonctionner si le garde-corps du point d'opération est retiré; doit être facilement accessible pour fins d'inspection et d'entretien.				
_____ Le compacteur est conforme aux exigences précitées. **Les compacteurs par alimentation directe avec cycle automatique doivent être munis d'un couvercle d'accès permettant d'obstruer l'ouverture, interverrouillé de sorte que le mode de cycle automatique ne fonctionne pas dès que le couvercle est ouvert.**				
E. Aire de nettoyage autour du compacteur. Une quantité inhabituelle de rejet autour de cette zone pourrait constituer de *danger* pour la santé et un risque possible d'accidents dû à un trébuchement ou une chute, etc. De telles conditions doivent être rapportées immédiatement à la gestion. _____ Un nettoyage de la zone est nécessaire				
_____ Tension	_____ État de l'équipement d'encastrement dans le mur		_____ Cylindre et taille de la tige	
_____ Côté de la charnière	_____ État du vide-ordures		_____ État du compacteur, c.-à-d., rouille et peinture	
_____ Taille et état des segments (« pads »)	_____ État des tuyaux, particulièrement au sol			
Fabricant				
N°de modèle			**N°de série**	
Signature du préposé à l'entretien			**Date**	
Signature du client			**Date**	

LISTE DE CONTRÔLE POUR MAINTENANCE PRÉVENTIVE
PRESSES À BALLOTS ET COMPACTEURS

FABRICANT ______________________ **DATE** ____________ **N° DE TRAVAIL** ____________

N° DE MODÈLE ______________________ **N° DE MAGASIN** ______ **EMPLACEMENT** ____________

N° DE SÉRIE ______________________ **CLIENT** ____________

COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	Comp	Ballots
1. Boîtier de commandes		
A. Douilles de fusibles bien serrées	( )	( )
B. Toutes les bornes bien serrées	( )	( )
C. Contacts magnétiques du démarreur traces d'usure ou de corrosion	( )	( )
D. Les disjoncteurs ne se bloquent pas	( )	( )
2. Tous les fils et câbles –pas de rupture ou d'usure sur l'isolation et assujettissement solide	( )	( )
3. Vérifier la position et la continuité de tous les relais	( )	( )
4.Tous les boutons d'interrupteurs/sélecteurs – serrés et correctement alignés	( )	( )
5. Vérifier et inspecter		
A. Bouton de réinitialisation du démarreur	( )	( )
B. Limite arrêt-course montante	( )	( )
C. Limite de porte principale	( )	( )
D. Limite de porte de sécurité	( )	( )
E. Capteur de pression	( )	( )
F. Vérifier le temporisateur automatique	( )	( )
G. Interrupteur de sécurité de la porte	( )	( )
H. Boîtier de verrouillage de la porte d'accès	( )	( )
I. Interrupteur de fin de course de sécurité du bélier	( )	( )

COMPOSANTS HYDRAULIQUES ET MÉCANIQUES	Comp	Ballot
1. Niveau d'huile	( )	( )
2. État de l'huile	( )	( )
3. Raccords de cylindre	( )	( )
A. Soupape directionnelle	( )	( )
B. Valve du haut	( )	( )
C. Raccords des electrovannes	( )	( )
4. Réglage de la pression	( )	( )
A. Paramètres de pression	( )	( )
B. Paramètres du limiteur de pression	( )	( )
5. Brides de serrage de conduites ou de tuyaux	( )	( )
6. Accouplement moteur/pompe	( )	( )
7. Joints d'étanchéité du (des) cylindre(s)		
A. Fouloir - fuites	( )	( )
B. Fouloir – mal assujetti	( )	( )
8. Raccords de tuyaux	( )	( )
9. Raccords de graissage	( )	( )
10. Charnière de la porte principale	( )	( )
11. Boulons de cylindre et de couronne	( )	( )
12. État du manomètre	( )	( )

COMPOSANTS STRUCTURAUX	Comp	Ballots
1. Aspect physique		
A. Peinture	( )	( )
B. Colmatage de caoutchouc autour du vide-ordures	( )	( )
C. Corps étrangers autour de l'appareil	( )	( )
2. Pièces soumises à un frottement		
A. Usure excessive		
1. Chambre à ballots	( )	( )
2. Guidage du bélier	( )	( )
3. Crémaillères de levage (« Lift Gate Tracks »)	( )	( )
4. Couvercle coulissant (« Slide Cover »)	( )	( )
B. Lubrification		
1. Crémaillère (« Gate Track »)	( )	( )
2. Parois intérieures (« Inner walls »)	( )	( )
3. Bélier	( )	( )
4. Charnières de porte	( )	( )
5. Charnières de sécurité	( )	( )
6. Porte de sécurité	( )	( )
7. Roues du conteneur	( )	( )
8. Tiges de cylindre	( )	( )
3. Éjecteur de ballots		
A. Crochets	( )	( )
B. Câbles	( )	( )
C. Œillet soudé	( )	( )
D. Dispositifs de retenue	( )	( )
E. Chaînes	( )	( )
4. Pièces détachées		
A. Contre-écrous « de crémaillère » (« Lock-nuts on gate arms »)	( )	( )
B. Dispositif de sécurité sur poignée de porte	( )	( )
5. Articulation des portes (« Door Linkage »)		
A. Chevilles de charnière engagées (« pin bracket »)	( )	( )
B. Serrer au besoin	( )	( )
6. Tendeurs à crochet (« Ratchet Binders »)	( )	( )
7. Crochets	( )	( )

_A_ Ajusté
_✓__ O.K.
_o__ Remplacement nécessaire
_x__ Remplacé
_(---)_ Ne s'applique pas

COMMENTAIRES : ______________________________

____

____

Signature du préposé à l'entretien ______________________________

Signature du directeur du magasin______________________________

Date ______________________________

VIDE-ORDURES FERMÉS (« DOGHOUSE ») SUR LES APPAREILS

Cette méthode permet d'introduire les déchets dans un vide-ordures fermé (doghouse) situé au-dessus de l'ouverture de chargement.

A. **Disjoncteur** – l'interrupteur du disjoncteur principal doit être situé soit sur le compacteur soit sur un mur adjacent au compacteur; il ne doit être, sous aucun prétexte, à plus de 4,6 m (15 pi) de l'ouverture de chargement et doit toujours être à vue de l'opérateur qui charge le compacteur.

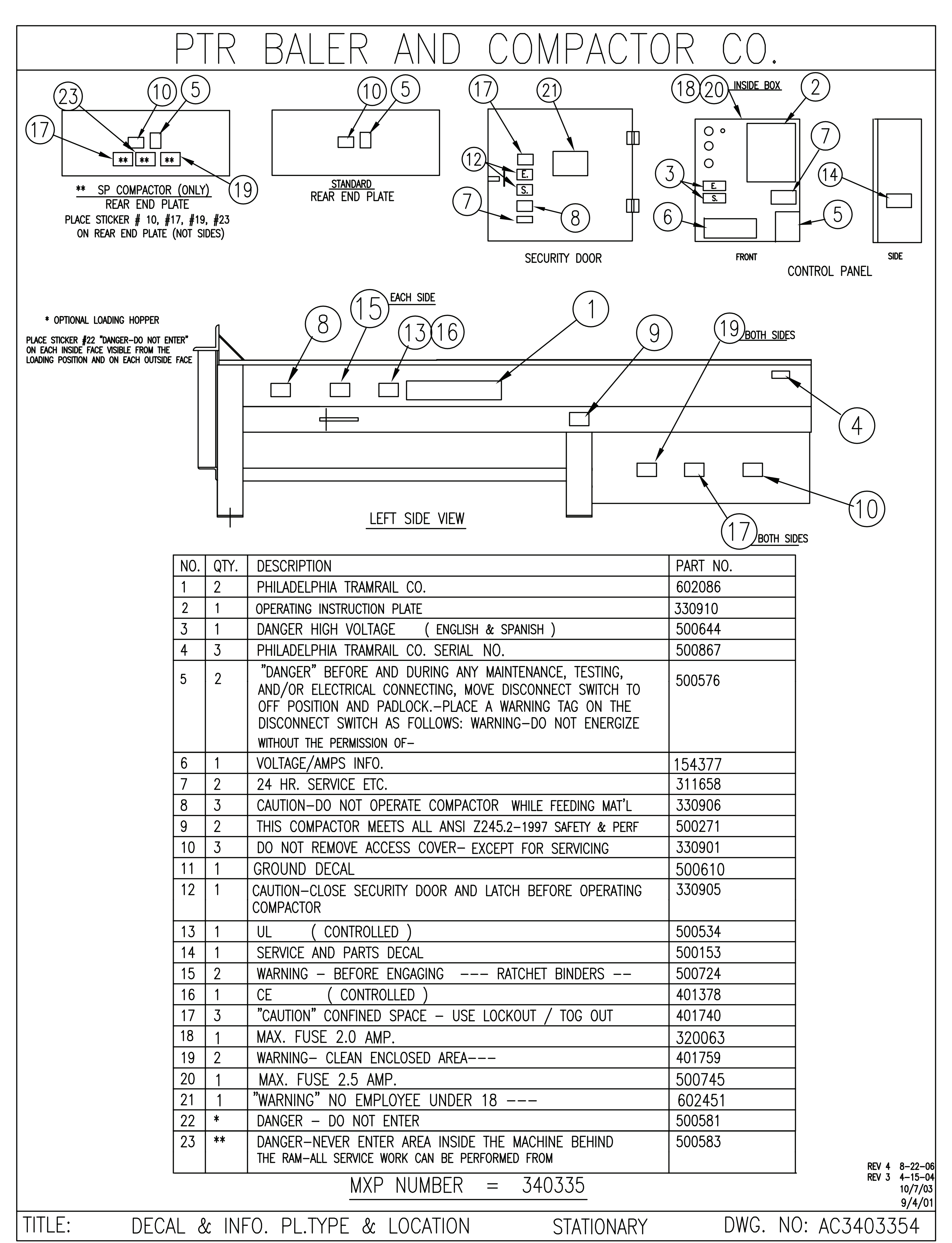
Le poste de commande, ainsi que le **bouton d'arrêt d'urgence** (**Emergency Stop Button)** doivent être situés à moins de 0,9 m (3 pi) de l'ouverture de chargement du vide-ordures fermé (« doghouse ») afin que l'opérateur puisse manœuvrer les commandes tout en voyant l'ensemble des opérations.

Décalcomanie d'avertissement et plaques d'instructions

Lisez et suivez les instructions d'avertissement de chaque décalcomanie; chacune des vignettes a été précisément mise en place pour assurer la sécurité des opérateurs. Assurez-vous que ces règles et instructions sont observées en tout temps. Signalez l'absence de toute décalcomanie ou vignette à l'autorité compétente. Des décalcomanies et des plaques d'instructions de rechange peuvent être commandées à :

PTR Baler and Compactor Company
2207 E. Ontario Street
Philadelphia, PA 19134
(800) 523-3654
(800) 523-1155
(215) 533-5100
Télécopieur : (215) 537-8536

PTR BALER AND COMPACTOR CO.



NO.	QTY.	DESCRIPTION	PART NO.
1	2	PHILADELPHIA TRAMRAIL CO.	602086
2	1	OPERATING INSTRUCTION PLATE	330910
3	1	DANGER HIGH VOLTAGE (ENGLISH & SPANISH)	500644
4	3	PHILADELPHIA TRAMRAIL CO. SERIAL NO.	500867
5	2	"DANGER" BEFORE AND DURING ANY MAINTENANCE, TESTING, AND/OR ELECTRICAL CONNECTING, MOVE DISCONNECT SWITCH TO OFF POSITION AND PADLOCK.-PLACE A WARNING TAG ON THE DISCONNECT SWITCH AS FOLLOWS: WARNING-DO NOT ENERGIZE WITHOUT THE PERMISSION OF-	500576
6	1	VOLTAGE/AMPS INFO.	154377
7	2	24 HR. SERVICE ETC.	311658
8	3	CAUTION-DO NOT OPERATE COMPACTOR WHILE FEEDING MAT'L	330906
9	2	THIS COMPACTOR MEETS ALL ANSI Z245.2-1997 SAFETY & PERF	500271
10	3	DO NOT REMOVE ACCESS COVER- EXCEPT FOR SERVICING	330901
11	1	GROUND DECAL	500610
12	1	CAUTION-CLOSE SECURITY DOOR AND LATCH BEFORE OPERATING COMPACTOR	330905
13	1	UL (CONTROLLED)	500534
14	1	SERVICE AND PARTS DECAL	500153
15	2	WARNING - BEFORE ENGAGING --- RATCHET BINDERS --	500724
16	1	CE (CONTROLLED)	401378
17	3	"CAUTION" CONFINED SPACE - USE LOCKOUT / TOG OUT	401740
18	1	MAX. FUSE 2.0 AMP.	320063
19	2	WARNING- CLEAN ENCLOSED AREA---	401759
20	1	MAX. FUSE 2.5 AMP.	500745
21	1	"WARNING" NO EMPLOYEE UNDER 18 ---	602451
22	*	DANGER - DO NOT ENTER	500581
23	**	DANGER-NEVER ENTER AREA INSIDE THE MACHINE BEHIND THE RAM-ALL SERVICE WORK CAN BE PERFORMED FROM	500583

MXP NUMBER = 340335

REV 4 8-22-06
REV 3 4-15-04
10/7/03
9/4/01

TITLE: DECAL & INFO. PL.TYPE & LOCATION STATIONARY DWG. NO: AC3403354

PTR BALER & COMPACTOR CO.

REAR END PLATE

SECURITY DOOR

INSIDE BOX

CONTROL PANEL — FRONT, SIDE

CAN DOOR

POWER UNIT

LATCH SIDE

* OPTIONAL LOADING HOPPER

PLACE STICKER #16 "DANGER–DO NOT ENTER" ON EACH INSIDE FACE VISIBLE FROM THE LOADING POSITION AND ON EACH OUTSIDE FACE

NO.	QTY.	DESCRIPTION	PART NO.
1	2	PHILADELPHIA TRAMRAIL CO.	602086
2	1	OPERATING INSTRUCTION PLATE	330910
3	1	DANGER HIGH VOLTAGE (ENGLISH & SPANISH)	500644
4	2	PHILADELPHIA TRAMRAIL CO. SERIAL NO.	500867
5	2	"DANGER" BEFORE AND DURING ANY MAINTENANCE, TESTING, AND/OR ELECTRICAL CONNECTING, MOVE DISCONNECT SWITCH TO OFF POSITION AND PADLOCK.–PLACE A WARNING TAG ON THE DISCONNECT SWITCH AS FOLLOWS: WARNING–DO NOT ENERGIZE WITHOUT THE PERMISSION OF–	500576
6	1	VOLTAGE/AMPS INFO. .2–1990 SAFETY & PERF	154377
7	2	24 HR. SERVICE ETC.	311658
8	2	CAUTION–DO NOT OPERATE COMPACTOR WHILE FEEDING MAT'L	330906
9	2	THIS COMPACTOR MEETS ALL ANSI Z245.2–1997 SAFTY & PERF.	500271
10	1	DO NOT REMOVE ACCESS COVER– EXCEPT FOR SERVICING	330901
11	1	WIPE SEAL AFTER DUMPING	500289
12	1	STAND CLEAR WHEN OPENING DOOR	500290
13	1	GROUND	500610
14	1	CAUTION–CLOSE SECURITY DOOR AND LATCH BEFORE OPERATING COMPACTOR	330905
15	3	CAUTION–DO NOT OPERATE COMPACTOR	330906
16	2*	DANGER–DO NOT ENTER	500581
17	1	CAUTION–STAND CLEAR WHEN CONTAINER IS LIFTED	500582
18	1	DANGER – NEVER ENTER AREA INSIDE THE MACHINE BEHIND THE RAM–ALL SERVICE WORK CAN BE PERFORMED FROM OUTSIDE THE REAR ACCESS PLATE.	500583
19	1	FIRE HOSE PORT	500584
20		1 CLEAN CYLINDER AREA EVERY 6 MONTHS	500554
21	1	UL (CONTROLLED)	500534
22	1	24 HOUR SERVICE DECAL	500153
23	1	CE (CONTROLLED)	401378
24	3	CONFINED SPACE – USE LOCKOUT/TAG OUT	401740
25	1	"WARNING" NO EMPLOYEE UNDER 18 yrs.–––	602451
26	1	MAX. FUSE 2.0 AMP.	320063
27	1	MAX. FUSE 2.5 AMP.	500745
28	1	"CAUTION" DO NOT REMOVE THIS CONTAINER UNTIL HOSES......	603764

MXP NUMBER = 340339

MJM REV 5 9–29–06
REV 4 8–23–06
REV 3 4–15–04
10/7/03
9/4/01

TITLE: DECAL & INFO.–PL., TYPE, & LOCATION SELFCONTAINED DWG. NO: AC3403395

GARANTIE

L'entreprise PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY garantit que toutes les machines et tout l'équipement neufs qu'elle fabrique ou qu'elle vend, à l'exception des dispositions mentionnées ci-après, en totalité ou en partie, sont exempts de défauts de matériau ou de fabrication pendant une période de trois cent soixante-cinq (365 jours) à compter de et après la date d'installation, dans la mesure où ils sont exploités, entretenus et installés, et utilisés dans des conditions normales de service et conformément aux instructions et directives du manuel de l'opérateur, dans lequel cette garantie est expressément incluse et dont elle fait partie.

La responsabilité de PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY, en vertu de la présente garantie conférée à l'acheteur, à l'exception du titre, ne saurait en aucun cas dépasser le coût de la correction des défauts affectant les équipements ou pièces s'y rapportant, à l'exception des dispositions mentionnées ci-après. Les remplacements ou réparations effectués dans le cadre de la garantie ne prolongeront en aucun cas la durée de la période de garantie initiale.

PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY ne sera en aucune façon responsable de toute perte de revenus ou de bénéfices vis-à-vis l'acheteur ou de tout autre dommage indirect en lien avec la vente de tels équipements ou de quelconques obligations en vertu de la présente garantie. Ce qui précède constituera le seul recours de l'acheteur et la seule responsabilité de PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY.

Les réparations et/ou remplacements effectués (à notre discrétion) dans le cadre de la garantie couvrent à la fois le coût des matériaux et ceux de la main-d'œuvre. Le centre de service agréé après vente doit utiliser des pièces autorisées par PTR BALER AND COMPACTOR.

Toutes les pièces, tous les composants et accessoires nécessitant une réparation ou un remplacement, à l'intérieur de la période de garantie, doivent être retournés, PORT PAYÉ, à PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY, aux frais de l'acheteur, du locataire ou du consignataire. PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY renverra à ses frais les pièces de rechange, les composants ou les accessoires jugés défectueux. L'expédition de pièces sous garantie sera effectuée via United Parcel Service ou Parcel Post. Le coût de tout autre moyen de transport sera à la charge de l'utilisateur des équipements.

PTR BALER AND COMPACTOR COMPANY n'assume aucune responsabilité en cas d'utilisation incorrecte de l'équipement ou de l'installation incorrecte de tout appareil, pièce ou accessoire risquant de causer des dommages à l'appareil. L'installation de pièces ou d'accessoires fabriqués ou vendus par tout autre fournisseur sera considérée comme une annulation de toutes les garanties.

Les réclamations en lien avec des équipements sous garantie ne seront acceptées que si une carte de garantie dûment remplie et signée (jointe à la liste de contrôle de l'installation) a été reçue. REMARQUE : Ayez toujours le numéro de série et le numéro de modèle de l'appareil à portée de main lorsque vous appelez au centre de service.

RÉPARATIONS NON COUVERTES PAR LA GARANTIE

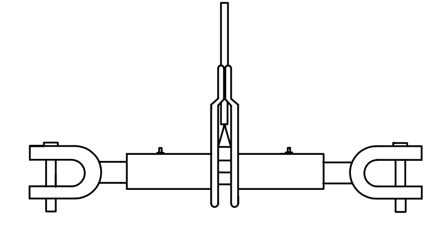
1. Réglages de routine; interrupteur de fin de course; capteur de pression; soupape de décharge.
2. Serrage de raccords hydrauliques et bornes de connexion.
3. Fusibles électriques (sautés en raison de surcharge ou de disjoncteurs, etc.)
4. Alimentation électrique de l'appareil (changement de phase, du sens de rotation du moteur ou dommages entraînés par des connexions électriques incorrectes effectuées par le client, etc.)
5. Ajout d'huile hydraulique
6. Réparations rendues nécessaires par une utilisation inappropriée, le non-respect des instructions et une utilisation abusive des équipements.
7. Autorisation appropriée de PTR Baler and Compactor Company
8. Erreur d'un opérateur (par ex., porte non fermée et/ou non verrouillée, etc.)
9. Dommages causés par le transporteur ou erreur de celui-ci.
10. Erreur de l'installateur et/ou problèmes sur le site du client au moment de l'installation.

QUELQUES PIÈCES DE RECHANGE COURANTES

Numéro PTR	Description
500196	Soupape de commande C4
155529	Soupape de commande C7
603198	Contacteur, 22A
603196	Contacteur, 40A
603200	Contacteur, 75A
603520	Fusible, 15 A Fusion temporisée
320209	Fusible, 2 amp. 250 V
500528	Fusible, 2 amp. 600 V
155408	Clé, interrupteur On/Off
320046	Interrupteur de fin de course
320045	Curseur d'interrupteur (« Limit Switch Arm »)
603199	Surcharge, 20 A
603197	Surcharge, 40 A
603201	Surcharge, 80 A
500515	Capteur de pression
155393	Support de relais, 11 broches
155392	Relais, 11 broches
602391	Relais, programmable
500041	Interrupteur de sécurité
500822	Interrupteur de sécurité HD seulement
630223	Manuel d'utilisation
500555	Minuterie

PTR BALER AND COMPACTOR CO.

MODEL	NO.	DESCRIPTION	PART NO
TP-2000E TO TP-4000	1	RATCHET BINDER	500128
TP-750	2	RATCHET BINDER	500175
PT-200, PT-300, PT-350	3	RATCHET BINDER	500175

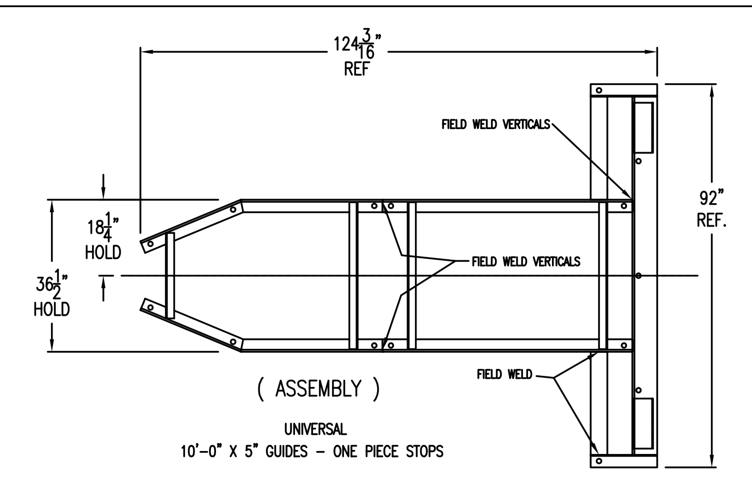


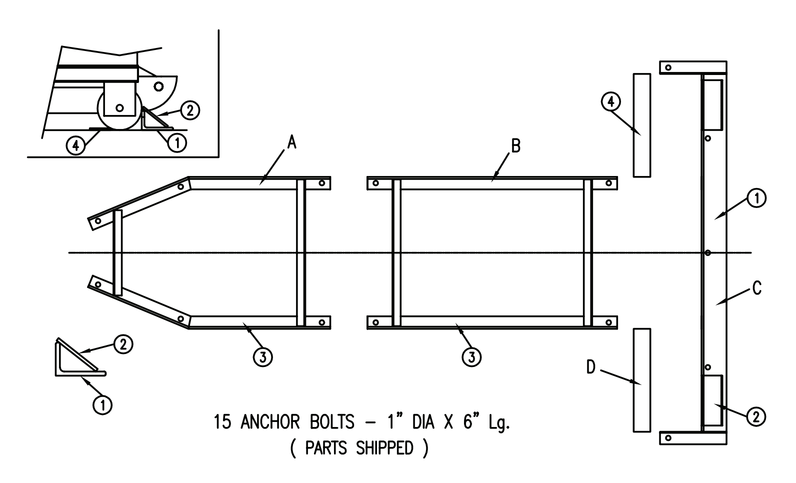
MODEL	NO.	DESCRIPTION	PART NO
TP-750	1		330510
TP-2000E TO TP-4000	2		500132
TP-2000E TO TP-4000	3		400874

8/1/96

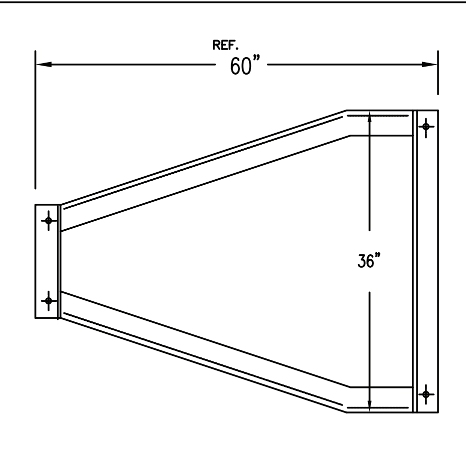
TITLE: RATCHET BINDER / BINDER HOOK DWG. NO: AC4002261

PTR BALER AND COMPACTOR CO.





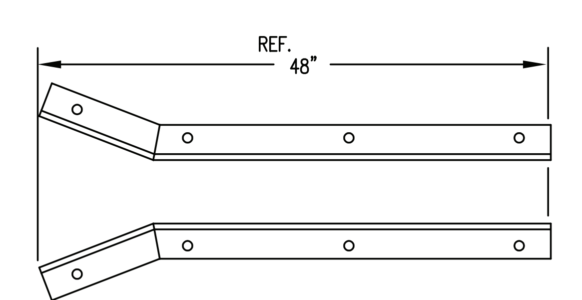
10'-0" GUIDE ISLAND — 401701



4 ANCHOR BOLTS - 1"DIA. X 6" Lg.

(PARTS SHIPPED)

5'-0" GUIDE ISLAND — 330630



8 ANCHOR BOLTS - 1"DIA. X 6" Lg.

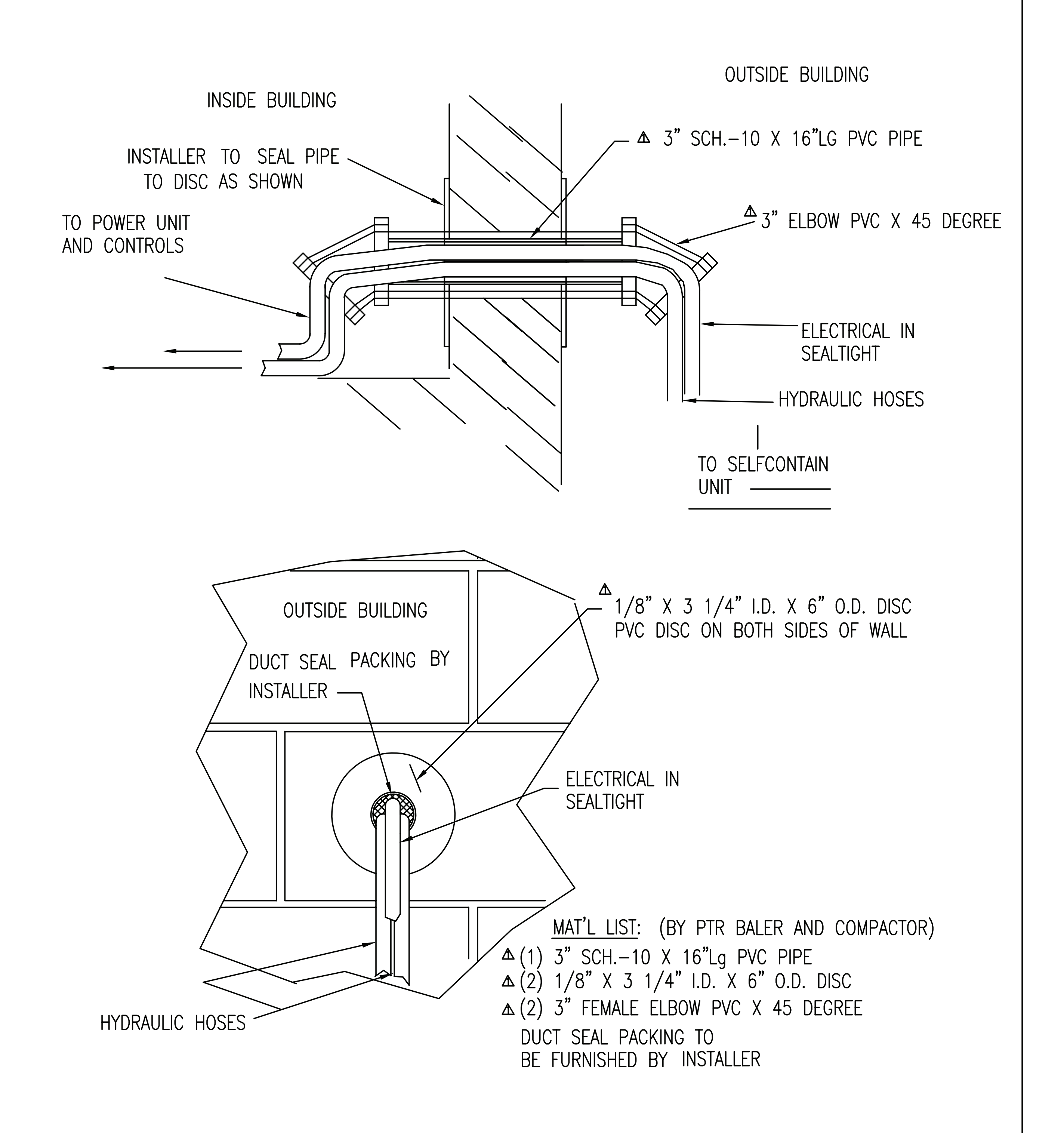
(PARTS SHIPPED)

4'-0" GUIDE ISLAND — 400972

7/15/99
Rev. 1 - 12/19/01

TITLE: GUIDE RAIL KITS DWG. NO: AC3404473

PTR BALER AND COMPACTOR



MAT'L LIST: (BY PTR BALER AND COMPACTOR)

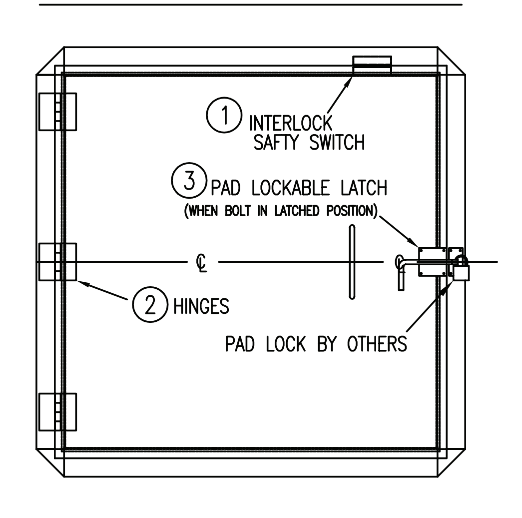
⚠ (1) 3" SCH.-10 X 16"Lg PVC PIPE
⚠ (2) 1/8" X 3 1/4" I.D. X 6" O.D. DISC
⚠ (2) 3" FEMALE ELBOW PVC X 45 DEGREE
DUCT SEAL PACKING TO
BE FURNISHED BY INSTALLER

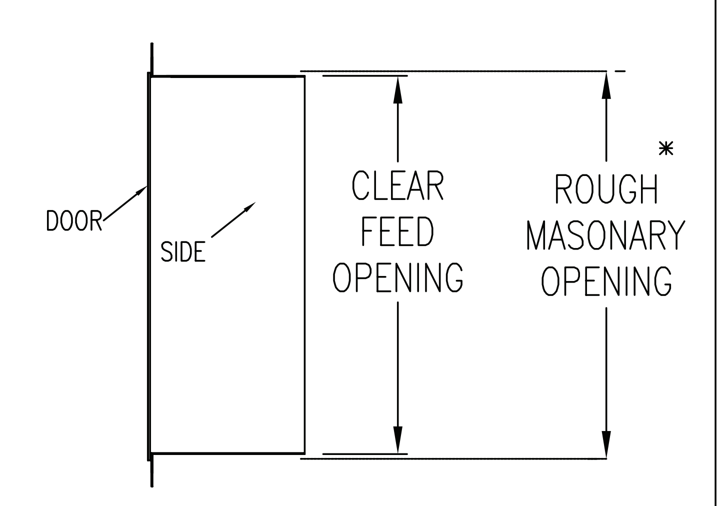
TYPICAL INSTALL, MAY BE MODIFIED TO SPECIFIED NEEDS

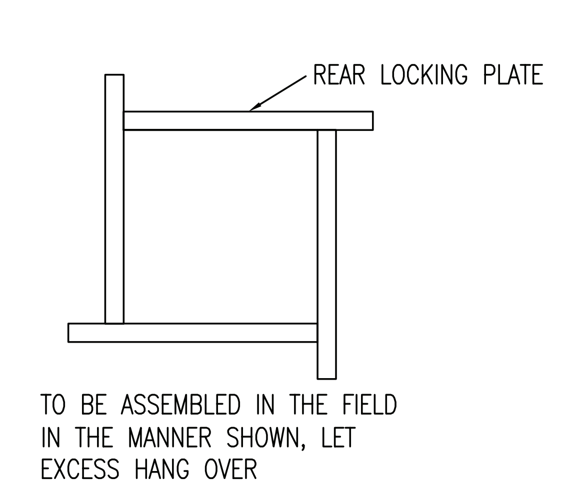
REV-1 = 7/17/06

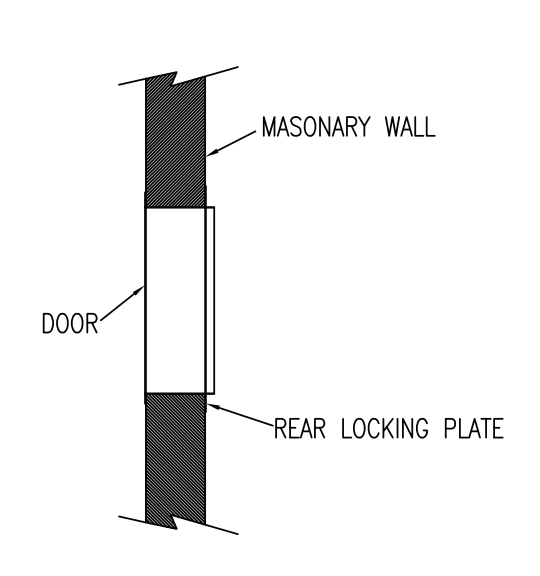
TITLE:	THROUGH THE WALL KIT	DWG. NO: AC3401061

SECURITY DOOR & FRAME





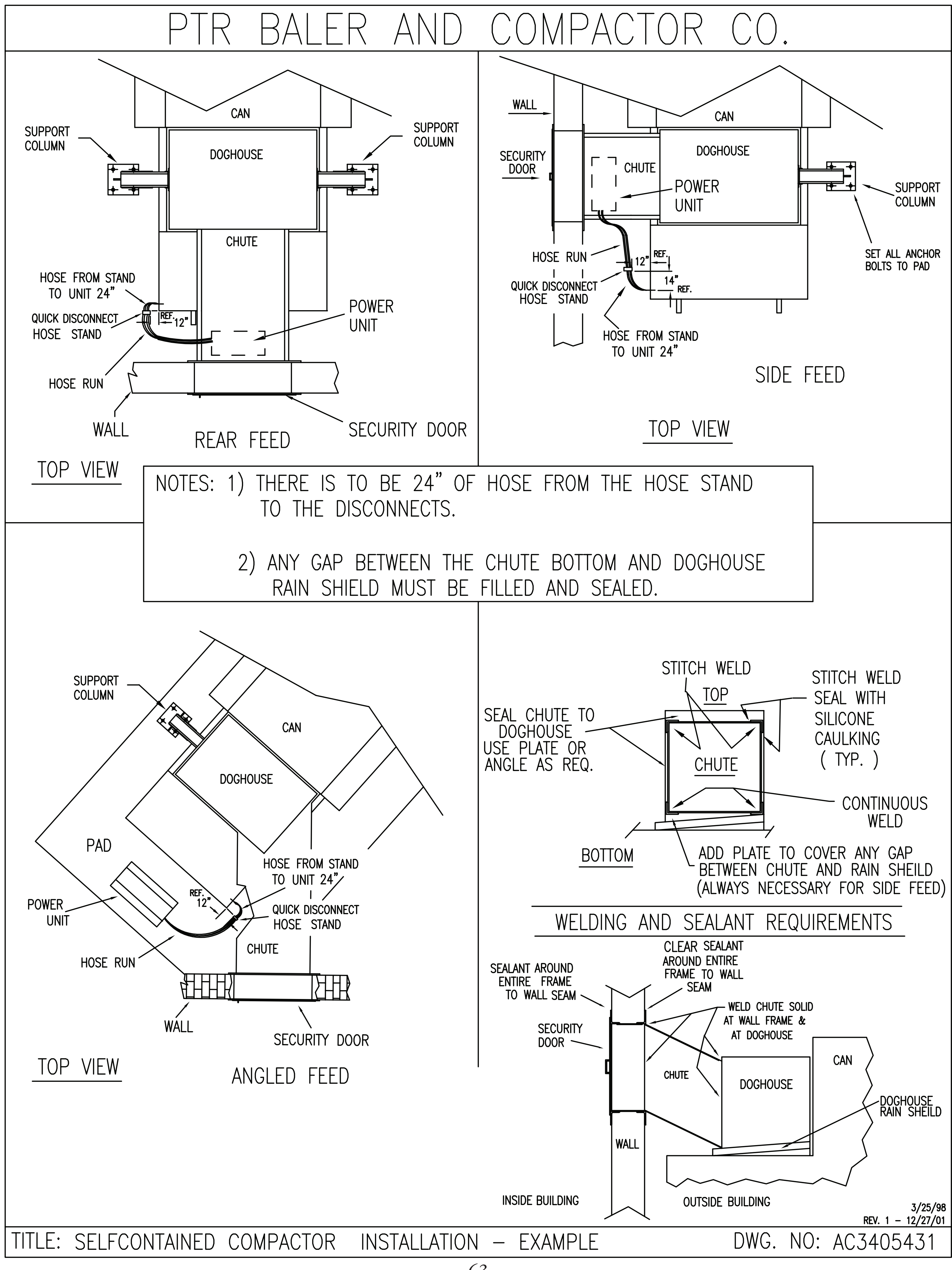




* NOTE: DOOR IS SIZED BY ROUGH MASONRY OPENING. FOR EXAMPLE, A 42" X 42" SECURITY DOOR WOULD FIT A 42" SQ. WALL OPENING AND HAVE A CLEAR FEED OPENING OF APPROXIMATELY 41" X 41"

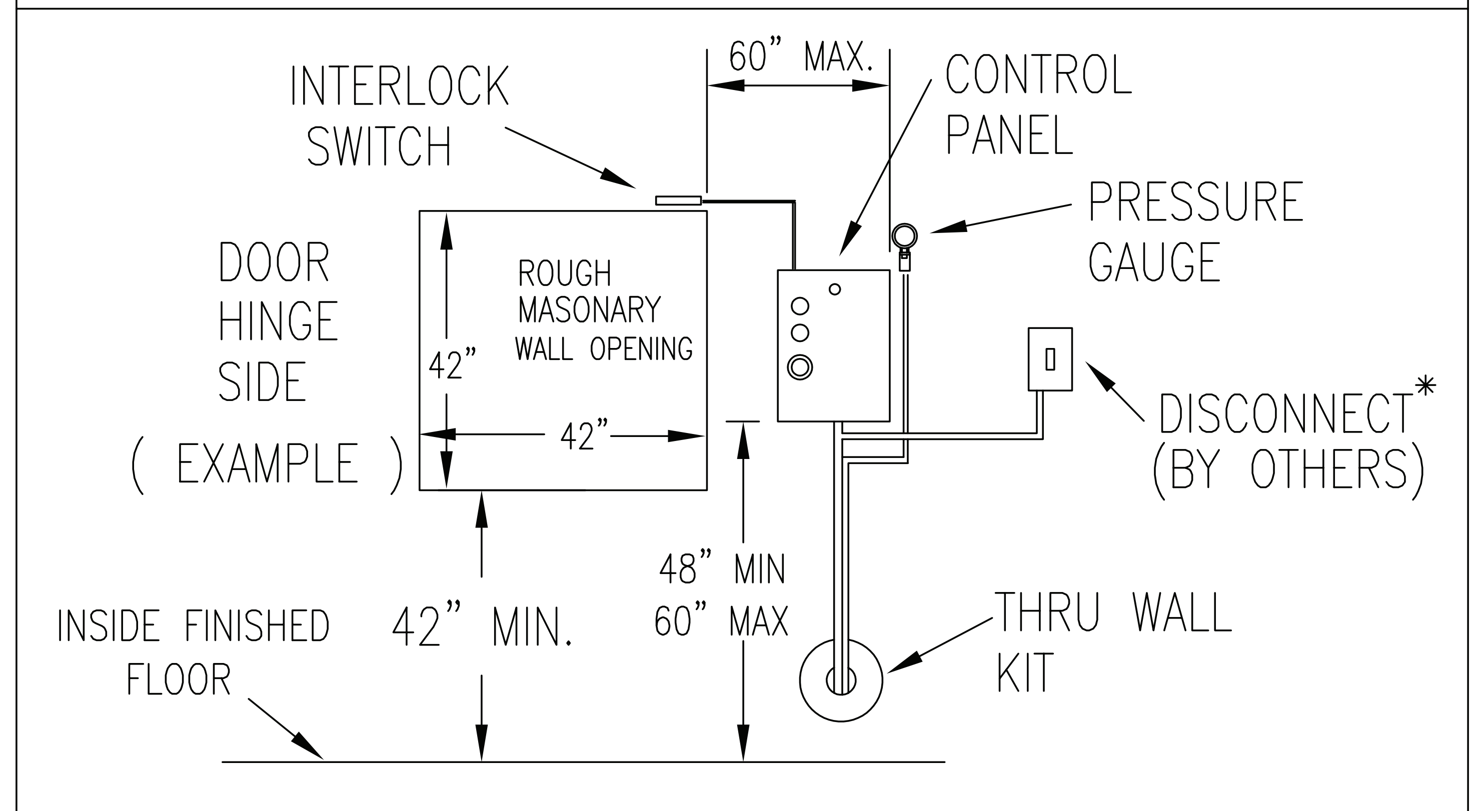
NO.	QTY.	DESCRIPTION	PART NO.
1	1	INTERLOCK SAFETY SWITCH	500041
2	3	3 1/2" X 3 1/2" HINGE	330771
3	1	LATCH	500903
4			
5			

TITLE: SECURITY DOOR EXAMPLE DWG. NO: AC3401962



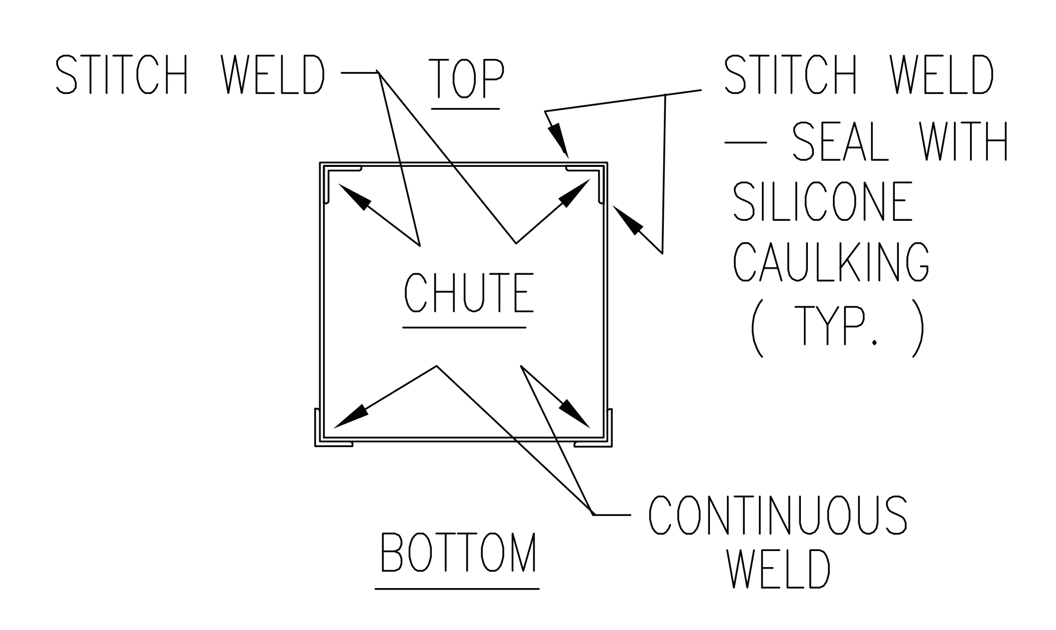
PTR BALER AND COMPACTOR CO.
CAN
DOGHOUSE
SUPPORT COLUMN
SUPPORT COLUMN
CHUTE
HOSE FROM STAND TO UNIT 24"
QUICK DISCONNECT HOSE STAND
REF. 12"
POWER UNIT
HOSE RUN
WALL
REAR FEED
SECURITY DOOR
TOP VIEW
WALL
SECURITY DOOR
CAN
DOGHOUSE
CHUTE
POWER UNIT
SUPPORT COLUMN
HOSE RUN
12" REF.
14" REF.
QUICK DISCONNECT HOSE STAND
SET ALL ANCHOR BOLTS TO PAD
HOSE FROM STAND TO UNIT 24"
SIDE FEED
TOP VIEW
NOTES: 1) THERE IS TO BE 24" OF HOSE FROM THE HOSE STAND TO THE DISCONNECTS.
2) ANY GAP BETWEEN THE CHUTE BOTTOM AND DOGHOUSE RAIN SHIELD MUST BE FILLED AND SEALED.
SUPPORT COLUMN
CAN
DOGHOUSE
PAD
HOSE FROM STAND TO UNIT 24"
REF. 12"
POWER UNIT
QUICK DISCONNECT HOSE STAND
CHUTE
HOSE RUN
WALL
SECURITY DOOR
TOP VIEW
ANGLED FEED
STITCH WELD
TOP
STITCH WELD SEAL WITH SILICONE CAULKING (TYP.)
SEAL CHUTE TO DOGHOUSE USE PLATE OR ANGLE AS REQ.
CHUTE
CONTINUOUS WELD
BOTTOM
ADD PLATE TO COVER ANY GAP BETWEEN CHUTE AND RAIN SHEILD (ALWAYS NECESSARY FOR SIDE FEED)
WELDING AND SEALANT REQUIREMENTS
CLEAR SEALANT AROUND ENTIRE FRAME TO WALL SEAM
SEALANT AROUND ENTIRE FRAME TO WALL SEAM
WELD CHUTE SOLID AT WALL FRAME & AT DOGHOUSE
SECURITY DOOR
CHUTE
DOGHOUSE
CAN
DOGHOUSE RAIN SHEILD
WALL
INSIDE BUILDING
OUTSIDE BUILDING
3/25/98
REV. 1 – 12/27/01
TITLE: SELFCONTAINED COMPACTOR INSTALLATION – EXAMPLE
DWG. NO: AC3405431

PTR BALER AND COMPACTOR CO.



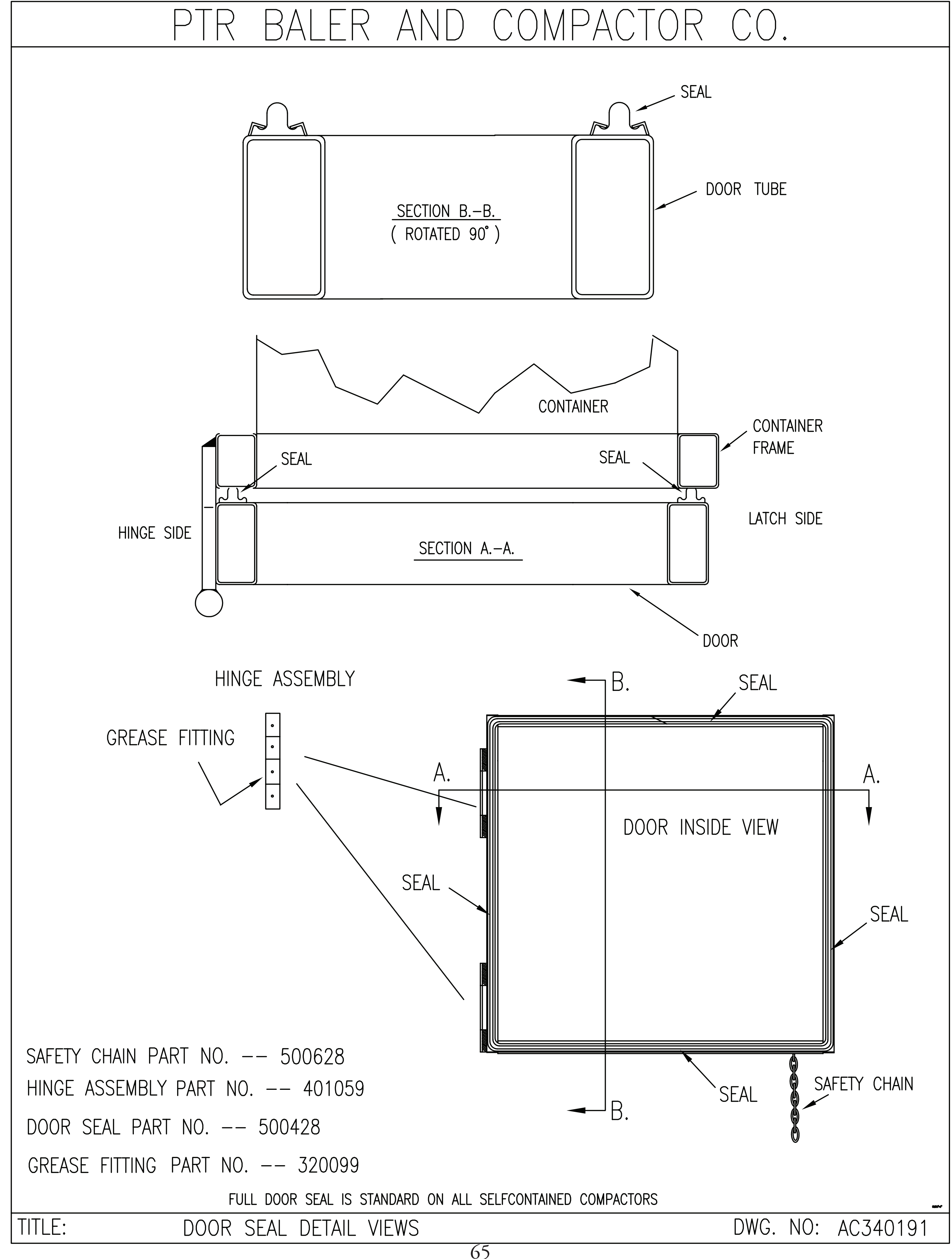
* PLEASE REFER TO LOCAL, STATE, AND FEDERAL ELECTRICAL CODES REGARDING DISCONNECT PLACEMENT

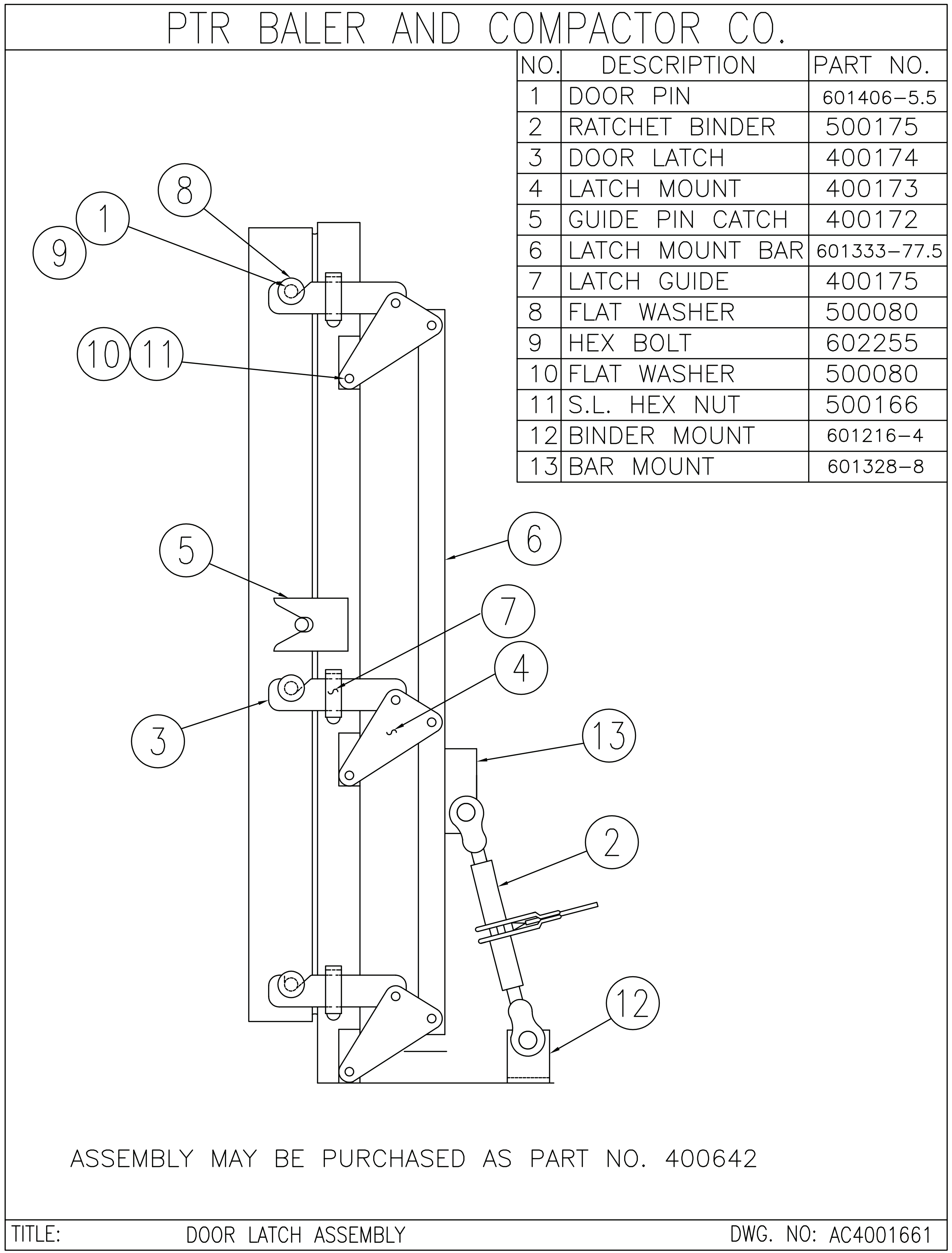
BY ANSI 245.2 – An electrical power disconnect shall be located within sight of, and no more than 50 ft (15 m) away from the main control panel.



FLARE CHUTE OUTWARD TOWARD COMPACTOR
MUST NOT FUNNEL

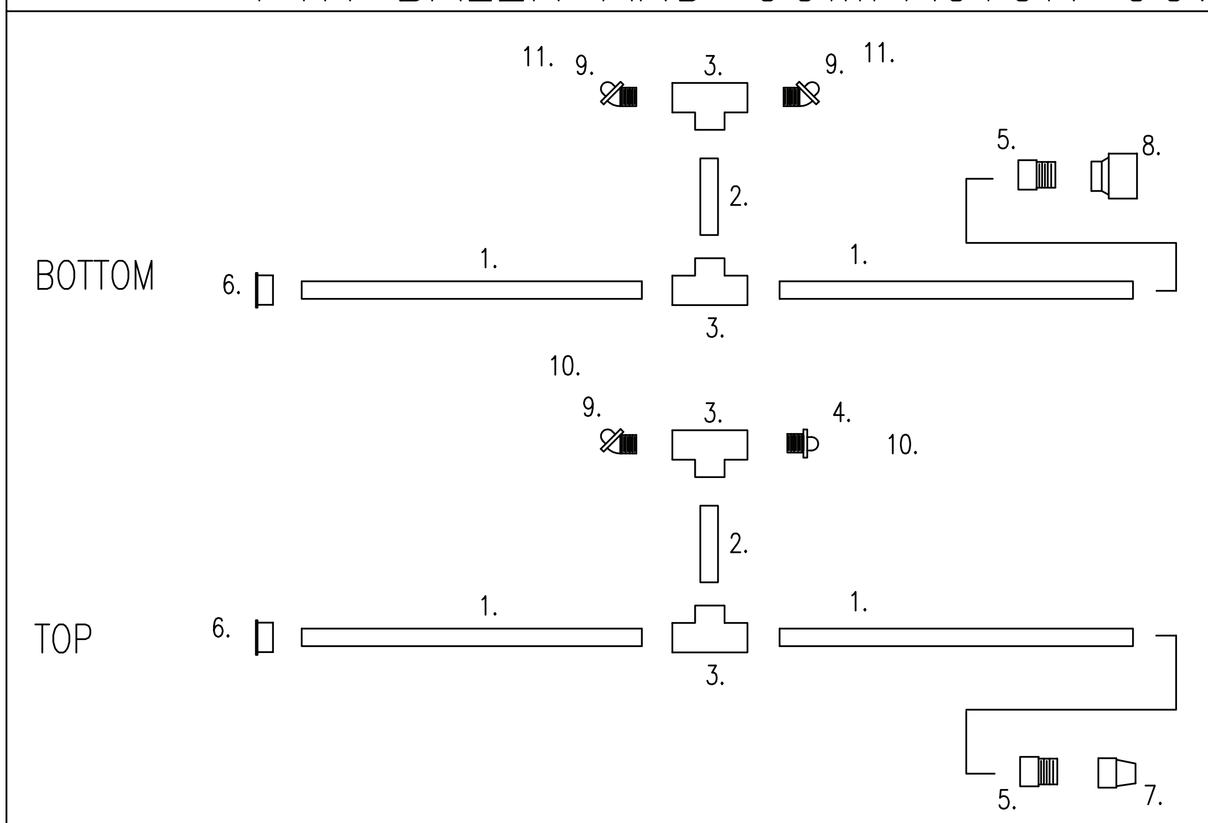
TITLE: SECURITY DOOR, CONTROLS, & DISCONNECT LOCATION EXAMPLE DWG. NO: AC4019542


PTR BALER AND COMPACTOR CO.
SEAL
DOOR TUBE
SECTION B.-B.
(ROTATED 90°)
CONTAINER
CONTAINER FRAME
SEAL
SEAL
LATCH SIDE
HINGE SIDE
SECTION A.-A.
DOOR
HINGE ASSEMBLY
B.
SEAL
GREASE FITTING
A.
A.
DOOR INSIDE VIEW
SEAL
SEAL
SAFETY CHAIN PART NO. -- 500628
HINGE ASSEMBLY PART NO. -- 401059
DOOR SEAL PART NO. -- 500428
GREASE FITTING PART NO. -- 320099
SEAL
SAFETY CHAIN
B.
FULL DOOR SEAL IS STANDARD ON ALL SELFCONTAINED COMPACTORS
TITLE: DOOR SEAL DETAIL VIEWS
DWG. NO: AC340191



NO.	DESCRIPTION	PART NO.
1	DOOR PIN	601406-5.5
2	RATCHET BINDER	500175
3	DOOR LATCH	400174
4	LATCH MOUNT	400173
5	GUIDE PIN CATCH	400172
6	LATCH MOUNT BAR	601333-77.5
7	LATCH GUIDE	400175
8	FLAT WASHER	500080
9	HEX BOLT	602255
10	FLAT WASHER	500080
11	S.L. HEX NUT	500166
12	BINDER MOUNT	601216-4
13	BAR MOUNT	601328-8

PTR BALER AND COMPACTOR CO.



EXAMPLE ONLY

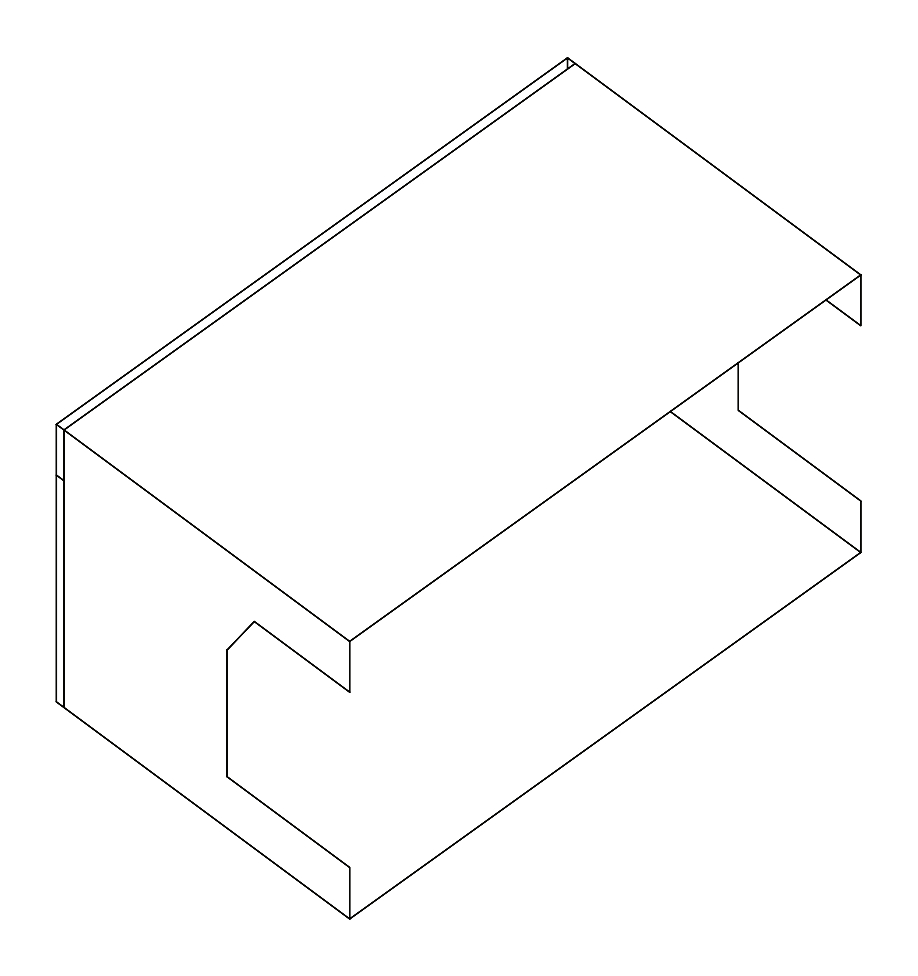
QUANTITIES AND CONFIGURATION WILL VARY

MXP NUMBER	NO.	QTY.	DESCRIPTION	MATERIAL	RAW MAT'L	DWG. NO.
	11	REF	32" LONG 1/2" HYDRAULIC HOSE			
	10	REF	40" LONG 1/2" HYDRAULIC HOSE			
	9	3	ADAPTER	1/2" JIC TO 1/2" MALE NPT – 45°		
500594	8	1	DISCONNECT	3/4" MALE DISCONNECT		
500595	7	1	DISCONNECT	3/4" FEMALE DISCONNECT		
500596	6	2	NPT CAP	1/2" NPT FEMALE CAP		
330733	5	2	ADAPTOR	1/2" NPT FEMALE TO 3/4" MALE NPT		
500275	4	1	ADAPTOR	1/2" JIC TO 1/2" MALE NPT		
500597	3	4	NPT TEE	1/2" NPT FEMALE TEE		
500600	2	3	NPT PIPE	1/2" NPT X 3" Lg., SCH 80		
500826	1	4	NPT PIPE	1/2" NPT X 30 1/2" Lg.		

MXP NUMBER = 400941

TITLE: SELF–CONTAINED HYDRAULIC PIPING DWG. NO: AC4009413

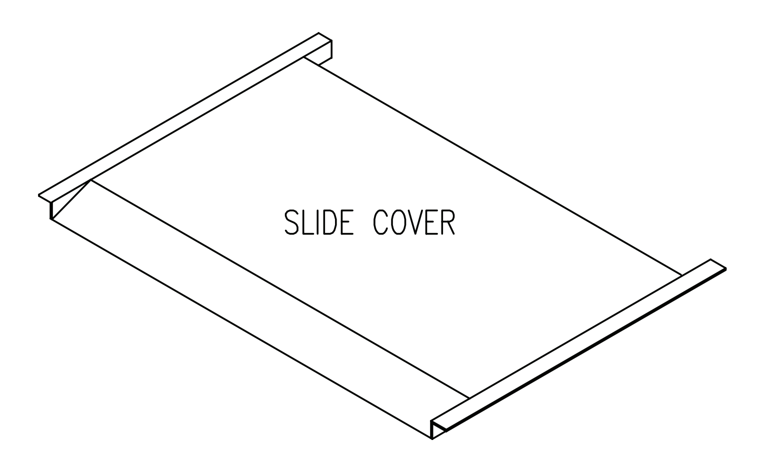
PTR BALER AND COMPACTOR CO.



1. 350 / 300 RAM BODY ------- 401796
2. 335 / 330 RAM BODY ---------401721
3. 301 RAM BODY ------------- 401082
4. 120/200/230/235 RAM BODY --- 402050
5. RAM CYL. PIN ---------------500431
6. ROLL LOCK PIN --------------500432

TITLE: RAM BODY ASSEMBLY DWG. NO: AC3405713

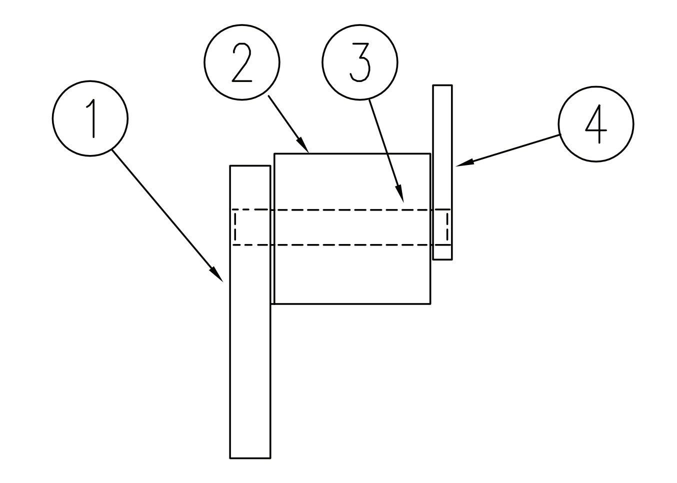
PTR BALER AND COMPACTOR CO.

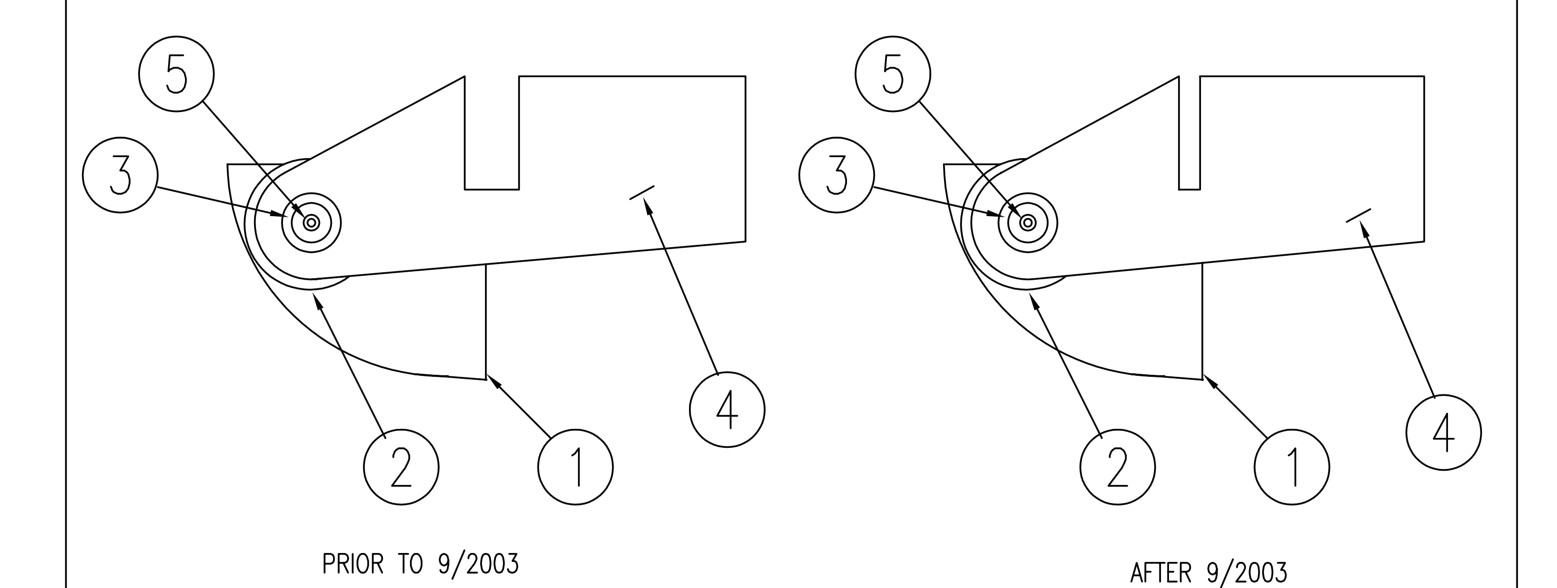


PT-300/330/335/350	500655
PT-100/120/150/200/225/230/235	401010

TITLE: SELFCONTAINED SLIDE COVER DWG. NO: AC3404522

PTR BALER & COMPACTOR CO.

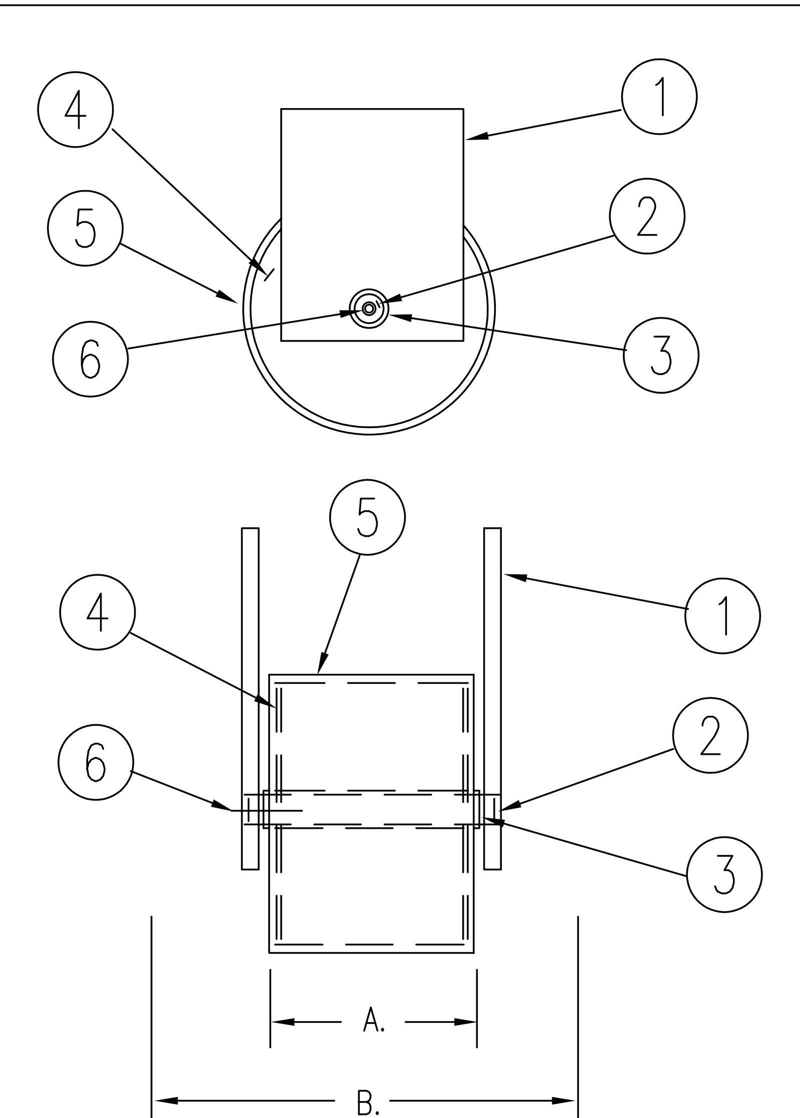




1. BULLNOSE -------------- 400137
2. ROLLER ---------------- 500206
3. AXLE ------------------ 500207
4. MOUNT ---------------- 500301 AC400391C -PRIOR TO 9/2003 : AC4003914 -AFTER 9/2003
5. GREASE FITTING ----------- 320099

TITLE: ROLLER ASSEMBLY DWG. NO: AC3405721

PTR BALER AND COMPACTOR CO.



A. = 4 1/2" WHEEL

WHEEL & AXLE ----------- 400144-10

WHEEL ,AXLE & MOUNT ----- 400144-1

B. = 10" WHEEL

WHEEL & AXLE ----------- 400144-20

WHEEL, AXLE & MOUNT ----- 400144-2

1. MOUNT --------------- 500210
2. AXLE'S --- 4 1/2" ----- 500211
   --- 10 1/2" --- 500211-1
3. AXLE TUBE --- 4 1/2" --- 500213
   --- 10 1/2" --- 500213-1
4. HUB -------- 4 1/2" --- 500215
   --- 10 1/2" --- 500215-1
5. DRUM ------ 4 1/2" --- 500216
   --- 10 1/2" --- 500216-1
6. GREASE FITTING ---------- 320099

TITLE: WHEEL ASSEMBLY DWG. NO: AC3405731

Notes